

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMPORTANT, C'EST DE PARTICIPER : ÉTUDE DE CAS SUR LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE ET LES
PRATIQUES D'INCLUSION À MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

GENEVIÈVE UJHELJI

AOÛT 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Avant toute chose, je voudrais remercier ma directrice de recherche, Geneviève Pagé, qui m'a guidé tout au long de mon mémoire. Malgré les embûches éprouvées en cours de route, l'indulgence et les conseils ont réussi à désamorcer les angoisses.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de ma recherche terrain, tout particulièrement à celles qui ont accepté de participer aux entrevues. Ce mémoire vous est dédié. Merci également à l'appui magnanime de toutes les autres personnes qui m'ont référé, accueilli, conseillé, écouté et partagé leurs idées.

À mes collègues du Groupe de recherche en études féministes et approches intersectionnelles (GREFI), merci pour les espaces sécuritaires de partage et de rédaction et pour les amitiés solidaires qui se sont créées.

À toutes les profs du Collectif de recherche en action politique et démocratie (CAPED), merci pour le support financier généreusement offert pour mener à bien ce mémoire.

Merci à mom qui est fière de moi depuis ma naissance, avec ou sans mémoire.

Enfin, je voudrais spécialement remercier mes précieuses amitiés féministes queer d'exister, celles qui sont les deux et à celles entre les deux. Merci aux vitamines prodiguées, aux chalets de rédaction prêtés, aux heures d'écoute incalculées. Votre bienveillance n'a d'égal que votre sollicitude.

En partie grâce à vous toutes, je suis arrivée à bon port.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 ÉTATS DES SAVOIRS ET PROBLÉMATIQUE	9
1.1 Le florissement de la participation	9
1.2 Structures et dynamiques de pouvoir	15
1.3 Initiatives alimentaires urbaines.....	20
1.3.1 Défis de la solidarité alimentaire.....	22
1.4 Problématique et questions de recherche	27
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	30
2.1 Participation.....	30
2.1.1 La participation selon Joëlle Zask (2011).....	31
2.1.2 Participation et inclusion.....	34
2.2 Rapports de pouvoir et approche intersectionnelle	36
2.3 Étudier les expériences politiques dans le milieu de la solidarité alimentaire : traduction du cadre théorique dans des exemples concrets	38
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE	43
3.1 Stratégie épistémologique.....	43
3.2 Méthode	49
3.2.1 Thématiques, dimensions et variables	53
3.3 Recrutement et échantillon.....	54
3.3.1 Choix des initiatives	55
3.3.2 Présentation des personnes participantes.....	57
3.4 Limites méthodologiques	58
CHAPITRE 4 PARTICIPER, L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE : ANALYSE DES ENTRETIENS DE GROUPE ET DES CONTENUS DISCURSIFS	61
4.1 Prendre part.....	61
4.1.1 Visées et valeurs communes	62
4.1.2 Sociabilité.....	64

4.2 Apporter une part	67
4.2.1 Contribution personnelle.....	67
4.2.2 Communication des besoins.....	71
4.2.3 Capacité d’initiative	77
4.2.4 Transmission de savoirs et des savoir-faire.....	83
4.3 Recevoir une part.....	93
4.3.1 Liens personnels et liens collectifs : la création d’une culture véritable	94
4.3.2 Reconnaissance	100
4.4 Synthèse.....	103
CHAPITRE 5 DISCUSSION	109
5.1 Retour sur les résultats de recherche.....	109
5.1.1 Affronter les inégalités : entre planification et organisation	110
5.1.2 Négocier l’informalité.....	115
5.1.3 Autonomie, politisation et empowerment.....	117
5.2 Limites et apports de la recherche	120
CONCLUSION.....	130
ANNEXE A GUIDE DES QUESTIONS	134
BIBLIOGRAPHIE.....	135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Grille d'analyse du concept de la participation.....	54
--	----

RÉSUMÉ

À Montréal, la solidarité alimentaire est ancrée dans le territoire depuis plusieurs années. Elle cherche à offrir une alternative à l'aide alimentaire institutionnalisée et à recréer des liens de communauté. Hétérogènes, les différentes initiatives concernent des échelles d'engagement variées, allant de l'action publique traditionnelle à l'engagement populaire. À l'heure des critiques et mises au défi actuel des procédures conventionnelles de participation politique, nous voulions découvrir comment certaines initiatives de solidarité alimentaire autonomes définissent les paramètres de l'inclusion. Pour ce faire, la recherche exploratoire s'appuie sur l'expérience de populations marginalisées et historiquement effacées des référents politiques classiques. À l'aide d'une méthode qualitative, trois entretiens collectifs ont été menés auprès de six personnes au courant de l'année 2022. La recherche relève, depuis les discussions échangées entre les participant.e.s, des indicateurs permettant de cerner quelques dynamiques d'inclusion et d'exclusion à l'intérieur de pratiques politiques et culturelles propres à leur collectif. Alors qu'il était supposé que les interstices du politique soient plus rigides, les données révèlent que la ligne de partage entre formalité et informalité des pratiques participatives est davantage poreuse. Au niveau structurel, de meilleures stratégies de redistribution des bénéfices sont facilitées lorsque les groupes mettent en place des pratiques qui permettent aux membres d'identifier leurs besoins et de s'appropriier les méthodes et les outils de contribution. Certains groupes dans lesquels les pratiques sont moins consensuelles ont plus de mal favoriser un vivre-ensemble et l'attachement tend à s'éroder plus rapidement. Au niveau social, les liens de proximité sont vus comme une plus-value, tandis que les liens de réciprocité sont importants pour pérenniser l'engagement. En plus de la mise en place de pratiques participatives plus formalisées, la dimension informelle de la participation, comme les occasions de spontanéité, d'initiative et de partage, revêt une place importante pour renforcer le sentiment d'inclusion. L'étude de cas conclut en signalant que l'autonomie politique de certains collectifs a du mal à être garante d'empowerment citoyen lorsque ceux-ci éprouvent des difficultés à refléter la participation de leurs membres.

Mots clés : participation citoyenne, rapports de pouvoir, inclusion, solidarité alimentaire, autonomie politique, intersectionnalité

ABSTRACT

In Montreal, food solidarity has been deeply embedded in the community for several years, serving as an alternative to institutionalized food aid and as a means of fostering community ties. The diverse range of initiatives exhibits varying degrees of civic engagement, spanning from traditional public action to grassroots activism. In times of current criticisms and challenges to conventional political participation, this study aimed to examine how certain autonomous food solidarity initiatives establish the parameters of inclusion. In doing so, the study used a qualitative methodology, drawing on the experiences of marginalized populations who have historically been excluded from traditional political frameworks. Three focus group discussions were conducted with six participants throughout 2022, during which indicators were identified to capture the dynamics of inclusion and exclusion within the specific political and cultural practices of the collective. While it was previously thought that the boundaries between formal and informal participatory practices were rigid, the findings suggest that they are more permeable. In terms of structure, the implementation of practices that allow members to identify their needs and appropriate contribution tools facilitates better strategies for redistributing benefits. Groups with less consensual practices may struggle to foster a sense of community, leading to a quicker erosion of attachment. The importance of proximity ties and reciprocity in sustaining engagement was also highlighted. Furthermore, the informal dimension of participation, characterized by spontaneity, initiative, and moments of sharing, was found to be crucial in strengthening the sense of inclusion. Finally, the study concludes that political autonomy does not necessarily equate to citizen empowerment, and that difficulty reflecting participation can hinder the attainment of this goal.

Keywords: citizen participation, power dynamics, inclusion, food justice, political autonomy, intersectionality

INTRODUCTION

Loin des sphères d'appartenance qui me sont familières, au creux de l'année 2021, l'idée de convoquer une réflexion sur les manières de bâtir une communauté germe tranquillement dans mon esprit, tandis que – ou sous prétexte que le contexte de crise écologique, sociale, économique et sanitaire fermente au détriment des conditions d'existence des classes marginalisées. Certaines petites victoires coïncident, comme la progression des mécanismes de participation publique dans les débats politiques et l'élection de Valérie Plante à la mairie de Montréal en 2017 (Durand Folco, 2021). Pourtant, dans les grandes métropoles occidentales, les inégalités demeurent bien enracinées et simultanément, elles se renouvellent. Ce phénomène (ré)inscrit en l'occurrence des discussions plus actuelles que jamais sur la capacité des grandes institutions contemporaines à altérer durablement les inégalités sociales et économiques (Hill Collins, 2010). Plusieurs auteures associent la responsabilité de ces enjeux en partie au manque de consultation démocratique matérielle, à la concentration des pouvoirs et à la perte des liens de communauté (Pateman, 2000 ; Harvey, 2004 ; Dupuis-Déri, 2016). Quant à l'espace urbain, il est lui aussi bouleversé par les choix politiques ambiants et dérobé à ceux et celles qui l'habite, le fait vivre.

Force est de constater qu'avec le temps, il ne s'en perd peut-être pas plus qu'il ne s'en gagne. Dans le but de mieux comprendre ce que veut dire construire une communauté, les écrits continuent de tisser des liens effectifs entre les inégalités structurelles et la maxime du droit à la ville (Lefebvre, 1970). On y tente de nourrir des pistes d'action pour aborder les processus d'exclusion urbains dans des solutions concrètes qui mettent de l'avant les perceptions des habitants et habitantes des territoires, et ce peu importe leur statut. Dans les années 1990, la notion des communs (Ostrom, 1990) prend de l'importance pour décrire l'égal accès au partage et à la décision dans le cadre de la gestion collective d'une ressource ou d'un bien par la communauté. Peu à peu, il revient à la société civile de mieux comprendre son rôle de dissidente face au rôle de l'État, à l'aide, notamment, des mouvements urbains.

En réponse aux inégalités croissantes et à l'effritement de la vie urbaine, chaque année des solidarités émergent de terre au grand jour pour répondre aux besoins des communautés. De surcroît, la société civile tente de se réapproprier des impératifs élémentaires, confisqués par des forces hégémoniques, comme celui de bien s'alimenter pour survivre. Visant à « combler les enjeux d'accès aux espaces cultivables », la ville de Montréal compte en 2021 près de 240 initiatives d'agriculture urbaine, dont plus de 150 d'entre elles sont collectives ou populaires (Dupont-Rachiele et al., 2021). Un autre exemple, plus individualisé,

est celui du glanage alimentaire (ou encore « dumpster diving »). L'action politique du glanage est nourrie par la manière dont les personnes qui pratiquent l'activité « la perçoivent et la rattachent à un enjeu collectif pour lequel un changement leur semble nécessaire » (Bherer et Dufour, 2018, p.136). La recherche d'autonomie de la société civile dans la prise en charge de cet impératif n'est pas anodine ; elle s'impose devant le remplacement de certaines obligations sociétales de l'État en déperdition. Tandis que la mauvaise alimentation est reconnue comme un enjeu de santé publique d'un côté, de l'autre, les Banques alimentaires ont connu une difficulté à desservir une demande en hausse de 25% seulement en 2020 (Gallini, 2020 ; Banques alimentaires Canada, 2020).

Les exemples de l'agriculture urbaine et du glanage ont bien plus que leur branche alimentaire en commun. Elles couvrent le répertoire grandissant de la participation politique à l'intérieur des sociétés démocratiques libérales. Selon Theocharis et van Deth (2018), les formes classiques et inédites de la participation politique sont graduellement mobilisées dans une taxonomie multidimensionnelle de la participation politique moderne (2018, p.139). De ce point de vue, les actions dans l'arène politique et celles « non politiques » sont interactives et itératives ; il faut donc les penser en tant que continuum, peuplé de dualités aux formes variées (Marsh et Akram, 2015, p.525). Une participation citoyenne non conventionnelle introduit pour ainsi dire des catégories originales pour organiser des éléments de microsociétés à partir de la sensibilité de l'intuition humaine.

Si elle est progressivement réfléchie en ce sens, c'est qu'une participation non conventionnelle conteste la centralisation des modes d'intervention de la démocratie occidentale et récupère l'idéologie du « pouvoir au peuple » (Bacqué, 2005). Une discussion ontologique sur la participation non conventionnelle force à explorer des recoins *a priori* novateurs de l'engagement politique, logé de côté et d'autre de ce continuum, entre activisme militant et fabrique des pouvoirs publics. Depuis des contextes hétérogènes, ces espaces ont en commun de se tenir généralement loin des limites des arènes politiques historiques, d'être ancrés dans des moments de la vie ordinaire, de favoriser la socialisation et de valoriser l'organisation à l'échelle locale.

L'acte d'habiter le territoire et d'y participer en tant qu'individu (Neveu, 2011 ; Overney, 2017), certains mouvements citoyens formels (Latendresse, 2008 ; Patsias, 2016b) et informels (Bherer et al., 2023), certaines communautés intentionnelles, comme les coopératives d'habitation, l'habitat participatif (Devaux, 2015) ou le Bâtiment 7 à Montréal (Kruzynski, 2018) et les regroupements plus larges de

communs (Gibson-Graham, 2015 ; Healy et al. 2021) peuvent être tous vus comme des exemples de participation non conventionnelle. De manière similaire, certaines initiatives de solidarité alimentaire s'insèrent dans la catégorie de pratiques alternatives au paradigme de l'engagement politique officiel. En progressant dans les sphères publiques et privées, ces initiatives autonomes sont plus récemment théorisées en tant que prolongement du développement contemporain de la participation civique dans le champ des études participatives (Gardin, 2006 ; Lichterman et Eliasoph, 2014 ; Fung, 2015 ; Rauws, 2016 ; Neveu et Vanhoenacker, 2017 ; Bherer et Dufour, 2023).

Dans les dernières années, les scientifiques de bon nombre de disciplines tirent plusieurs constats de ces nouveaux apports à la science. Enrichis par une trajectoire de pratiques coordonnées et consensuelles (Lorenz et Maurer, 2020), ces apports ont le potentiel de renforcer ou de restreindre des processus de fabrique de citoyennetés (Hatzfeld, 2011 ; Ghose et Pettygrove, 2014 ; Macadre, 2021). Au même moment, de telles possibilités confèrent aux questions d'inclusion et de justice sociale en démocratie participative et délibérative (Young, 1993 ; Fraser, 2004) une lentille d'analyse efficace. Pendant que les normes démocratiques modernes sont graduellement façonnées, l'inclusion devient vue comme un critère de la légitimité des aboutissements politiques (Young, 2002). Au fil des écrits sur la thématique de l'inclusion en science politique, on y retrouve des pistes de solutions, notamment, pour l'interprétation et la transformation des rapports sociaux (Giraud, 2014 ; Martinez Palacios, 2016). À l'égard des initiatives de sécurité et de solidarité alimentaires contemporaines, la recherche accorde de plus en plus d'attention aux inégalités relatives aux enjeux de souveraineté alimentaire et de reconnaissance de l'autodétermination des peuples, par exemple en décrivant la manière dont le colonialisme forge les systèmes alimentaires (Ramírez, 2015 ; McClintock, 2018 ; Bohunicky, 2020 ; Deawuo et Classens, 2023).

Nichée dans les interstices des grandes institutions, la participation, que nous nommons « buissonnière », en écho aux travaux de Neveu et Vanhoenacker (2017), permet d'interroger ce qui se joue en termes de subjectivation politique. Cette participation dite buissonnière, qui s'intéresse aux actes ordinaires de la vie courante en tant que formes subversives d'une citoyenneté, n'en est pas pour autant vidée de son sens politique. Au contraire, maintenir cet attribut invite à examiner la propriété perméable des racines axiologiques de la participation : en effet, les valeurs ou normes collectives de la participation ne sont plus uniquement configurées à partir de celles déjà instituées (partisanerie, impôts, groupes de pression, etc.). La qualification buissonnière contribue à légitimiser d'autres formes d'engagement, remettant en question le paradigme dominant de la participation politique. Qui plus est, il s'opère un déplacement dans la

manière dont on imbrique le politique à une multiplicité d'autres systèmes constituant la vie en société, notamment, le patriarcat, la blancheur, le capitalisme, etc. Fortes de leurs ressorts buissonniers, les initiatives autonomes de la société civile peuvent (re)créer des expérimentations politiques par le bas où les personnes concernées peuvent s'engager envers elles-mêmes et envers les autres (Lamoureux, 2008). Des questions comme « qui vient dans les espaces ? » et « comment participer ? » sont dès lors nécessaires pour répondre aux attentes de l'accès à la participation du point de vue des groupes historiquement effacés des lieux de décisions publics conventionnels.

L'accès à la participation, particulièrement avec des approches qui tiennent compte des rapports de domination, est un pan largement investi par la recherche en science politique. Dans un premier temps, on retrouve les études qui abordent l'inclusion en se concentrant sur les attitudes partisans ou les comportements citoyens (Mansbridge, 1983 ; Eliasoph 1998 ; Fishkin, 2009 ; Mansbridge et al. 2010 ; Fung 2013, 2015). Ensuite, les études sur la démocratie explorent souvent le phénomène des dispositifs et outils participatifs, essentiels du point de vue de la gouvernance collective, particulièrement en ce qui concerne l'environnement et l'organisation du territoire (Ostrom, 1990 ; Bell et Binnie, 2004 ; Elwood, 2014 ; Rauws, 2016). Introduite sous l'angle de l'innovation sociale, plusieurs écrits abordent également la participation en tant que bougie d'allumage de la transformation sociale (l'interaction des groupes) et sociétale (les structures de la société) (Klein et al., 2016). Finalement, un foisonnement d'analyses portant sur les « lifestyle politics »¹, comme la consommation engagée (Balsiger, 2017) et l'engagement politique en ligne (Svensson, 2015), recoupe plus récemment ce qui se joue conceptuellement en matière d'accès à la participation politique.

Toutefois, les savoirs actuels se penchent très peu sur les contextes d'inclusion des personnes au sein des initiatives dans les terrains buissonniers de l'engagement en contexte urbain. Que peuvent nous enseigner ces terrains sur la mesure des agencements participatifs, et au prix de quelle participation ? On pourrait croire alors que les inégalités structurelles (ré)apparaissent différemment puisque les normes politiques sont plus élastiques. Dans cette perspective, certaines théories réclament de décroiser les politiques de reconnaissance et de redistribution des groupes concernés par les inégalités (Fraser, 2004). Ce

¹ La notion de « lifestyle politics » renvoie à un engagement politique se concentrant sur des choix collectifs et individuels, le plus souvent dans des formes d'action hors d'un cadre orienté vers l'État. Ces actions sont considérées comme des moyens politiques en soit pour exprimer les convictions des acteurs et des actrices et contribuer à des changements sociaux et environnementaux plus larges. Voir par exemple J. de Moor (2016) et (2017).

décloisonnement se réfère à un élargissement de la participation citoyenne pour inclure des populations marginalisées jusqu'à présent exclues des processus de délibérations publiques (Lamoureux, 2008).

Dans le contexte actuel qui nous intéresse, contester les dynamiques d'inclusion et d'exclusion des systèmes alimentaires est essentiel pour aborder le décloisonnement de la participation. L'accès à l'alimentation est un bon exemple d'une ressource confisquée tant du point de vue de la production des savoirs que de la gestion elle-même (Pimbert, 2018). Selon Zitcer (2015), les dynamiques de pouvoir que sous-tendent certains mouvements alimentaires urbains peuvent aggraver la décimation de l'économie locale et atomiser les moyens de contrer l'agriculture industrielle. En Amérique du Nord, les mouvements contemporains pour la justice alimentaire revendiquent que les populations concernées aient davantage de pouvoir sur leurs propres systèmes alimentaires (Cadieux et Slocum, 2015, p.2). Au Canada, « le système alimentaire actuel montre divers déséquilibres ayant des répercussions concrètes » sur les communautés racisées, immigrantes et autochtones, en raison des dynamiques et des enjeux systémiques auxquels ces communautés font face (Touré Kapo et Hussein, 2021, p.2). De façon similaire, l'insécurité alimentaire affecte de manière disproportionnée les femmes, les communautés LGBTQ+, les personnes trans, les personnes non binaires et les personnes non conformes sur le genre (Hall, 2014 ; Botreau et Cohen, 2019 ; Russomanno et Jabson Tree, 2020).

Grâce à une croissance d'initiatives en justice alimentaire dans les dernières décennies, ces communautés marginalisées ont augmenté leur pouvoir d'action. Les femmes continuent de constituer le principal groupe de personnes utilisatrices des initiatives d'aide alimentaire (Banques alimentaires Canada, 2019). Depuis les dernières années, des prises de conscience explicites sont apportées dans le réseau de la solidarité alimentaire pour faciliter l'inclusion et la participation des femmes, comme la distribution de produits menstruels dans les banques alimentaires (Femmes et Égalité des genres Canada, 2023). Les enjeux d'accès aux produits menstruels selon Femmes et Égalité des genres Canada (2023) est lié de près à la précarité et certains groupes en souffrent de manière inégale, en particulier « les jeunes, les mères célibataires, les peuples autochtones, les communautés noires et autres communautés racialisées, les personnes immigrantes, itinérantes, [...] les personnes vivant avec un handicap, les personnes de diverses identités de genre et les personnes qui vivent dans des régions éloignées ». De plus en plus de programmes offrent des services de soutien alimentaire exclusifs et accordent la priorité aux personnes trans, bispirituelles et non binaires (Banques alimentaires Canada, 2023). Toutefois, des forces ou configurations urbaines derrière ces initiatives peuvent reproduire des barrières d'accès. En effet, des perceptions

racistes, classistes, sexistes et hétéronormatives continuent de freiner l'accès aux espaces du milieu alimentaire (Leslie, 2019 ; Williamson, 2019).

Nul besoin d'entreprendre des recherches approfondies pour découvrir que Montréal, à l'instar de plusieurs grandes métropoles comparables, est confrontée à ces questions complexes. Plusieurs éléments sont à considérer d'emblée dans le choix de notre sujet de recherche. D'abord, des considérations grandissantes en ce qui concerne l'accès à l'alimentation et la dégradation des aliments de qualité nous ont conduits à s'intéresser aux initiatives alimentaires urbaines en tant qu'espaces de participation politique. En 2022, la situation post-COVID-19, marquée par l'inflation galopante, inscrit notre étude dans une temporalité particulièrement caractérisée par l'insécurité alimentaire. Certains organismes alimentaires de Montréal se sont réinventés des suites de la pandémie en développant des alternatives à l'aide alimentaire d'urgence, comme des « initiatives d'économie sociale et de souveraineté alimentaire » (Panet-Raymond, 2022). Dans la métropole montréalaise, l'héritage historique de mobilisation et d'engagement favorise un contexte propice pour aborder ces discussions. Ainsi, la question qui guide notre recherche se décrit comme suit : Comment les initiatives autonomes en solidarité alimentaire de Montréal construisent des espaces de participation ?

À travers les expériences de participation des personnes qui s'y engagent, nous voulons faire contraster leurs perspectives avec les structures de participation en lien avec leur positionnement social. En ce sens, l'objectif général est de mesurer le caractère inclusif de la participation de ces personnes aux espaces, par exemple dans les processus décisionnels et associatifs ainsi que de décortiquer l'accès aux pratiques et aux barrières qui freinent cet accès. L'inclusion est donc entendue ici comme l'inclusion aux dispositifs participatifs à l'œuvre dans les collectifs de solidarité alimentaire. Il ne s'agit que d'un volet précis de l'inclusion. Par exemple, la recherche n'élabore pas sur la question de l'inclusion de la participation citoyenne comme mode d'organisation du politique. Cela dépasserait le cadre de notre recherche, laquelle s'attache à vérifier la qualité des dispositifs participatifs eux-mêmes. Ainsi, les objectifs spécifiques portent sur les expériences d'engagement des personnes prenant part aux différentes manières de faire et d'agir dans les initiatives à l'étude. Par la conduite d'entretiens collectifs menés au courant de l'année 2022, les informations qualitatives colligées permettent d'analyser les mécanismes de pouvoir en jeu et les stratégies mobilisées par les actrices pour les contester. Finalement, ces analyses se penchent sur le rapport que les membres entretiennent face au politique.

Dans ce cas, examiner les dynamiques d'inclusion et d'exclusion de ces espaces de participation peut avoir un impact significatif pour la recherche et offrir des contributions importantes. Cette étude vise à contribuer empiriquement aux écrits sur la participation citoyenne conventionnelle et non conventionnelle, plus spécifiquement de la participation buissonnière, et les pratiques organisationnelles de groupes autonomes. Elle apporte des éléments substantiels aux typologies normatives plus récemment établies de la participation politique. Le rapport entre l'échelle individuelle, structurelle et étatique présentée dans cette recherche s'inscrit aussi dans le champ des études sur les mouvements alimentaires urbains et la gouvernance collective.

Politiques, sociaux ou liés aux modes de vie, les espaces peuvent faire parler ce qui détermine qui peut participer et qui en est exclu.se.s. Approfondir ces dynamiques permet de comprendre les barrières ou les facteurs influençant l'accès à la participation, y compris des questions d'accès aux ressources, de statut économique, social, de genre, d'ethnicité, entre autres. En identifiant les exclusions potentielles décrites par ces dynamiques, la recherche peut contribuer à travailler à créer des espaces plus inclusifs en renforçant la légitimité et la richesse des discussions sur les actions entreprises dans ces espaces.

Mettre à l'examen ces perspectives peut donc apporter une compréhension accrue des mécanismes formels et informels de participation, ce qui peut aider à identifier les obstacles et les moyens pour en améliorer l'accès. En mettant en lumière des pratiques d'exclusion, la recherche peut aussi encourager les personnes impliquées dans les initiatives de participation citoyenne à semer des politiques, des pratiques ou des attitudes plus inclusives. Donner la parole aux groupes et aux individus qui sont souvent discriminé.e.s de la recherche et des espaces peut contribuer à lutter contre les inégalités en matière de participation. De plus, améliorer l'accessibilité peut servir à renforcer la démocratie et à faire rayonner la solidarité alimentaire autonome en tant que mode d'engagement politique. Cela peut inciter les actrices politiques et la société civile à pousser pour des réformes visant à accroître le pouvoir d'action des mouvements alimentaires. Enfin, la recherche peut également conduire à des innovations dans la gouvernance collective en explorant de nouvelles approches et expérimentations.

Dans les prochains chapitres, nous présentons notre recherche en cinq parties. Nous nous engageons d'abord dans un état des lieux sur la participation en politique et ses approfondissements en réponse à la sophistication des démocraties participationnistes. Par la suite, nous replaçons ces débats dans un survol des pratiques organisationnelles de groupes de la société civile et dans les pourtours de la justice et de la

solidarité alimentaires. L'étape de la recension des écrits permet de construire un cadre théorique à l'aune de la participation buissonnière. Notre méthodologie est exposée avant de décrire les organismes au cœur de cette recherche. Nous dégageons le sens des résultats à partir de la section analyse où nous discutons des résultats observés. Dans cette section, nous consacrons aussi une partie sur les apports scientifiques et les limites de notre étude. En dernier lieu, la conclusion est l'occasion de faire un retour sur les éléments de la recherche et de souligner les enjeux à approfondir pour le futur.

CHAPITRE 1

ÉTATS DES SAVOIRS ET PROBLÉMATIQUE

Dans cette première partie, l'objectif est de fournir un aperçu des débats entourant l'évolution de la participation et son rapport aux façons d'organiser démocratiquement la vie sociale. La revue de littérature sert à éclairer notre objet de recherche afin de mieux saisir, plus tard, la portée du cadre théorique. Afin de bien comprendre la place de la participation dans les lieux d'engagement civique, nous nous penchons sur la genèse du phénomène participatif. Puis, nous évaluons les structures en tant que telles. Ensuite, nous mettons en perspective l'investissement de la solidarité alimentaire. Finalement, nous présentons la problématique et les questions de recherche.

1.1 Le florissement de la participation

Dès ses débuts au XVIII^e siècle, le régime démocratique représentatif aspirait à offrir une tribune à certaines castes d'acteurs politiques – il a fallu attendre le XX^e siècle avant que prendre part à la source du pouvoir politique (se présenter, voter, etc.) soit étendu à un plus grand nombre d'acteurs et d'actrices. Pour les Modernes, le but reste le même : accorder l'autonomie aux membres de communautés politiques de participer à l'État-nation (Manin, 1997 ; Dupuis-Déri, 1999). C'est d'ici que s'enracine l'idée de participation qu'il conviendra d'appeler conventionnelle. À partir du moment où il fut admis que des idéologies religieuses ne jouissaient plus de quelconque pouvoir sur l'organisation des cités, les sociétés occidentales ont imaginé la démocratie représentative libérale (Gauchet, 2008). Le fonctionnement est simple. Devenu pouvoir, l'État est un projet abstrait et rationnel auquel les membres des sociétés libérales doivent se conformer (Gauchet, 2008). À travers une gamme de pratiques citoyennes, les membres participent à incarner le projet étatique en se présentant aux urnes et en élisant des représentants.e.s. Dans ce modèle, il n'y a pas encore de réel pouvoir aux citoyen.ne.s, hormis lors du vote, emblème du processus électoral formel (Braconnier, 2014).

Au tournant des années 1960, les pratiques de prise de décision des démocraties contemporaines ont été influencées par des écrits théoriques de plus en plus prépondérants sur la démocratie participative et délibérative. Ces écrits s'appuient, notamment, sur les partisans classiques d'une démocratie active et informée du peuple, tels que de Tocqueville, Rousseau, Jefferson et Dewey (Zask, 2011, p.10). Avec les années, le déplacement vers des dispositifs participatifs s'est aussi consolidé avec une critique du libéralisme politique et de la représentation électorale (Bherer et al., 2016, p.225). Celle-ci exigeait de

repenser les pratiques démocratiques (Mouffe et Laclau, 1985) et l'espace public (Habermas, 1962, 1992 ; Fraser, 1989, 1990, 1992).

Né d'une volonté politique de justice sociale (Gret et Sintomer, 2002), le budget participatif (BP) de 1989 à Porto Alegre au Brésil est à ce jour reconnu comme l'un des épisodes les plus notoires quant au consensus du virage participatif (Bacqué, 2005, p.9). L'exemple de Porto Alegre cristallise l'importance d'intégrer la place des citoyen.ne.s ordinaires à la prise de décision publique (Gret et Sintomer, 2002). Aujourd'hui, l'approche participative est sollicitée pour recouper une panoplie de processus pour prendre, influencer ou contester les décisions publiques sur des enjeux variés, telles que l'environnement, l'aménagement urbain ou la gouvernance (Blondiaux et Sintomer, 2002). Bien que la demande de reconnaissance et de partage des pouvoirs ait des racines anciennes (Castells, cité dans Bacqué, 2005, p.10), la démocratie participative incarne aujourd'hui un impératif de la gouvernance urbaine dans les sociétés libérales, notamment à travers l'application de la démocratie délibérative (Blondiaux et Sintomer, 2002).

Le modèle participatif provient ainsi d'un type de démocratie qui combine certains aspects de la démocratie représentative et de la démocratie directe dans son fonctionnement. D'une part, la démocratie directe telle que défendue par des théoriciens comme Rousseau et Mill, où le peuple décide de son avenir sans intermédiaire (Pateman, 2000 [1976]), se distingue d'autre part de la démocratie représentative moderne dans laquelle un type d'organisation politique fait élire un groupe d'élu.e.s dans le but de représenter le peuple (Manin, 2019 [1996]). Conséquemment, Fung et ses collègues (2007) avancent que la démocratie participative, quant à elle, permet en quelque sorte d'intégrer la participation des citoyen.ne.s dans la prise de décision publique. Pourtant, les théories participationnistes critiquent l'unique recours à la représentation pour organiser le politique. Carole Pateman (2000 [1976]) explore en profondeur comment la démocratie participative peut avoir des visées éducatives pour inciter l'électorat à faire des choix socialement responsables à long terme. Par ses écrits sur la démocratie délibérative, Habermas (Honneth, 1991) critique l'éloignement entre décideur.e.s politiques et société civile. Il soutient que la démocratie électorale doit être complétée par des dispositifs délibératifs qui ne doivent pas être limités aux institutions formelles, mais qui doivent aussi s'étendre à l'ensemble de la société civile.

Si la démocratie participative a servi à nommer les expériences (BP, forums sociaux, assemblées citoyennes, ateliers publics, etc.), la dimension délibérative complexifie son homologue participatif en

s'attardant à l'exigence de débats et de délibérations argumentés entre citoyen.ne.s (Blondiaux et Sintomer, 2002, p.17). Un rapide tour de la littérature permet de localiser que les développements récents au sujet de la délibération sont attribuables à des précurseurs comme Habermas (Honneth, 1991 ; Talpin, 2013) et Rawls (Florida, 2018). Le tournant délibératif lui-même a véritablement débuté vers les années 1980 avec l'approche des mini-publics de Dahl qui espère fournir les ressources pour structurer les capacités de délibération des citoyen.ne.s (Fung, 2013). On s'intéresse désormais de plus en plus à des techniques comme les jurys citoyens (Fung, 2003 ; 2015) et les sondages délibératifs (Fishkin, 2003 ; 2005 ; 2010). Entre autres, les outils du paradigme délibératif (tels que les mini-publics) auront servi à illustrer la manière dont les intérêts individuels et collectifs se construisent et ont des impacts sur les discussions (Fung, 2013 ; Mansbridge et al., 2010).

En sachant que les processus participatifs modernes sont désormais suffisamment sophistiqués pour être des catalyseurs en matière de redevabilité et d'empowerment des citoyen.e.s (Fung et Wright, 2003), certaines critiques pensent qu'un risque de jeu de pouvoir persiste (Durand Folco, 2016). Le rôle et la position des élu.e.s contribueraient parfois à professionnaliser et à façonner l'omnipotence de l'élite politique (Fung, 2015). D'autres critiques cherchent à illustrer que certaines expériences participatives font l'économie des commentaires théoriques sur la démocratie représentative. Par exemple, les prérogatives de la démocratie participative sont de transformer les dynamiques de la représentation de manière à permettre l'engagement citoyen (Bherer, 2008 ; Bherer et al., 2016). Minimiser cette exigence en transférant les avantages de l'idéologie participative à l'intention des élu.e.s risque que son institutionnalisation cause l'échec de son projet de redistribution du pouvoir. L'exigence que la participation soit confiée aux élu.e.s peut déboucher sur une forme de sclérose des institutions par rapport aux effets attendus sur les bénéfices sociaux, politiques et environnementaux (Blondiaux et Fourniau, 2011). Certaines études craignent même que la participation soit toujours d'une certaine manière l'intégration des citoyen.ne.s aux conditions invoquées par l'État (Katsiaficas, 2001). Basée sur ces constats, l'hégémonie des valeurs libérales, celles qui ont façonné les normes des modèles démocratiques, est contestée bien avant d'envisager un projet politique à partir d'une terminologie participative qui soit émancipatrice (Rancière, 2005). Entre autres, par exemple, la perpétuation des idées néolibérales dans l'espace politique atomiserait les visées émancipatrices de la participation (Deneault, 2013 ; Hayat, 2015).

Devant cette évolution, la notion de participation citoyenne a monté en notoriété en tant qu'approche essentielle dans les processus de consultation publique. L'approche présume que sa tâche est de résoudre

ou contourner certaines crises de confiance envers les élites politiques et de revaloriser la capacité et la légitimité des « profanes » à faire des choix collectifs (Bacqué et Sintomer, 2011, p.27). Bien avant que l'institutionnalisation de la participation citoyenne parvienne à maturité, la notion de participation civique est retenue pour restituer les termes de l'engagement des citoyen.ne.s face à leur propre parcours de vie en tant que membre de leur collectivité. Dans les années 1980, Mansbridge (1983) fait contraster deux conceptions antinomiques de la démocratie, dans lesquelles la démocratie de consensus permettrait d'améliorer l'éducation et la formation civiques pour la défense d'intérêts communs. Le philosophe indien Amartya Sen (1999) réfléchit au développement humain de manière à mettre la focale sur les capacités des individus à ne pas être que des produits de la citoyenneté. Plus récemment, Pateman (2012) soutient que la participation citoyenne peut viser à renforcer la vie de communauté et la saine démocratie, tout en faisant l'apologie d'une participation qui met en pratique une gamme de moyens pour favoriser l'engagement civique des populations marginalisées.

Avec la progression des courants féministes et critiques dans le champ des théories participationnistes, plusieurs auteurices signalent des questions relatives aux structures de pouvoir qui façonnent les processus de participation à la chose publique (Pateman, 2000 [1976] ; Mouffe et Laclau, 1985 ; Mansbridge, 1999 ; 2006 ; 2010), plus particulièrement à l'égard de l'inclusion dans les délibérations (Young, 1990, 1997 2002, 2011 ; Fraser 1990, 1992, 2004). Iris Marion Young souligne l'importance de renforcer certains processus délibératifs internes afin de favoriser l'inclusion des groupes marginalisés, alors que Nancy Fraser pousse plus loin en affirmant que la reconnaissance complète des subalternes se fait en repensant également l'élaboration en amont des politiques participatives. Par exemple, certaines études démontrent que les rapports sociaux et leur imbrication peuvent représenter une forme de contrainte à la participation (Sa Vilas Boas, 2015 ; Palacios, 2016), spécialement lorsque les normes des systèmes de domination sont reproduites par les designs participatifs eux-mêmes (Palacios et al., 2015). D'autres encore affirment que l'action collective à l'échelle locale, par exemple les regroupements citoyens, décloisonnerait la délibération publique parfois accaparée par les expert.e.s (Lamoureux, 2008a ; Dufour, 2016).

Dès lors, ce qui attire l'attention est un décalage avéré entre les valeurs cardinales du projet de gouvernance démocratique, par exemple efficacité, légitimité et justice (Fung, 2015), et l'autorité et la base. D'autres écrits sur les postulats participatifs sont motivés par les prémisses de la politisation des citoyen.ne.s pour réconcilier ce décalage dans les valeurs cardinales. La définition contemporaine de la

politisation s'est élargie avec les réflexions de Bourdieu, par exemple, sur la formation de l'opinion, ou encore de Laclau et Mouffe, sur la formation discursive du pouvoir (2019 [1985]).

Legroye définit la politisation comme suit : « la prise de conscience chez des acteurs étrangers aux jeux ordinaires de l'espace politique de ce qu'ils appellent la dimension ou la portée politique de leurs activités » (2003, p.365). Le concept décrit donc le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert une conscience politique, ainsi que les interactions derrière la production de cette conscience. Par exemple, l'approche participative insiste sur la question du renforcement des capacités critiques et la manière dont les individus ordinaires de la société civile produisent au quotidien de la politique (Eliasoph, 1998, 2011, 2015). Dans le même ordre d'idées, certaines études interrogent le rapport à la politique de groupes informels (Walsh, 2001, 2004, 2012) et de comités citoyens (Patsias, 2016). Ces informations ont le potentiel de construire des liens entre les écueils rencontrés par certains modèles et l'exercice d'une citoyenneté. Ici, les réflexions imposent de revenir sur les qualités de la participation à articuler une certaine cohésion sociale (Putnam, 1995).

Suivant l'approche de la politisation, quelques analyses ont réfléchi à l'apport de l'engagement individuel et associatif sur la société civile (Hamidi, 2006 ; Marsh et Akram, 2015 ; Theocharis et van Deth, 2018 ; Bherer et Dufour, 2023). Lichterman et Eliasoph (2014) notent que l'action civique des groupes de la société civile peut toucher un type d'action, et non un secteur spécifique d'acteurs. La politisation ne se limite plus à une sensibilisation politique accrue lors d'événements politiques formels (élections, débats, manifestations, etc.). Désormais, les individus et les groupes se penchent sur des questions politiques de manière plus ou moins diffuse dans leur vie courante et au gré de leurs interactions sociales (Eliasoph, 1998). En ce sens, les groupes peuvent faire co-exister des actions menant à la politisation de leurs membres ou non. Autrement dit, la raison d'être des collectifs de la société civile ne dépend pas uniquement d'une réflexion politique ; celle-ci, si elle émerge, est la conséquence de contextes sociopolitiques et de relations sociales. Ces réflexions fondent les arguments en faveur d'une approche interactionniste de la politisation (Hamidi, 2006).

Enfin, Young (2011) se questionne sur le potentiel d'étendre la logique participationniste à d'autres formes d'engagement politique, notamment aux mouvements sociaux. À ce sujet, Schifano et ses collègues (2013) pensent que la capacité d'invention et d'indignation de la citoyenneté ordinaire situe la participation dans

une politique de décélération inspirée de la contestation, où « l'ambition est de prendre le temps, de vivre et de faire vivre la participation comme une matière délicate, lente et complexe » (p.138).

Étudiée depuis peu, cette approche de la participation est pertinente pour cette recherche, car elle considère des lieux récemment explorés de l'engagement civique. Neveu et Vanhoenacker (2017, p.7) utilisent le vocable buissonnier pour approcher ces espaces de participation insoupçonnés, clandestins, à l'écart des normes paradigmatiques. La volonté d'analyser l'expérimentation d'une participation ordinaire est de l'interroger sous sa capacité à coconstruire la citoyenneté (p.9). D'autres études, comme celles de Bherer et Dufour (2021, p.193), qualifient de participation informelle certains mouvements populaires de réappropriation de la ville. Par exemple, on considère dans cette veine la réappropriation urbaine de « résistance infra-politique » (Baudry, 2012). La participation informelle concernerait la capacité des personnes à décider pour elles-mêmes et renouvelle la question de « qui parle, pour qui et comment » (Bherer et Dufour, 2021, p.202). De même, Zask (2011, p.11) pense que s'associer librement pour participer aux affaires de la cité est une condition essentielle pour se développer en tant qu'individu distinct et unique. La participation buissonnière, en l'occurrence, serait autonome en tant que projet politique de formation de soi (Apostoli Cappello, 2017). Finalement, quelques études ont cherché à mieux comprendre les formations civiques en fonction de l'intérêt pour la reconnaissance d'un vivre-ensemble et la production d'une collectivité politique (Gardin, 2006 ; Lamoureux, 2008a ; Dufour, 2016).

Ces apports à la notion de participation ne sont pas sans rappeler le principe cardinal de subsidiarité en démocratie (Durand Folco, 2016), puisqu'ils ramènent la politique à son plus petit dénominateur : ce sont les individus qui fondent les actes normatifs. En politique, le principe de subsidiarité est un principe selon lequel la responsabilité d'une action revient aux personnes directement concernées par celle-ci. Sur la question des fondements radicaux de l'idéal démocratique, Zask montre « qu'une entreprise dont la forme et la nature n'ont pas été préalablement définies par [les individus] eux-mêmes ne peut qu'être une forme illusoire de participation » (2011, p. 9). En agissant de la sorte, une telle proposition revient à miser sur un principe de subsidiarité et s'engage à dégommer le risque de récupérer la participation (Durand Folco, 2016) si les individus deviennent responsables des un.e.s envers les autres. Autrement dit, il s'agit d'agir de sorte à éviter que la participation citoyenne ne soit détournée ou manipulée à des fins inappropriées. La compréhension qu'en tire Zask (2011) peut plausiblement devenir un terrain d'expérimentation fécond pour énoncer les avantages de processus participatifs radicaux.

En fin de compte, les modèles de participation ont insisté sur l'idéal type démocratique, notamment en matière de partage des pouvoirs et de redevabilité. Cela a permis de cerner les pourtours de la (re)production des dynamiques de pouvoir, des processus de formation de la citoyenneté et des compétences civiques, des formes contemporaines de mobilisations publiques et populaires. Si les aspirations concordent aux débouchés, les frontières participatives modernes peuvent potentiellement préfigurer une séquence d'actes qui combinent des moyens individuels et collectifs permettant l'élargissement de l'engagement politique. Nous retenons de la section que la participation buissonnière ou non conventionnelle renforce l'importance d'un cadre autonome afin de résoudre des enjeux collectifs. Loin de contredire les enjeux discutés plus haut dans la section, les modèles de développement d'un tel modèle de participation composent aussi avec les écueils énumérés par les analyses de la gouvernance participative traditionnelle. Conséquemment, il s'agit de faire le rapprochement de ces écueils avec les propositions normatives de la participation non conventionnelle pour vérifier la faisabilité de celle-ci comme mode d'action politique.

1.2 Structures et dynamiques de pouvoir

Dans le contexte de cette recherche sur les groupes marginalisés de la société civile, nous proposons de nous éloigner de la sphère politique spécialisée, caractérisée par des groupes d'expert.e.s et leur rôle d'influence dans le champ de la politique publique (partis, groupes de pression, organisations non-gouvernementales, etc.). Puisque nous empruntons quelques-unes des notions participatives traditionnelles, nous ne nous en éloignons pas complètement. Certains collectifs de l'étude sont plus liés que d'autres au cadre de la participation publique. Lors de projets participatifs publics, l'authenticité de l'opinion des citoyen.ne.s présent.e.s lors de l'édiction des décisions n'est pas toujours nécessairement reconnue (Manin, 2012). La mise à distance que nous effectuons permet d'éviter d'autoriser uniquement les groupes formellement organisés à faire du politique (Eliasoph, 1998). Ainsi, dans cette section, nous évaluons l'éventail des structures et des pratiques qui constituent un levier pour la participation politique à l'échelle citoyenne (Bherer, 2011). Ce qui nous intéresse pour cette section est donc de situer quelques structures horizontales. Par le biais de différentes approches organisationnelles, les moyens d'organiser le vivre-ensemble dans une communauté donnée sont variés. Comme l'action à l'échelle d'individuelle existe dans l'interaction avec un environnement systémique plus grand qu'elle, il s'agira d'interroger, plus tard, comment les structures politiques et sociales en amont interviennent sur les rapports sociaux.

Selon plusieurs auteures, le départage entre verticalité et horizontalité pour singulariser le type d'orientation d'une organisation sociale remonte aussi loin qu'à Rousseau et qu'à Kant (Katsiaficas, 2001 ; Le Coadic, 2006 ; Foessel, 2017). En fait, ce serait en vertu de la notion conceptuelle d'autonomie telle que l'a introduite Kant que certains individus décident de s'organiser collectivement. En ce sens, la volonté d'autonomisation d'une communauté réfère à la volonté de s'émanciper de l'autorité et de contraintes extérieures jugées non légitimes (Castoriadis, 1988 ; Parazelli, 2007). Comme Castoriadis (1988) le met en exergue, historiquement le désir d'autonomie (collective) d'un groupe réside au préalable dans la prise de conscience qu'un pouvoir explicite le régule. Ainsi, une société autonome peut exister si les individus qui y prennent part entretiennent un rapport lucide envers les significations intériorisées qui explicitent l'exclusion politique de certains groupes (Castoriadis, 1988, p. 86).

Autrement dit, l'autonomie n'est pas la dynamique d'une société sans règles ou lois, elle est plutôt le résultat de l'organisation horizontale de priorités préalablement, volontairement et collectivement identifiées. L'autonomie (collective) représente moins une idéologie que la dynamique d'une agrégation volontaire d'individus qui s'interrogent sur les visions à s'octroyer en tant que collectivité (Katsiaficas, 2001, p.552). Par ailleurs, cette position se couple à la perspective rousseauiste de l'autonomie (individuelle) face à l'empowerment. L'autonomie n'est plus unilatéralement libérale lorsque celle-ci peut aussi prêter un sens à un projet politique de changement social (Foessel, 2017). C'est à juste titre le propre de plusieurs organismes de la société civile d'avoir comme projet l'empowerment de leurs membres par le biais de leur participation aux structures mises en place pour répondre au projet politique.

Plus récemment, l'intérêt de repenser les manières de s'organiser politiquement de manière autonome trouve une partie de son inspiration dans les mobilisations en réponse aux inégalités sociales croissantes (Lamoureux, 2008b), tant à l'échelle globale qu'à l'intérieur des mobilisations elles-mêmes (Falquet, 2005). Dans une perspective matérialiste de l'oppression, Falquet juge que « l'organisation, les revendications et la portée [des mouvements sociaux] sont intrinsèquement marquées par la dynamique des rapports sociaux de sexe » (2005, p.33). Cela indique que même les mouvements progressistes ne sont pas à l'abri de reproduire certains rapports de pouvoir. Falquet pense que le procédé de différenciation sur lequel se basent les logiques oppressives s'oppose à l'espoir d'hybrider « par le bas » les différences d'héritages culturels ou identitaires (p.19). En outre, portées par les principes de l'autonomie collective, certaines propositions décrivent la possibilité d'imaginer d'autres manières de vivre en communauté (Kruzynski, 2017, 2018).

D'autres approches matérialistes parlent de renouer avec l'idée d'autogestion dans une démarche d'autonomisation (Hatzfeld, 2011 ; Kokkinidis, 2015 ; Hévin, 2021). Des processus inspirés de l'autogestion peuvent aider à créer une organisation complètement décentralisée qui s'engage à s'opposer à la professionnalisation des tâches et à l'expertise (Kokkinidis, 2015, p.849). Il serait possible « [...], à partir de luttes, d'instaurer [...] des contre-pouvoirs à la base qui préparent la voie à l'autogestion en affaiblissant le pouvoir d'État » (Hatzfeld, 2011, p.55). Par ailleurs, d'un point de vue économique, certaines analyses défendent l'économie sociale (Prince, 2021) ou participaliste (Lebrun, 2014) pour organiser de manière plus horizontale les rapports marchands et par la bande d'avoir des répercussions sur les rapports sociaux. En écho à l'approche matérialiste des rapports de pouvoir, qui avance explicitement que ceux-ci puissent partir du bas pour renverser les rapports de pouvoir du haut, un cadre d'économie sociale ou participaliste laisse entendre que l'agrégation organisée d'associations locales modère l'impact des instances d'administration publique.

Dans cette perspective, certain.e.s s'intéressent de plus longtemps à la place de l'autonomie dans la gouvernance horizontale d'une société (Rosanvallon, 1975 ; Castoriadis, 1988), et plus particulièrement à l'égard de modèles situés de développement de la communauté (Fisher et Shragge, 2007 ; Hill Collins, 2010). La structure horizontale se fonde alors dans une démarche de récursivité (Moreno, 2004, p.141). Selon le concept de la récursivité de Moreno (2014), l'individu et le groupe sont influencés par la structure en même temps qu'ils la transforment et déterminent les conditions d'être de cette structure. C'est à l'égard de la notion d'autonomie que le milieu de l'action communautaire est souvent partagé entre ses missions de justice sociale, et sa structure qui façonne le milieu, c'est-à-dire l'État (Fontaine, 2013). Les études abordent le changement de paradigme avec la néolibéralisation qui s'est effectuée à partir des années 1980 (Hamel, 1989) comme un frein à la collectivisation du communautaire (Parazelli, 1994) et à l'«empowerment» des communautés (Durand Folco, 2019). Par extension des logiques structurelles de gestion et d'intervention de l'État, la position de l'action communautaire traditionnelle, prise entre collaboration, émancipation et aliénation, a pour effet de piéger les rapports entre les individus (Fontaine, 2013, p.13).

Les études les plus complexes sur la question de l'autonomie et des structures d'organisation des rapports sociaux concernent parfois certains groupes militants. Ces analyses rassemblent souvent les espaces d'autonomie selon une culture du vivre-ensemble. Quelques-unes parlent alors du « questionnement des lois et des normes sociales et [d']un désir de création de nouvelles formes non capitalistes et collectives

de politique, d'identité et de citoyenneté » (Pickerill et Chatterton, cités dans Lachapelle, 2017), alors que d'autres parlent d'autonomie collective pour désigner la forme spécifique de la culture organisationnelle choisie par certains groupes militants antiautoritaires (Breton et al., 2015). Dans la volonté spécifique d'autonomisation de certains groupes militants, il s'agit de se donner les moyens de dépendre le moins possible d'intermédiaires (Breton et al., 2008).

Par exemple, l'expérimentation de l'autonomie collective comme culture organisationnelle a lieu au Bâtiment 7 à Pointe-Saint-Charles, où les groupes ont imaginé des activités émancipatrices qui contribuent à un vivre-ensemble harmonieux (Lachapelle, 2017 ; Kruzynski, 2018, 2019). Les activités suivant l'autonomie collective permettent « d'expérimenter des pratiques susceptibles de répondre aux besoins et aux visées de collectivités autodésignées » (Sarrasin et al., 2016, p.231). En reconnaissant l'existence de structures de contraintes extérieures, le projet d'autonomie collective peut alors envisager un type de structures qui permet de diminuer le poids des rapports de domination tant dans la prise de décision que dans la vie associative (Lachapelle, 2017). Les groupes mettent en place des procédés horizontaux basés sur des valeurs de proximité, de réciprocité et de décentralisation. Anna Kruzynski (2018) explique que les groupes tendent vers des pratiques politiques comme des délibérations jusqu'à consensus, équilibrages de temps de parole et des moments de partage des états d'âme (p.145), ainsi que des pratiques culturelles comme la rotation des tâches, le partage d'habiletés et des ateliers éducatifs sur le langage de la domination (p.146). Selon l'autrice, ces pratiques politiques et culturelles, à la différence de celles qui découlent des normes et institutions dominantes, contribuent à l'émergence d'un vivre-ensemble basé sur le respect, la solidarité et la responsabilité (p.149).

Au sujet des mécanismes de pouvoir, certaines analyses réintroduisent les aptitudes de la mixité organisationnelle pour affronter ceux-ci. Par exemple, Fortier et ses collègues (2009) expliquent que la mixité sociale force les individus à faire face à leurs privilèges et décomplexifie du même coup la compréhension de cette notion. Cela aurait tendance à normaliser la responsabilité, la redevabilité et la réciprocité (p.30). Pour autant, il serait primordial d'encourager la diversification des groupes en adoptant un axe d'analyse et d'action sur l'imbrication des systèmes, car dans un espace mixte la possibilité que des expériences soient occultées ou autocensurées est d'autant plus importante (p.34). Un tel angle pour appréhender la réalité peut permettre de diminuer le risque d'être piégé dans des pratiques performatives d'inclusion. En reconnaissant la place dominante des personnes privilégiées dans la société, cela suppose

de passer des efforts symboliques à l'action afin d'amoindrir les frontières invisibles qui peuvent limiter la participation équitable et inclusive.

Ces analyses se sont penchées, finalement, sur l'importance de la préfiguration « ici et maintenant » pour gérer au gré des journées les rapports de domination qui peuvent survenir (Breton et al., 2015 ; Sarrasin et al., 2016). Utile pour approfondir la nature des valeurs et des pratiques de groupes, la préfiguration est un terme qui décrit une adéquation entre les aspirations politiques et les structures mises en place. Adresser la somme des pratiques politiques et culturelles par la préfiguration, au jour le jour, est susceptible de (re)tracer les priorités de manière itérative et de contrer certains jeux de pouvoir (Kruzynski, 2018, p.155).

D'autres études réfléchissent à l'autonomie dans une perspective innovante de gestion des ressources, par exemple avec le mouvement des « communs » (Folco, 2017, 2019 ; Gibson-Graham, 2018 ; Fontaine, 2019 ; Flach, 2020 ; L'Allier, 2021) et certaines initiatives de réappropriation individuelle ou collective de la ville (Baudry, 2012, Rauws, 2016 ; Lorenz et Maurer, 2020 ; Bherer et Dufour, 2021, 2023). Ces études signalent que les terrains locaux et municipaux sont des foyers d'action privilégiés pour l'élaboration de projets citoyens à partir de structures horizontales (Latendresse, 2008b ; Folco, 2016). Plusieurs analyses servent à démontrer que des unités organisationnelles horizontales permettent à des groupes citoyens de s'autonomiser par rapport à l'État ou au marché. Cela s'effectue à partir de l'autodéfinition de leurs pratiques et intérêts (Lorenz et Maurer, 2020) ou encore à partir de la création de réseaux de solidarité et d'affinités inspirés des mouvements sociaux (Kruzynski, 2017, 2019). Appuyées sur de pareilles structures, certaines analyses soulignent que les rapports sociaux peuvent désormais exister avec plus de réciprocité et d'interdépendance (Gibson-Graham, 2016). Dans la forme de ces expérimentations, les recherches soutiennent qu'un réseau de partenariat entre actrices concerné.e.s de la société civile permet d'ériger une stratégie horizontale basée sur le « par et pour », particulièrement innovante pour la gestion de ressources et de biens (Folco, 2019 ; L'Allier, 2021).

Par conséquent, la littérature nous apprend que les structures ont plus de chance d'être cohérentes avec des valeurs d'inclusion lorsqu'on rétrécit l'échelle (Lamoureux, 2008). Le niveau local et microlocal maximise les possibilités de recréer les conditions pour un cadre d'action et d'organisation plus harmonieux. En effet, ces recherches sont nombreuses à valoriser une organisation des structures qui partent du bas ou des marges (Latendresse, 2008 ; Folco 2016 ; L'Allier, 2021 ; Bherer et Dufour, 2021,

2023). Les pratiques d'inclusion et de réciprocité se lient à l'autonomie politique d'«empowerment». Comme il a été dit, une portion de la littérature démontre que cet aspect est particulièrement vrai dans les milieux militants (Lachapelle, 2017 ; Kruzynski, 2018 ; Lorenz et Maurer, 2020). Or, de manière générale, elle reste plutôt silencieuse sur les pratiques concernant les mécanismes de pouvoir des lieux autonomes de l'engagement. De fait, la littérature encadre bien les idées de ces espaces publics sans toutefois nous informer ostensiblement sur les réalités sensibles de certaines communautés en matière de reconduction des rapports de pouvoir. Or, comment faire en sorte que ces structures soient inclusives pour le vivre-ensemble ? Issues de ce flou théorique, le questionnement concernant ces lieux qui semble émerger de lui-même fera notre objet de recherche.

1.3 Initiatives alimentaires urbaines

Les sections ci-dessus ont replacé l'importance de la pensée et du design des structures pour aborder la participation. Certains axiomes de la démocratie participative sont éloquentes pour poursuivre la discussion, notamment ceux misant sur les perspectives des groupes marginalisés et la visibilisation de leur parole. Nous choisissons de complexifier les apports de la démocratie participative et de nous intéresser à des instances de participation qui relèvent d'une démocratie de l'ordre de l'informalité, comme c'est le cas parfois lors de groupes civiques bâtis par une démarche horizontale. Autrement dit, ce ne sont pas des corps ou des outils politiques qui ont expressément un pouvoir de décision politique ou même une dimension politique qui soit clairement explicite. Le choix d'approfondir la réalité des initiatives alimentaires dans la société civile est donc une décision conséquente à la suite de la discussion entamée précédemment. Ces initiatives sortent de la sphère politique spécialisée (elles ne sont pas des lobbys formellement constitués afin de faire pression sur les politiques publiques, par exemple) ; elles sont pourtant politiques (elles ont pour mission de nourrir la communauté), mais il n'est pas attendu que les membres aient un degré de politisation pour s'impliquer. Pour sonder davantage la question, voyons ce que la littérature indique sur les initiatives en alimentation.

S'appuyer sur un concept spécifique suggère d'orienter la revue de la littérature afin d'établir les priorités de la démarche scientifique. Un concept important lorsqu'on parle d'initiatives ou de programmes en alimentation est celui de la sécurité alimentaire. Selon les Nations unies, la sécurité alimentaire « est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine » (ONU, 2007). Situé plus

près de notre portion empirique, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec résume le concept de sécurité alimentaire comme un état selon lequel un individu ait accès en tout temps, dans la dignité, à suffisamment d'aliments et d'informations pour qu'il puisse mener une vie saine et active (MSSS, 2008).

Ces propositions de définitions misent toutes sur la disponibilité et l'accès alimentaires et aux droits permettant d'acquérir la nourriture. Cependant, aucune d'entre elles ne sous-entend que la sécurité alimentaire soit étroitement liée à la pauvreté et aux disparités socioéconomiques. Elles semblent même parfois cantonner les éléments à un discours de responsabilisation individuelle. Selon le Collectif en sécurité alimentaire du Réseau des villes et régions laboratoires du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS), la rhétorique de responsabilité individuelle contribue à l'invisibilisation du problème : « les politiques se réduisent souvent à des interventions de dernier recours assumées dans l'urgence par des organismes sous-financés du milieu associatif ou communautaire et selon des routines institutionnelles de gestion » (Berti et al., 2017). Les auteurices expliquent que l'efficacité des projets alimentaires ne peut être durable que si les populations concernées par l'insécurité alimentaire se réapproprient la cause : « des jardins communautaires ou des marchés de quartier [...] peuvent ne pas fonctionner si les populations vivant l'insécurité alimentaire sont exclues des décisions, ne s'identifient pas à ces lieux et ne les fréquentent pas » (Berti et al., 2017). Dans ce contexte, il est intéressant que certaines initiatives alternatives en alimentation ouvrent une brèche à la dimension « caritative » de l'approche en sécurité alimentaire traditionnelle.

Comme il a été mentionné dans la section précédente, les études révèlent que depuis le tournant néolibéral du secteur public québécois à la fin des années 1980 (Hamel, 1989), les enjeux de l'action politique du communautaire concernent de plus en plus une forte dépendance à l'État. Ainsi, les études affirment que le style de développement local est antithétique avec la réalité du milieu communautaire lorsqu'elle se situe dans un partenariat public-privé ; on peut penser notamment aux Corporations de développement communautaire (Fontaine, 2013 ; Folco, 2016). Notons que l'aide alimentaire est encore un volet important de l'action communautaire dans le paysage montréalais. Pensons à la banque alimentaire *Moisson Montréal* ou encore aux cuisines collectives de quartiers. Les pratiques traditionnelles des organismes communautaires en milieux urbains présentent l'avantage d'agir également sur le développement local, car c'est souvent à l'échelle locale que se tient la gestion des enjeux sociaux, économiques et environnementaux (Fontan et al., 2006). D'ailleurs, Panneton (2014) remarque dans son

mémoire de maîtrise que certaines cuisines collectives montréalaises permettent aux participantes de reconstruire les liens d'une citoyenneté érodée et participent à créer des microsociétés nouvelles. Bien que les initiatives du milieu communautaire aient été parmi les premières réponses à l'insécurité alimentaire, leur action sur l'accès à la nourriture devient rapidement insuffisante (Riches, cité dans Payant-Hébert, 2013).

En conséquence, des pratiques innovantes commencent à se dessiner. L'étude de Payant-Hébert (2013) démontre que certains jardins d'agriculture urbaine aident les citoyen.ne.s à se conscientiser sur la saine alimentation, mais n'interviennent pas en tant qu'alternative convaincante pour freiner l'insécurité alimentaire des personnes participantes. La contribution des jardins se situe alors davantage du côté de la socialisation entre les personnes. En apportant une dimension politique importante localisée dans la socialisation, cette étude est précieuse pour notre recherche, car elle révèle deux aspects. D'abord, le discours de responsabilisation sous-tendu par la notion de sécurité alimentaire (comme aider à la conscientisation) ne réussit pas à lui seul à répondre aux définitions théoriques. Ensuite, les bénéfices de ce type d'initiative s'inscrivent en tant que ressource complémentaire à l'aide alimentaire parmi un réseau d'autres ressources. Ainsi, il pourrait être instructif d'examiner les axes de cette socialisation entre les actrices depuis un concept qui imagine l'alimentation comme un réseau de relations plus complexes.

1.3.1 Défis de la solidarité alimentaire

En tant que réponse différente à la prise en charge de l'(in)sécurité alimentaire, le concept de solidarité alimentaire commence à émerger depuis quelques années (Rodriguez, 2017 ; Bherer et al., 2018 ; Healy et al., 2021). Parmi les apports recoupés par certains écrits sur le concept de solidarité alimentaire, on retrouve un dépassement de la version caritative du don alimentaire ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'action des personnes concernées. Ceci souligne l'importance de cerner des solutions pour garantir l'accès à une alimentation équitable, en valorisant notamment la coopération, la solidarité et la responsabilité collective (Le Crom et Retière, 2022). Le concept englobe donc des questions comme les inégalités sociales et économiques, l'écologie, la sécurité alimentaire, la justice et la souveraineté alimentaire (Pimbert, 2018).

Dans la recherche francophone, le concept de solidarité alimentaire est encore grandement sollicité. En comparaison avec la littérature anglophone qui foisonne sur les travaux associés aux projets issus du mouvement alimentaire alternatif, les concepts de « food justice » et de « food sovereignty » sont des

concepts clés prédominants pour aborder les inégalités structurelles, dont celles liées à l'alimentation. La justice alimentaire évoque également des questions semblables à la solidarité alimentaire, mais insiste davantage sur l'aspect de justice sociale dans des perspectives féministes, antiracistes et/ou anticoloniales de luttres contre les inégalités structurelles qui affectent l'accès à une alimentation adéquate (Cadieux et Slocum, 2015, p.2-3). Les disparités et les injustices liées à la production, à la distribution et à la consommation des aliments sont mises en lumière. Cadieux et Slocum (2015) soutiennent que les études qui défendent l'activisme dans le mouvement alimentaire ont besoin de rendre compte de leur responsabilité à s'assurer que les efforts déployés soient intentionnels sur ce que signifie faire une solidarité alimentaire socialement juste.

En reconnaissant la dimension historique de dépossession de l'aide alimentaire, une approche structurelle à la solidarité alimentaire ou à la justice alimentaire, a plus de chance de remédier aux dynamiques de pouvoir asymétriques présentes dans les communautés vulnérabilisées, particulièrement les communautés racisées (Ramirez, 2015). Relativement au concept d'insécurité alimentaire, un cadre d'analyse et d'action féministe, antiraciste et anticoloniale à un projet alternatif d'alimentation serait ainsi plus à même de répondre aux besoins en alimentation des populations, car ce cadre cherche entre autres à contrebalancer les forces hégémoniques qui déracinent l'agriculture et l'économie locale (Zitcer, 2015). L'élargissement des études sur le mouvement alimentaire explicite la complexité des relations entre le capitalisme, la décolonisation et l'agriculture. En mettant l'accent sur le rapport existant entre deux entités liées l'une à l'autre, la solidarité alimentaire permet aussi de positionner l'agriculture urbaine comme étant un moteur simultané de contestation et de reproduction des logiques capitalistes et coloniales (McClintock, 2018 ; Ghose et Pettygrove, 2018). Le concept invite à adopter une posture vigilante quant aux projets alimentaires associés à des lieux de participation buissonnière. Sélectionnés pour notre étude, les lieux de participation buissonnière sont remarquables à observer pour la solidarité alimentaire tandis que leurs échelles d'action et d'appropriation prennent fréquemment place au niveau local. Afin de passer de l'initiative citoyenne à l'action politique (Devaux, 2015), particulièrement dans un contexte montréalais marqué par les disparités socioéconomiques et raciales entre les populations, il est utile que les espaces et les projets alimentaires d'une communauté déploient des efforts d'inclusion auprès des populations vulnérabilisés par l'insécurité alimentaire. Altérés par des dynamiques historiques d'appropriation, des espaces aux aspirations vertueuses peuvent vite devenir des lieux inhospitaliers lorsque ces logiques d'appropriation se (re)manifestent sournoisement de l'intérieur.

Ainsi, l'approche de la solidarité alimentaire, particulièrement celle qui s'inscrit dans un réseau de ressources, est préférée puisqu'elle fait écho à la transformation de l'ensemble des systèmes alimentaires pour promouvoir la solidarité (Pimbert, 2018). Quand elle est homologuée à un cadre critique, elle demeure dépendante des héritages historiques de la communauté (Morrow et Parker, 2020) et redevable à la multitude d'identités sociales existantes (Nightindale, 2019). C'est pourquoi cette approche est utile à coupler aux approches de développement urbain (Rauws, 2016) dans l'intention de mieux prendre en compte les besoins d'une communauté en matière d'alimentation. Par exemple, Fisher et Shragge (2007) suggèrent un modèle de développement de communauté à l'échelle des quartiers qui éclorait d'une organisation locale. Puisque cette approche part d'une collectivité plus ou moins autonome et irradie vers l'extérieur (Fisher et Shragge, 2007, p.194), la collectivité permet de réunir les conditions pour agir concrètement de l'intérieur sur les enjeux liés à des dynamiques structurelles (p.204).

De manière analogue, d'autres études encore se penchent sur la capacité des coopératives et des OBNL en économie sociale à prendre en charge les enjeux d'accès à l'alimentation. Selon Prince (2021), l'économie sociale est une réponse longue de plusieurs décennies à maints enjeux sociaux, entre autres pour sa position suffisamment loin de l'État et sa capacité à inventer des pratiques innovantes. À Montréal, l'épicerie La Dal et le Carrefour solidaire sont deux exemples de coopératives ancrées dans leur communauté locale. Parmi quelques OBNL, il existe des projets œuvrant pour la solidarité alimentaire par l'agriculture urbaine, comme la Concordia Greenhouse, qui exploite des serres sur le toit de l'université, ou encore la Grainothèque, une bibliothèque d'échange de semences dans le nord de la ville.

Certaines de ces initiatives d'économie sociale en alimentation peuvent être rassemblées dans des thèmes plus vastes et réunir des réseaux d'acteurices diversifiés, par exemple dans le prolongement des mouvements de transition socioécologique ou des communs. Les discours scientifiques sur la transition cherchent à articuler les dimensions politiques dans les solutions face à la crise écologique (Audet et Côté, 2015 ; Audet 2015, 2016). Autrement dit, ces discours posent la nécessité de repenser les modes de production du vivre-ensemble pour parvenir à transformer notre rapport à l'environnement (L'Allier, 2016). Le Santropol roulant sur Le Plateau-Mont-Royal qui vise à briser l'isolement économique entre les générations et les cultures ainsi que le comité citoyen autoporté FEEDback qui s'emploie à récupérer les invendus des commerces locaux pour les redistribuer au quartier sont de bons exemples de ce genre d'initiatives.

Introduits entre autres par Biehl et Bookchin (2013 [1998]), mais principalement théorisés par Ostrom (2005 [1990]), les communs proposent de gérer collectivement un bien matériel ou non matériel de la vie en société. Un ancrage local peut même espérer se réappropriier le pouvoir d'action détenu par les forces hégémoniques existantes (Biehl et Bookchin, 2013 [1990], p.82). Un exemple notoire d'un commun montréalais est l'épicerie collaborative autogérée Le Détour qui offre un service alimentaire abordable pour la communauté locale, située dans le Bâtiment 7. Le Sentier urbain, né d'une initiative citoyenne participant à transformer des espaces urbains en lieux d'agriculture et à mobiliser le quartier en offrant un programme de réinsertion socioprofessionnelle, est aussi un exemple de communs à Montréal.

Ces différentes pratiques de communs auraient le potentiel de se consolider en réseaux de solidarité et d'affinités de la société civile pour développer de nouvelles stratégies d'action (L'Allier, 2021, p.34). Un commun alimentaire pourrait donc s'inscrire dans un système alimentaire local et être lié à des épiceries autogérées, des jardins collectifs, des groupes citoyens, des marchés publics, des producteurs.rice.s local.e.s, etc. En étant malléable et interreliée, la solidarité alimentaire a la capacité d'être complémentaire à différentes déclinaisons de notre notion de participation. Par exemple, des collectifs citoyens peuvent faire référence à l'engagement des personnes dans le cadre de leur implication. Les initiatives peuvent aussi relever de la participation informelle, comme nous l'avons vu plus haut. Verdir le trottoir devant sa maison peut représenter par exemple un acte participatif informel (Bherer et al., 2023). Les guérillas jardinières, les frigos collectifs, et le glanage sont d'autres exemples d'initiatives ayant le potentiel de prendre part à un acte participatif informel, comme celui d'un commun alimentaire. Bien qu'ils ne fassent pas tous l'objet de notre étude, ces exemples s'inscrivent dans une définition englobante de participation politique.

En ce qui concerne les dimensions plus ou moins informelles de la solidarité alimentaire, l'organisation en réseaux de coopération participe à agir selon la définition d'autonomie (collective) telle que nous l'avons explorée précédemment. Nous remarquons que la plupart des pratiques explorées sont relativement autonomes face à l'État et il est important de désigner les initiatives ainsi. À la section 1.2., nous avons observé que dans la notion d'autonomie se trouve un référent politique implicite. Les milieux autonomes n'engagent pas seulement une autonomie vis-à-vis de l'État, mais affirment également une autonomie politique en écho à une mission d'«empowerment» citoyen. Cette autonomie n'est pas uniquement autoproclamée, elle devient explicite si elle se réfère à des relations politiques, telles que la solidarité et la déconstruction des rapports de pouvoir. Discuter de l'inclusion de sujets politiques qui n'ont pas

toujours de poids décisionnels significatifs lors de conventions traditionnelles supporte la prémisse que le caractère informel de la communauté amplifie le sentiment d'inclusion. L'autonomie en dialogue avec l'inclusion se racole à des valeurs de réciprocité, de décentralisation, de proximité, etc. (Fung, 2015). Cet engagement (re)met à niveau l'articulation entre les sujets, le groupe et la société où l'«empowerment» devient une résultante directe. Comme nous l'avons convenu, l'«empowerment» se réalise de deux manières : par rapport à l'État ; mais également par rapport à la participation aux structures fixées par la communauté, c'est-à-dire l'«empowerment» des personnes.

Choisir d'employer l'énonciation autonome, au lieu de collective par exemple, souligne l'importance de la réciprocité entre objet et sujet, donc de pouvoir être politique. L'idée de collectivité, comme dans l'énoncé initiative collective de solidarité alimentaire, n'introduit pas inéluctablement une dimension politique. Quant à l'autonomie politique, elle permet de légitimer la participation par les attitudes et les comportements des groupes à fournir des outils pour la socialisation ou la politisation des actrices (Eliasoph, 1998 ; Braconnier, 2014). Ce qui rend les groupes de notre étude politiques, c'est le fait qu'ils soient ancrés dans des communautés de populations marginalisées et qu'ils visent à instaurer une solidarité alimentaire de manière autonome et populaire (émanant des individus qui en font partie).

Il importe donc peu que les initiatives de notre mémoire diffèrent par rapport à leur autonomie réelle vis-à-vis de l'État puisque nous comprenons maintenant leur autonomie grâce à leur capacité à former du politique. Si les initiatives ont en commun de porter des projets en solidarité alimentaire en réponse aux besoins des communautés dont celles-ci sont issues, alors les groupes prétendent indirectement à une dimension politique bien que cela ne soit pas explicitement formulé dans leurs missions. D'une part, les collectifs sont politiques, car leur adhésion au mouvement de solidarité alimentaire les rend imputables à reconnaître leur position face aux enjeux sociaux. D'autre part, la réalité des personnes marginalisées dans les collectifs rend les actions de celles-ci politiques. Autrement dit, les groupes de notre recherche sont tenus d'assurer l'accessibilité de leurs espaces précisément, car ce sont en grande partie des groupes marginalisés qui y participent. Les groupes sont imputables soit au niveau écologique (produire des aliments de qualité), au niveau collectif (santé publique, accessibilité) et au niveau social (inclusion, rapports de pouvoir). Donc, il devient opportun de vérifier le fonctionnement des pratiques organisationnelles en matière de rapports sociaux.

Enfin, le tour d’horizon des écrits a fait ressortir que la littérature fourmille en ce qui concerne les systèmes alimentaires urbains, tant sur le plan des réflexions théoriques que sur l’espace spatial occupé dans le cadre bâti² de la ville. En revanche, la littérature reste parfois vague quant aux rapports entre les individus et des mécanismes de pouvoir qui sous-tendent ces interactions. D’ailleurs, les recherches ont démontré plus haut que celles-ci se dotent parfois de valeurs qui soient non seulement redistributives, mais aussi parfois écologiques ou antiautoritaires. Réfléchir les outils participatifs et leur design pour s’approcher du puzzle renforce de plus l’apport de celui-ci sur la participation politique. Le gage d’articuler ces dimensions rend donc la réflexion entourant les pratiques et les modes d’action remarquablement significative pour notre objet de recherche.

1.4 Problématique et questions de recherche

Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, les théories participationnistes ont considérablement été soumises aux influences des divers travaux sur la question des systèmes de domination et de l’inclusion en démocratie. C’est ainsi que les notions font leur entrée dans les approches institutionnelles de la participation : implication dans les partis et syndicats, accès aux délibérations publiques, formation des capacités critiques, etc. Dans le champ des études sur la participation, l’angle des inégalités sociales a par ailleurs progressivement captivé les recherches scientifiques, notamment en supposant que les formes non conventionnelles de la participation citoyenne portent elles aussi ses logiques d’exclusion (Zitcer, 2015 ; Neveu et Vanhoenacker, 2017). Simultanément, les initiatives alimentaires autonomes ont proliféré dans les sociétés libérales tout en étant progressivement liées à des stratégies servant à renforcer ou restreindre les logiques dominantes, néolibérales et capitalistes de l’État (Heynen et al., 2006 ; Gardin, 2006 ; Ghose et Pettygrove, 2014). Pour les voix écartées des consultations publiques, les lieux de solidarité alimentaire peuvent offrir des alternatives pour apaiser certains effets de la participation publique classique. Cela a lieu à travers, notamment, le capital social créé, le renforcement des subjectivités individuelles, ou encore le contrôle sur de petits lots de terre et d’aliments (Payant-Hébert, 2013 ; Nightingale, 2019 ; Bherer et al., 2023).

Par subsidiarité, l’autonomie communautaire dans la société civile accélère l’« empowerment » des sujets politiques (Apostoli Cappello, 2017). Afin de visibiliser et niveler les inégalités structurelles au niveau local, les écrits scientifiques mettent en évidence l’importance d’analyser les modes d’élaboration du vivre-

² Le cadre bâti est un « environnement physique construit ou aménagé par l’être humain pour favoriser le développement de la collectivité et l’épanouissement des individus. » (Banque de dépannage linguistique, 2023).

ensemble et leurs méthodes organisationnelles en tant que telles pour la cohésion sociale (Gibson-Graham, 2006). Précisément, ces méthodes s'appuient fréquemment sur des structures horizontales et décentralisées (Sarrasin et al., 2016 ; Kruzynski, 2017, 2018). Avec le temps, ces structures se démarquent peu à peu en tant que facteurs d'inclusion dans la composition des différents contextes formels et informels du vivre-ensemble. Par cela, nous entendons les processus formels démocratiques (par exemple, rencontres, prises de décision) et les activités informelles de la vie associative (par exemple, repas, ateliers, conversations).

Néanmoins, les réflexions sur l'observation des exigences spécifiques de l'acte de participer, supposé agir en parallèle de la participation publique traditionnelle, sont sous-développées. Les dynamiques socioaffectives des groupes en alimentation de la société civile et la visibilisation des mécanismes de pouvoir ont été examinées selon plusieurs approches, la plupart du temps sans être adaptées à la notion de participation. Le tour d'horizon des écrits nous a appris que la participation non conventionnelle ou buissonnière peut être prometteuse pour débusquer des frontières originales de socialisation et de politisation. Par ailleurs, la littérature est demeurée silencieuse sur le croisement entre les rapports de domination de race, de genre et de classe, et les pratiques organisationnelles pour anticiper et réduire les conditions d'exclusion matérielle des groupes marginalisés.

Malgré la popularité grandissante dont jouissent plusieurs collectifs citoyens organisés et *grassroots* à Montréal, la question des mécanismes de pouvoir au sein du vivre-ensemble demeure un phénomène encore mal connu. Les collectifs de notre étude aménagent des projets alternatifs en alimentation distancés des grands classiques institutionnalisés de l'aide alimentaire. Nous voulons donc nous questionner sur les dynamiques d'inclusion et d'exclusion, tant dans l'aspect formel que dans l'aspect informel, présentes dans des groupes qui ont pour mission de s'engager dans leur collectivité. Abordées à partir de la définition spécifique de la notion de participation non conventionnelle, les initiatives, en particulier celles en solidarité alimentaire, pourraient permettre de mieux comprendre le phénomène de la gestion des rapports de pouvoir dans les espaces politiques autonomes.

Ainsi, nous nous sommes attardées à ces dynamiques à travers une recherche qui a au centre la question suivante :

Comment les initiatives autonomes de solidarité alimentaire de Montréal construisent-elles des espaces de participation ?

De cette première question découlent plusieurs sous questions :

1. Comment les groupes réussissent-ils à faire en sorte que les structures du vivre-ensemble soient inclusives ?
2. Comment certaines pratiques sont-elles établies ? Quelles sont les innovations et les limites ?
3. De quelles manières sont abordés les rapports de pouvoir ?

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Nous présentons dans ce chapitre le cadre théorique permettant de répondre à notre problématique de recherche et à nos questions. Nous revenons en premier lieu sur notre conception de la participation politique. À partir de cette conception précise, nous la comparons brièvement à la notion d'inclusion en démocratie. L'inclusion est essentielle au déploiement d'une réelle participation. Faire le rapprochement entre les deux définitions nous servira plus tard pour l'analyse des données. Ensuite, le dernier exercice consiste à présenter notre réflexion des rapports de pouvoir dans une perspective intersectionnelle. Finalement, nous terminons avec une mise en contexte des éléments conceptuels dans des exemples concrets.

2.1 Participation

Comme nous l'avons vu, les significations entendues sur la participation politique sont multiples (influence sur les prises de décision, capacités civiques, contribution à des biens et services, engagement individuel et collectif). Dans la continuité des auteures qui ont développé la question de la participation par le biais des initiatives civiques de production de biens et de services, nous nous intéressons au type buissonnier de la participation (Neveu et Vanhoenacker, 2017). À partir de maintenant, lorsque nous faisons référence à la participation, nous parlons de la participation politique buissonnière. Ces qualificatifs permettent de se référer aux gestes posés par des organisations de la société civile qui expérimentent des façons de faire du politique sans avoir recours à une participation publique formelle. Nous pensons par exemple aux regroupements citoyens, aux coopératives d'habitations et bien sûr aux initiatives de solidarité alimentaire. Leur champ d'action contribue à façonner une sorte de participation qui révèle au grand jour ces initiatives comme façon pour les citoyen.ne.s ordinaires de faire du politique au quotidien. Partant du principe que la participation buissonnière est une participation politique, notre cadre conceptuel veut s'imprégner des pratiques organisationnelles au cœur des collectifs. En contexte urbain, le secteur de la solidarité alimentaire autonome est appelé à incarner des modèles de gouvernance quelques fois complexes et certains collectifs à l'étude, plus organisés que d'autres, peuvent s'accorder aux traditions de la participation publique classique. Malgré tout, analyser des groupes plus organisés en fonction de l'angle buissonnier permet de cerner les contours des idées participatives qui fondent un élargissement normatif de la participation. Ce cadre aidera à départager ce qui correspond à des lieux et des liens d'une participation non conventionnelle.

2.1.1 La participation selon Joëlle Zask (2011)

La définition de la participation de la philosophe française Joëlle Zask (2011) propose une opérationnalisation qui permet une analyse approfondie. À partir de situations variées de la vie en société (par exemple jouer à un jeu), le cheminement théorique de l'auteurice dans « Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation » (2011) sert à démontrer que la participation est inhérente au rapport indivisible entre l'individu et le groupe auquel il contribue. L'auteurice considère que l'individu tire avantage de sa participation au groupe autant que le groupe profite des membres qui participent. Dans ce cas de figure, le groupe veille à ne pas effacer les subjectivités et les membres veillent individuellement à ne pas se détourner de leur association. Il s'agit donc d'un processus interactionniste. Cette théorisation du concept de la participation cadre bien avec un contexte de participation civique parce qu'elle permet d'analyser la réciprocité entre les organisations de la société et les membres. Imputable à ces liens de mutations et d'interactions constants entre le social et l'individuel, la notion retenue pour notre recherche est d'autant plus pertinente auprès de collectifs engagés politiquement. En plus de la solidarité alimentaire, nous verrons que ceux-ci prétendent se doter de valeurs comme la justice sociale et le développement local, raison pour laquelle nous avons des raisons de croire qu'ils sont politiquement engagés.

Au cœur de la pensée de Zask, on retrouve l'idée que la désaffiliation du lien entre l'individu et le groupe incarne la source de situations inégalitaires. Cette idée souligne l'importance du rapport de réciprocité entre les activités du groupe et les personnes qui prennent part à ces activités. Évaluer le niveau d'articulation des relations entre l'individu et le groupe permet de comprendre comment les communautés matérialisent les structures participatives qui les entourent. Hors des arènes publiques, les qualificatifs que fonde la théorie sont tout à propos pour l'approche buissonnière. En déployant une dynamique de bas en haut sur les éléments qui fonctionnent bien et ceux qui fonctionnent moins, les groupes, selon leur niveau d'autonomie, peuvent résister aux logiques d'État et produire des espaces où les groupes composés de personnes marginalisées peuvent résister aux relations de pouvoir de l'intérieur et favoriser le développement de leur individualité.

Pour Zask, à la base de toutes sortes d'activités humaines se trouve un accord tacite de mutualité. Elle déconstruit cet accord en trois temps : 1) *prendre part*, 2) *apporter une part* et 3) *recevoir une part*. Le premier accord est celui de *prendre part*. Il repose sur la sociabilité naturelle des individus, donc le désir de la compagnie d'autrui. D'emblée, l'auteurice distingue « prendre part » de « faire partie » d'un groupe. Par exemple, *faire partie* d'une famille (par opposition à *prendre part* à un collectif), implique qu'on y

existe, mais qu'il se peut que les opinions des membres diffèrent quant au fonctionnement et aux aspirations. *Prendre part* n'est pas prédiscursif au groupe ; l'élaboration du groupe n'existe pas antérieurement aux individus qui en font partie. Il s'agit du jeu d'interactions réciproques entre les individus qui s'assemblent librement (2011, p.24). L'activité du groupe est définie par un processus (p.33) et par les individus qui y prennent part (p.44), et qui se développe au fur et à mesure des expériences de socialisation au sein de ce groupe.

Le second accord est celui d'*apporter une part*. *Apporter une part* est équivalent au concept de contribution, et s'appuie sur la conviction que chaque expérience peut et doit façonner le commun. C'est en fonction de leurs expériences personnelles, leurs opinions et leur vécu que les membres du groupe et leurs échanges mutuels participent de manière tangible à modifier ou contribuent à modifier. Autrement dit, la contribution personnelle est irremplaçable, elle doit être au minimum la marque de l'intérêt et l'effort d'établir un échange (p.12). Bien que cet aspect de la participation concerne principalement les membres parce qu'elles sont en mesure de sentir personnellement les conséquences des mesures prises (p.203), Zask admet que cette contribution n'est pas naturelle ou automatique. Toujours selon la réflexion interactionniste, un cadre de groupe où règnent des structures appropriées fournit aux membres un contexte concret d'opportunités et de choix pour parvenir à atteindre intelligemment les buts de leur contribution « comme un entraînement spécialisé est nécessaire au sportif » (p.121).

Cet accord ne représente pas des ressources à intégrer, mais des outils à s'approprier. La contribution assure que les individus puissent détenir les capacités pour influencer et déterminer les conditions de possibilité (p.181). Contribuer en tant qu'individu n'est donc possible que si la communauté met à disposition des outils qui soient bons et favorables à sa pleine contribution. Ainsi, l'identité collective est interne et toujours autodéfinie. L'auteur démontre que la finalité importe moins que si les conséquences du processus de contribution sont favorables aux personnes concernées (p.188). Cela démontre bien que la signification de la place des individus dans le groupe mise tout autant sur le chemin prit pour se rendre aux visées du groupe que sur les visées elles-mêmes. En d'autres termes, ce n'est plus l'objectif identifié qui compte uniquement, mais le processus au jour le jour en tant que tel.

Nous avons dit que cette contribution des membres repose sur l'apport de l'expérience personnelle dans les échanges de groupe. Zask apporte une spécificité à ce sujet. L'exactitude de la contribution est plus complexe qu'un simple processus délibératif, puisque la contribution doit veiller à la manière dont sont

inclues les voix des personnes au chapitre des situations ou des enjeux qui les touchent. La contribution des personnes concernées devient une condition du renforcement du sentiment de sa participation au groupe.

Plus la personne concernée est active dans l'identification d'un problème qui l'affecte, plus les chances qu'elle le résout et poursuive ses activités dans une direction indépendante du préjudice sont grandes, et « plus les chances que le problème soit correctement identifié sont importantes » (p.193). Ce constat révèle que la contribution est double : d'une part, cette contribution est entière si les membres concerné.e.s sont inclu.se.s dans les activités qui les affectent. D'autre part, et cela démontre la valeur de réciprocité mutuelle de la participation, les finalités du groupe ont du sens parce qu'elles supposent la contribution des membres.

Le troisième accord consiste à *recevoir une part*. *Recevoir une part* veut aussi dire bénéficier. Pour comprendre ce troisième et dernier volet de la théorie de Zask, partons d'un exemple tiré des récits modernes du libéralisme politique. La théorie du contrat social a offert une façon de comprendre les bénéfices de la citoyenneté par rapport aux clauses d'adhésion à l'État-nation. Les citoyen.ne.s promettent de renoncer à la violence en échange du bénéfice de la protection de l'État. Le principe est similaire en ce qui concerne le bénéfice de la participation. Dans la dynamique qui nous intéresse ici, les personnes membres s'engagent à prendre part et à contribuer au groupe, alors qu'en retour elles obtiennent le bénéfice de leur pleine individuation. Bien que nous ne retenions pas l'aspect de la violence à proprement parler, l'application de la théorie de Zask a du sens dans le contexte d'héritage libéral qui est le nôtre.

Au sujet de l'individuation, le cœur de la pensée théorique de Zask est de démontrer que les conditions idéales de la participation sont indispensables à l'achèvement de l'individu, non pas par la formation de son identité, mais en tant que démarche progressive et indéfinie de reconnaissance de sa contribution (p.289). Pour ce faire, Zask note que *recevoir une part* requiert deux legs théoriques pour être affirmé comme tel : un environnement suffisamment bon pour que l'individu puisse s'accomplir et l'élaboration d'une culture de groupe essentielle. Respectivement théorisées par Winnicott et Sapir, ces deux prémisses précisent par la suite la nature de la reconnaissance de la contribution. De fait, reste que pour Zask, l'élément qui autorise justement l'accord des contributions d'autrui est la reconnaissance.

L'expression « bénéfice » comme dans « bénéfice de la reconnaissance » est marquée par sa qualité relationnelle. En suggérant un effort de la part des membres, il est préféré au mot « ressource » ou « bien

» puisqu'il n'exprime pas l'idée d'une chose indifférente, ou d'une chose qui arrive aux individus qui leur échoient ou leur incombent (p.236). Un environnement bon pour l'individu est une situation où les individus bénéficient des moyens nécessaires à leur environnement « en tant que participants » (p.237) et où la relation entre les exigences individuelles est fixée en relation avec les propriétés de l'environnement (p.238). Revenons à notre analogie avec l'État-nation. Les personnes membres acceptent et reconnaissent la place qu'elles ont dans le groupe. En échange de la reconnaissance de leur positionnalité, le sens collectif de l'association du groupe lui assure une situation d'équilibre (p.321). Le groupe lui-même bénéficie de la modalité que les individus apportent tous quelque chose d'unique et de mutuel, sans quoi il ne pourrait dépasser le « seuil de la virtualité » (p.322) – le seuil des aspirations en d'autres termes.

Le lien subtil et inaltérable qui articule ces trois dimensions suppose donc l'équité dans la participation : elles devraient être dans une situation « d'équilibre et de contrôle mutuel, comme les pouvoirs s'arrêtent mutuellement » (p.321). S'il est rare que les trois dimensions se comportent de manière parfaitement combinée ou équilibrée, c'est que Zask pense que leur désunion est à la base de toutes les sources d'inégalités (p.14). Cette définition nous invite à anticiper comment la présence proportionnelle des dimensions de la participation permet d'amoindrir les excès de pouvoir. Dans une société fondée sur les paradigmes du régime libéral, d'où provient par extension l'allégorie du contrat social, l'accord de participation érigé par Zask tient, car il reconnaît la configuration actuelle du pouvoir dans le monde qui l'entoure.

2.1.2 Participation et inclusion

Nous voulons terminer en faisant le rapprochement de la participation de Zask (2011) avec la question de l'inclusion dans l'appareil démocratique participatif (Martinez Palacios, 2016). Si Zask affirme en début de livre qu'une désunion des accords de la participation renferme l'apparition d'inégalités, alors ce rapprochement permettra de mieux comprendre les analyses qui émergent du terrain de recherche. En fait, nous remarquons que cette conception précise de la participation cultive la notion à être un bon outil pour l'inclusion sociale des groupes marginalisés dans une collectivité donnée. À travers l'articulation équilibrée des trois volets de la participation, le lien entre les individus et le lien entre les individus et le collectif signale le potentiel d'une cohésion sociale harmonieuse pour les groupes de la marge.

Néanmoins, les écrits sur les mécanismes de pouvoir (nous parlons de ceux-ci dans la section suivante) soulignent l'importance de nommer clairement les comportements que l'on tente de changer et les

stratégies appropriées pour leur rectification. Dans le but d'amoindrir les rapports de pouvoir dans les lieux de production de la participation, et donc se rapprocher de l'idéal démocratique lui-même comme nous dit Zask, il devient essentiel d'énoncer la démarche à laquelle notre analyse de la participation aspire. En quelque sorte, il s'agit de mesurer la construction de l'inclusion/l'exclusion dans les espaces de participation. Pour ce faire, nous proposons quelquefois d'avoir recours aux vocables inclusion/exclusion pour qualifier certains procédés ou parler de certains rapports sociaux de la participation. Cette proposition provient d'une motivation qui sert une double utilité. Le vocable inclusion peut d'un côté être utilisé comme terme plus concret afin de raisonner la qualité des outils participatifs. De l'autre côté, le terme exclusion permet de qualifier la participation à la négative et de voir des variations dans les résultats. Ce choix permet de rendre plus tangible, plus sensible l'analyse de notre objet de recherche lui-même.

Ainsi, les travaux de Young sur l'inclusion interne (2000) et de Fraser sur la reconnaissance (2004, 2011) prêtent un sens féministe critique à notre définition de la participation, approche bienvenue pour discerner la perception de ceux et celles occasionnellement laissés.e.s pour compte dans les mécanismes participationnistes. L'intérêt de ce parallèle réside dans le fait que l'interprétation de l'inclusion selon Young et Fraser dépend, selon les contextes, de la reconnaissance entre les individus et du groupe aux marges. La théorie de Young démontre que l'inclusion est interindividuelle et celle de Fraser démontre que la reconnaissance est collective et dépend de l'effort des autres actrices en amont. Pour ces raisons, l'inclusion doit être en mesure de s'arrimer avec la reconnaissance et la participation (Fraser, 2011). Lors de la portion empirique, suivant Young (2000), nous portons une attention particulière aux réactions des participant.e.s par rapport à leurs perceptions des dimensions de la communication dans le groupe (Chambers, 2007).

Les propositions de ces autrices s'emboîtent bien l'une dans l'autre et avec la pensée de Zask (2011). Comme il a été formulé plus haut, Zask explique que la participation dépend elle aussi de la reconnaissance. Qu'on parte des individus ou bien des groupes, la définition de l'autrice montre que les meilleures conditions de la participation deviennent, directement ou indirectement, inhérentes à amoindrir les rapports de pouvoir, et donc à créer un contexte favorable à l'inclusion sociale. En effet, ce que nous constatons est que ces conditions favorisent pour ainsi dire une forme d'épanouissement individuel dans un ensemble bienveillant (individuation). C'est la promesse du bénéfice de la reconnaissance qui permet aux groupes subalternes de recevoir autant qu'ils contribuent, de faire évoluer et de transformer leur environnement.

2.2 Rapports de pouvoir et approche intersectionnelle

Selon la sociologie classique (Weber, 1917, 1919, 1921), particulièrement sur le plan matérialiste, les rapports sociaux désignent d'abord les liens d'interdépendance qui unissent les individus en fonction de leur place dans l'organisation sociale de la vie. Suivant cette dynamique, le lexique féministe conçoit le rapport social comme

une « *tension* » qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en *enjeux* autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou « pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux. Ceux-ci ne sont pas donnés au départ, ils se créent autour de ces enjeux par la dynamique des rapports sociaux (Kergoat, 2010, p. 62).

Dans le cas d'organisations de la société civile, les rapports sociaux signifient certains endroits de tension possibles de la part des actrices dans un groupe donné. Cela implique donc de se donner les moyens pour comprendre les enjeux auxquels celles-ci entrent en confrontation. Ces enjeux désignent un travail de la part des individus pour transformer les rapports sociaux dans l'espace public. Les enjeux deviennent politiques et intéressants à analyser puisque les rapports sociaux sont ponctués par des mécanismes d'oppression. Comme Kergoat (2010) le formule, les tensions de pouvoir autour des rapports sociaux suivent un rythme itératif, au gré des interactions humaines : ils produisent les groupes sociaux. Sur les rapports de pouvoir, plusieurs angles sont possibles pour une lunette analytique, particulièrement sur le plan de l'imbrication. Retenons le concept d'intersectionnalité pour procéder à une définition.

Développés par des féministes racisées à la fin du XX^e siècle, dont Kimberlé Crenshaw, les premiers écrits académiques sur la théorie inscrivent la domination des femmes noires au centre de l'analyse. L'intersectionnalité place l'accent sur l'imbrication des relations pour retracer l'ontologie du pouvoir. Elle est fondée sur une conception relationnelle du politique. L'approche intersectionnelle situe la constitution des relations de pouvoir au cœur des interactions sociales. Patricia Hill Collins (2014 [1990]) désigne l'interconnexion et l'imbrication des systèmes de race, classe et genre :

Viewing relations of domination for Black women for any given sociohistorical context as being structured via a system of interlocking race, class, and gender oppression expands the focus of analysis from merely describing the similarities and differences distinguishing these systems of oppression and focuses greater attention on how they interconnect (Hill Collins, 2014 [1990], p. 222).

Depuis son émergence comme paradigme analytique, l'intersectionnalité permet de développer une perspective critique sur le pouvoir (Hancock, 2007). Elle permet de mettre l'accent sur les interactions entre les axes de pouvoir, donc de penser ensemble les systèmes de domination sociale (Bilge, 2010). Si les groupes sociaux résultent des enjeux formés par la mécanique des interactions sociales, alors l'intersectionnalité permet d'analyser la pluralité et le croisement des systèmes d'oppression, et non plus de manière juxtaposée. Raisonner en termes d'interdépendance des lieux de pouvoir permet de développer une sensibilité pour comprendre comment ces lieux impactent la formation des individus et de leur identité. Dans cette perspective, la neutralisation des rapports de pouvoir supposerait de reconnaître l'existence de groupes sociaux, ainsi que le caractère nécessairement situé de toute expérience (Young, citée dans Sa vilas Boas, 2015). Au fur et à mesure que les systèmes de domination se complexifient et que de nouveaux sont identifiés, l'intersectionnalité continue de penser les oppressions de manière simultanées et imbriqués, notamment le patriarcat, le racisme, le classisme, le colonialisme, mais aussi les plus récemment théorisés comme l'hétéronormativité, l'âgisme et le capacitisme.

Pour dresser un cadre d'analyse antiraciste, anticolonial et féministe qui étudie les rapports sociaux entre les identités, une approche intersectionnelle de la participation ouvre une voie qui nous apparaît fondamentale pour la suite de la recherche. Grâce à notre exploration de la littérature concernant le mode de problématisation de certains mouvements alimentaires depuis une perspective critique, nous avons découvert que les initiatives alimentaires réduisent souvent les groupes minorisés à la position sociale, culturelle, politique, etc., des personnes les plus privilégiées. Ce phénomène se fonde autant dans la production des savoirs, dans les inégalités structurelles liées à la sécurité alimentaire, qu'à l'intérieur des espaces eux-mêmes.

C'est ainsi qu'à la lumière de la proposition théorique de Zask (2011), nous jugeons que cette dernière ne suffit pas à elle seule pour s'engager dans une démarche anti-oppressive qui répertorie la manifestation de différentes normes du pouvoir. L'approche intersectionnelle sert donc un double objectif. Le premier, qui a guidé notre terrain, est celui de situer à l'avant-plan les voix de personnes issues de la diversité afin que leurs perspectives enrichissent nos résultats de recherche (nous en parlons davantage dans la section suivante). Pour être redevable de ce choix méthodologique, le deuxième objectif est de se doter d'une compréhension commune des rapports de pouvoir, y compris sur leur origine et leur imbrication.

À l'intérieur des pratiques politiques et culturelles des groupes de l'étude, l'imbrication des rapports de pouvoir devient la matrice qui nous permet d'observer analytiquement les rapports sociaux. Afin de décomposer les processus de participation, nous nous attardons à la perception spécifique que les membres ont des liens qui les unissent au groupe. En testant les liens d'engagement au groupe, il sera possible de voir comment les membres perçoivent la formation, la place et le rôle du pouvoir et de l'oppression par rapport à leur position et celle des autres membres du groupe.

En ce sens, notre cadre théorique intersectionnel ne cherche pas tant à découvrir les interstices de marginalisation à l'œuvre plus qu'il ne sert à démontrer comment nous comprenons la source du pouvoir. Il aide de plus à verbaliser comment nous comprenons les identités socioaffectives (McClintock, 2018), c'est-à-dire de manière entrelacée et non séparée. Lorsqu'on parle d'accès à l'alimentation, la recherche d'inclusion suppose d'emblée l'interdépendance d'enjeux de race, de classe et de genre (Heynen et al., 2006). Conséquemment, les situations d'oppression qui se présentent sont vécues dans une interdépendance complexe. Dans une perspective intersectionnelle, cela signifie que les relations sociales, affectées par des différences au niveau de la race, du sexe, du genre, de la classe sociale, de l'âge, de la capacité physique, etc., interagissent et charpentent la manière dont les personnes font l'expérience du pouvoir. En ce sens, la position intersectionnelle aide à rester consciente du pouvoir et à travailler avec ses ambivalences, dans le but d'aider l'évolution de la participation à éviter les dynamiques d'exclusion, même celles qui sont involontaires (McClintock, 2018). En écho aux travaux décoloniaux sur les espaces alimentaires urbains, nous pensons qu'il est nécessaire de rapporter le parcours épistémologique de notre étude à la dépossession historique des personnes noires et des autochtones dans les lieux communs de la ville (Slocum, 2007 ; Ramirez, 2015 ; McClintock, 2018 ; Nightindale, 2019). Cela est également vrai à Montréal où se situe le contexte de notre recherche.

2.3 Étudier les expériences politiques dans le milieu de la solidarité alimentaire : traduction du cadre théorique dans des exemples concrets

L'objectif au départ est de mettre en lumière des dynamiques d'inclusion et d'exclusion. En décortiquant l'accès aux espaces de participation et aux barrières qui freinent cet accès pour les populations traditionnellement marginalisées, en particulier les personnes vivant dans la précarité financière, les personnes racisées et de la diversité de genre et sexuelle, nous proposons de passer par la notion de participation. Selon la théorie de Zask (2011), dans une association donnée, la notion de participation réunit les conditions individuelles et environnementales idéales pour se rapprocher d'une dynamique

d'inclusion et réduire les inégalités liées aux oppressions. Une participation équilibrée peut mener à un processus individuel pour qu'elle nomme individuation. Lorsqu'elle est complète et bien réalisée, la participation peut ainsi être constructive aussi bien pour la communauté en tant que telle que pour les personnes membres. Nous avons donc formulé nos questions à partir de ses propositions théoriques sur la finalité de la participation.

Nous posons donc la question : comment les initiatives autonomes en solidarité alimentaire construisent-elles des espaces de participation ? De cette question découlent trois sous-questions : 1) Comment les groupes réussissent à faire en sorte que les structures du vivre-ensemble soient inclusives ? 2) Comment certaines pratiques sont-elles établies ? Quelles sont les innovations et les limites ? 3) De quelles manières sont abordés les rapports de pouvoir ? Ces questions nous permettent de conduire la réflexion vers les façons d'anticiper et de confronter les rapports de domination, ce que nous jugeons essentiel pour vérifier de l'inclusion dans une approche intersectionnelle. Accentuer la signification de l'inclusion au cœur d'un idéal démocratique proposé par la participation implique de développer une analyse qui conceptualise comment les communautés à l'étude réfléchissent sur les rapports de pouvoir. Nous nous demandons comment les trois fondements participatifs chez Zask – *prendre part*, *apporter une part* et *recevoir une part* – se déclinent. Nous avons donc construit un guide d'entretien (Annexe A) dans le but d'obtenir des données sur les pratiques de participation propres à chaque groupe.

Tous les collectifs de notre étude ont en commun plusieurs missions générales (lutter contre l'insécurité alimentaire, offrir des espaces de communauté, participer à la transformation sociale et sociétale) et des valeurs plus larges (solidarité, collectivité, vivre-ensemble). Ce sont ces éléments communs qui nous permettent de croire que les organismes visent à se rapprocher de pratiques inclusives, et potentiellement anti-oppressives, dans l'optique de répondre à leurs missions. Afin de découvrir qu'elles sont les pratiques qui fonctionnent bien et celles qui fonctionnent moins bien, nous allons à la rencontre des participant.e.s. En posant des questions inspirées de notre cadre théorique et conceptuel sur les liens sociaux, les motivations, les contributions et les bénéfices des membres, les réponses formulées lors des entretiens de groupe permettent de mettre en perspective l'organisation des groupes et les expériences d'engagement des personnes qui prennent part aux initiatives.

Au commencement, les pratiques de création, de gestion et d'organisation découlent des besoins et des missions du groupe, avant même que des personnes y prennent part. Par exemple, les missions du jardin

collectif sont de produire des fruits, des légumes et différentes plantes pour la communauté. Les besoins sont propres à ces missions : labourer, semer, arroser, fertiliser, tailler, récolter, distribuer, etc. Ces besoins sont indépendants des personnes, c'est-à-dire qu'ils existeront et devront être comblés peu importe qui contribue et comment elles bénéficient. La même logique s'applique aux autres types d'initiative de l'étude.

Ensuite, les initiatives se dotent d'un ensemble de valeurs qui permettent de fournir un guide d'action, un fil conducteur aux pratiques. Des valeurs d'équité pour le jardin collectif peuvent appeler à ce que les activités soient équitables pour toutes les personnes concernées. Ainsi, à titre d'exemple, labourer la terre peut être plus confrontant physiquement pour certaines personnes que cueillir des tomates dont les plants sont habituellement à une hauteur plus accessible. Une période de discussion en début de journée concernant la répartition des tâches peut être un principe d'organisation pour s'assurer que la part de travail à réaliser soit équitable. Quand la discussion facilite l'expression de toutes, elle s'inscrit dans ces valeurs d'équité. En veillant à ce que les pratiques respectent les principes d'action élaborés, les méthodes et les outils qui organisent les activités sont créés en fonction du contexte et des personnes qui prennent part au moment précis où ces activités ont lieu.

Toutefois, les missions et les besoins des initiatives précèdent les principes d'action. Les missions peuvent être réalisées en dehors de leur existence. Si un ensemble de principes et de valeurs existe, mais qu'il n'est pas déployé ou adapté, les activités pour répondre aux visées du jardin peuvent quand même avoir lieu. En fonction des contextes, il se pourrait très bien que certains principes d'organisation ne soient par ailleurs pas nécessaires pour une activité ou pour une journée en particulier. Tailler une vigne devenue trop envahissante peut être une tâche pour laquelle les trois personnes qui y participent ne rencontrent pas d'obstacle d'accessibilité outre mesure.

Une fois que les besoins pour remplir les buts du collectif sont identifiés, les principes s'inscrivent dans la réalité des situations spécifiques. Ils sont établis, mesurés et mesurables. En effet, un principe de récupération et réutilisation des déchets produits ne s'applique pas de la même manière selon les contextes. La réalité du jardin que nous avons pris en exemple à quelques reprises n'est pas la même que celle des autres initiatives de l'étude. Le fonctionnement d'un café communautaire est différent d'une épicerie et le fonctionnement de celle-ci diffère de celui d'un camp sur une ferme. Pour que les pratiques soient les plus efficaces possibles, les principes d'action et d'organisation suivent les objectifs du groupe.

L'avantage de ces principes est qu'il fournit un cadre pour orienter les pratiques. C'est à travers ces principes et ces besoins que se situent des pratiques permettant aux membres de prendre part, d'apporter une part et de bénéficier.

Malgré cela, bien que les principes secondent les objectifs, ces principes ratisent plus larges que la seule réponse aux besoins logistiques du groupe. Si le groupe bénéficie des contributions des personnes, c'est qu'il participe à faire bénéficier ses membres afin de continuer d'exister, ainsi que nous le propose Zask. Alors, il est attendu que les principes d'action s'inscrivent aussi dans la réalité des personnes qui y prennent part, en plus de s'inscrire dans la réalité des besoins du groupe. De manière simultanée, la valeur des contributions et des bénéfiques est relative aux réalités des groupes et aux réalités des personnes.

En tant que chercheuses queers membres d'un jardin collectif, imaginons un exemple près de notre posture qui illustre les idées de cette section. Une personne queer non conforme sur le genre peut contribuer à son jardin en labourant la terre. Elle peut avoir choisi elle-même cette tâche lors d'une séance de planification au printemps qui lui a permis de partager ses besoins pour mener à bien le travail. Si elle se sent satisfaite de sa tâche, elle peut bénéficier directement de cette contribution de différentes manières : elle apprécie d'acquérir des aptitudes de jardinage, de faire de l'activité physique, de passer du temps dehors, de socialiser. La personne de cet exemple peut également bénéficier des principes qui guident l'objectif de labourer la terre, par exemple si ces principes priorisent le recrutement de personnes trans, non binaires et/ou queers. En effet, pour elle, consolider des amitiés avec d'autres participant.e.s qui vivent des réalités similaires à la sienne peut être un bénéfice significatif. Elle peut aussi bénéficier de la reconnaissance que lui procure un principe de bienveillance, car elle considère qu'elle n'a pas à adopter des comportements normatifs dominants dans le but de s'insérer dans le groupe et de se préserver des risques de discrimination. Pour cette personne, cela pourrait se traduire par exemple par continuer de se comporter, se vêtir, se coiffer ou se maquiller d'une manière qui lui permet d'incarner son identité queer.

Selon l'approche intersectionnelle, si cette personne vit des enjeux de marginalisation entrecroisés, par exemple en lien avec sa classe sociale, le fil des parts apportées et reçues est consubstantiel à cette intersection précise. Ainsi, si elle n'a pas accès à des espaces verts, la satisfaction de contribuer en passant du temps dehors peut prendre une valeur tout à fait unique, de la même manière qu'acquérir des compétences de jardinage peut l'être. Se sentir reconnue dans son travail, par ses pairs ou du fait de voir les légumes pousser, peut aussi générer un sentiment d'auto-efficacité qui lui appartient personnellement.

La valeur des contributions et bénéfiques est unique à cette personne, à son parcours de vie et à son expérience. Ainsi, deux personnes queers non conformes sur le genre au sein de la même initiative accordent probablement une valeur différente à leur participation, en particulier si d'autres identités sociales les caractérisent.

Ce récit fictif concerne surtout des dynamiques d'inclusion. Comme nous l'avons décrit, l'approche intersectionnelle situe les sources du pouvoir tant bien dans les structures que dans les normes et valeurs produites par les actrices politiques. À la lumière de cette dualité, les initiatives aux structures les plus inclusives ne sont pas épargnées des dynamiques d'exclusion issues de rapports de domination entre les catégories sociales. L'objectif n'est pas forcément de repérer les zones où se trouve le pouvoir, mais plutôt la compréhension de celui-ci. Toutefois, récolter les opinions des personnes marginalisées signifie que nous amorçons l'analyse *a priori* à partir des interstices où elles expérimentent l'inclusion et l'exclusion dans le but de transcender des mécanismes de pouvoir en jeu dans différentes situations.

Pour transposer cette idée dans le contexte, imaginons des outils de communication proposés au jardin : la rencontre de planification a été déterminée des mois à l'avance et la mise à jour des activités a lieu sur un fichier Excel collaboratif. La personne jardinière considère que ces outils sont prévisibles, respectent sa vie privée et lui permettent de composer avec son quotidien surchargé. Elle se nomme donc satisfaite des moyens pour contribuer. Dans la situation de ce jardin, nous pouvons donc dire que les outils utilisés encouragent des dynamiques d'inclusion. En parallèle, elle nous fait part d'une micro-agression subie lorsqu'une autre personne formule un commentaire hostile à son égard ; cette situation a peut-être un impact sur les bénéfiques de sa participation. Nous voulons donc discuter de la position de son collectif dans cette situation et observer les dynamiques derrière. Comprendre ces dynamiques voudrait tourner la discussion pour répondre à des dimensions telles que : si le groupe s'engage à faire bénéficier la personne, quelle est la responsabilité du collectif dans la situation ? Quelles sont les méthodes de recrutement, semblent-elles recruter des personnes hostiles à la diversité queer ? Les réponses peuvent prendre divers chemins, mais nous nous intéressons aux éléments structurels, comme changer les horaires ou les rôles, proposer des moments de partage des affects avec ou sans la personne concernée, création de séances de non-mixité, etc. Ensuite, il s'agit de voir les effets (positifs ou négatifs) que la situation occasionne sur sa participation.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Prenant appui sur les éléments théoriques présentés plus haut, cette section explique le processus qui sert à construire l'analyse des données. Nous commençons par introduire notre méthode elle-même, notre position, ensuite nous contextualisons l'objet de recherche en donnant une description des initiatives, puis une présentation des participant.e.s à l'étude, avant de terminer avec quelques limites méthodologiques.

3.1 Stratégie épistémologique

Avant toute chose, nous avons choisi d'inclure ce mémoire dans une méthode de recherche qualitative féministe critique qui intègre les approches déductive et inductive, suivant Hancock (2007). Contrairement à la méthode quantitative, la recherche qualitative se fonde sur la construction de connaissances dans la « subjectivité des chercheurs et des sujets » (Anadón et Guillemette, 2007). La méthode qualitative en recherche féministe permet d'adresser des enjeux interdisciplinaires et transdisciplinaires (Ollivier et Tremblay, 2000). Avant tout, elle cherche à inclure, interpréter et conserver la perspective, le contenu et l'expérience des interactions humaines (Anadón et Guillemette, 2007). En ce sens, elle privilégie « plutôt la cocreation des connaissances grâce aux échanges entre le personnel de recherche et les personnes touchées par le phénomène » (Bourgeois, 2021, p. 4).

Comme le but de notre recherche est d'interpréter et de documenter l'expérience vécue par les participant.e.s, elle se rapproche de la démarche inductive. Quant au mode d'inférence hypothético-déductif, il se reporte à une séquence d'arguments ancrée par une question de recherche qui vise à monter en généralité en établissant « des relations causales ou des corrélations entre les variables d'intérêt » (Bourgeois, 2021, p. 4). Dans notre cas, la démarche que nous choisissons d'emprunter part de la théorie de Zask et la compare à la pratique. Cette manière d'orienter la recherche s'apparente à la méthode déductive.

Par ailleurs, Kelle pense que « l'induction n'est jamais "pure" » (Kelle, citée dans Anadón et Savoie-Zajc, 2009, p.3). On pourrait expliquer cette réalité par le fait que les études qualitatives procèdent souvent par abduction, c'est-à-dire en commençant par observer des faits qui semblent être des irrégularités, puis en essayant d'interpréter les données provenant de la collecte en fonction d'un cadre théorique et des connaissances de la chercheuse sur le phénomène (Anadón et Savoie-Zajc, 2009). La plupart du temps, la

montée de l'argumentaire selon la perspective abductive est liée à d'autres approches méthodologiques et peut nouer déduction et induction (Hallée et Garneau, 2019, p. 127). Cette démarche d'abduction permettrait non plus d'opposer, mais de relier les deux approches classiques dans un processus de compréhension du réel (Catellin, 2004, p.80).

Hancock indique qu'il est possible de travailler avec la déduction et l'induction si l'analyse dépend de choix empiriques (2007, p. 250). En d'autres termes, si les choix méthodologiques impliquent une analyse de données empiriques, il peut être utile d'utiliser des méthodes de raisonnement déductif et inductif pour interpréter ces données et en tirer des conclusions. Cette méthode se prête bien à notre recherche, car le point de départ démarre dans la théorie, puis l'observation de faits est exprimée par les entrevues des personnes sur l'interprétation de leur réalité à partir de questions construites par cette théorie. Enfin, la méthode s'achève dans la supposition d'un principe général qui expliquerait que les faits soient tels qu'ils sont (Angué, 2009).

Pour conclure au sujet des interrogations sur la méthode, nous voulons camper une réalité humaine concrète (la participation politique) dans un phénomène particulier (la solidarité alimentaire). Nous relevons par la suite un problème de recherche vérifiable relativement à cette situation (l'inclusion aux espaces). Enfin, nous proposons nos questions de recherche originales et plausibles.

Suivant la notion de point de vue situé (Harding, 2004 ; Holmes, 2020 ; Dorlin, 2021 [2008]), les données recueillies par la méthode mixte inspirée de Ange-Marie Hancock (2007) relèvent de notre perspective particulière et de nos connaissances sur le phénomène. Il semble donc important que la méthode de recherche sélectionnée vise à situer les voix et les savoirs des groupes marginalisés au cœur de l'analyse. Choisir la méthode qualitative autorise une construction des savoirs par la subjectivité (Westmarland, 2001) ; toutefois, elle laisse place à plus d'interprétation de la part du personnel de recherche.

C'est entre autres pour cette raison que nous avons choisi d'ancrer notre analyse qualitative dans un point de vue situé. Ce travail s'inscrit dans la perspective de prendre le point de vue des groupes marginalisés comme le propose Harding dans *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (2004). L'ambition de partir d'un point de vue situé est d'aller documenter l'expérience des personnes qui ne construisent pas traditionnellement la science et plus précisément la science politique. La réalité d'un groupe opprimé prend une forme différente de celle d'un groupe dominant. Ainsi, notre position de chercheuses produit une sorte de savoir qui est distinctive. L'analyse de classes et des rapports

sociaux de classe développée par Harding (2004) mentionne que le savoir est censé être basé sur les expériences ; de ce fait, différentes expériences permettent des perceptions différentes de nous-mêmes et de notre environnement (Harding, 2004, p.7). Harding y aborde que la théorie féministe située s'appuie sur des origines marxistes pour illustrer que les idées sociales dominantes sont façonnées par les intérêts de groupes dominants (la classe bourgeoise). Leurs perspectives sont donc remises en question par le groupe économique subalterne (la classe des prolétaires) : il s'agit de la conscience collective de classe (Harding, 2004, p.7). Conséquemment, le meilleur point de vue pour analyser et critiquer les structures de domination racistes et hétéropatriarcales est celui des groupes opprimés. Harding indique que la perspective des subalternes offre un point de départ cohérent pour obtenir une compréhension plus complète des systèmes de domination et éventuellement critiquer les approches traditionnelles de la connaissance (2004, p.11). Ainsi, la démarche vise à identifier les points de vue collectifs de ces groupes subalternes qui permettent d'interroger les normes féministes établies dans le domaine du et de la politique. Harding explicite :

Each oppressed group can learn to identify its distinctive opportunities to turn an oppressive feature of the groups' conditions into a source of critical insight about how the dominant society thinks and is structured. Thus, standpoint theories map how a social and political disadvantage can be turned into an epistemological, scientific, and political advantage (2004, p.8)

Bref, nous nous accordons plus facilement avec une perspective située parce qu'elle essaie de donner la parole aux groupes qui n'ont pas toujours eu de voix dans l'histoire de l'acquisition de la connaissance scientifique. Il ne s'agit donc pas d'appartenir à un groupe opprimé en particulier. Comme les savoirs sont nécessairement situés, c'est en prenant le point de vue situé de personnes trans en situation de précarité en tant que groupe, par exemple, qu'on peut définir autrement la teneur des enjeux qui sont politiques pour la communauté.

Une étude à partir du point de vue situé tente d'intégrer dans la posture une critique des rapports de pouvoir en recherche scientifique. Il convient donc de procéder à notre propre positionnement en relation avec la méthode que nous empruntons. Dorlin, inspirée des travaux de Harding, souligne que le positionnement en science politique implique deux choses. D'abord, qu'une « véritable objectivité est consciente et explicite sur son caractère historiquement et socialement situé » (Dorlin, 2021 [2008], p.17). Puis, que « les positionnements des scientifiques ne sont pas tous également valables » (Dorlin, 2021 [2008], p.18), c'est-à-dire qu'il n'est pas souhaitable d'éliminer le contexte social et politique d'acquisition

des données dans la méthode scientifique. En cela, l'approche du point de vue situé est motivée par le désir de réduire l'impact de la relation de pouvoir entre la recherche et les sujets en produisant une « meilleure science » (Dorlin, 2021 [2008], p.14). Le registre situé vise ultimement à inciter le changement social dans la méthode scientifique.

Dans cette posture, campée dans la perspective féministe critique du point de vue situé, se positionner aide à convenir qu'il n'existe pas d'objectivité scientifique, mais plutôt que les savoirs sont produits par notre propre contexte de vie et sont donc politiques (Dorlin, 2021 [2008]). Cela requiert une approche de « reflexivity » par laquelle on interroge nos identités individuelles en lien avec tous les aspects de la recherche, autant les procédés de recherche, que les participant.e.s de même que la manière dont les résultats sont formulés (Holmes, 2020, p.1-2). Dans ses écrits sur la réflexivité, Holmes (2020) annonce le fait que les chercheurs et chercheuses ne sont pas enfermés dans leur position située, mais que celle-ci peut au contraire offrir clairement une collectivisation des expériences si la perspective est bien comprise. L'auteur propose ainsi pour les personnes chercheuses de s'engager dans une réflexion autocritique pour identifier leur positionnement. *De facto*, les biais découlant de notre point de vue

does not mean that these necessarily automatically lead to particular views or perspectives [...] This serves as a reminder that new researchers should not, therefore, make any assumptions about other's perspectives & world-view and pigeonhole someone based on their own (mis)perceptions of them (Holmes, 2020, p.2).

Toutes les étapes de la recherche, de l'identification du problème à la portion analyse, sont influencées par une façon personnelle de voir les choses. Suivant Holmes (2020, p.3), je propose donc une démarche systématique de questionnement en trois aspects : (1) me positionner sur le sujet ; (2) me positionner par rapport aux participant.e.s ; (3) me positionner à propos du contexte et des procédés de recherche. Autrement dit, cette démarche vise à me questionner sur mes biais en tant que limites, ma position individuelle et l'impact concret (positif ou négatif) de mon identité sur mon mémoire, en lien avec toutes les étapes de la recherche, que ce soit (a) l'identification du problème d'étude, (b) les questions posées, (c) la recherche terrain, (d) l'analyse et ainsi de suite. En tant que chercheuse en sciences sociales ayant accès à des groupes subalternes, je suis dans une position qui me donne précisément accès à d'autres points de vue situés. Ma réalité a un impact sur ma manière de réfléchir et je vois le monde qui m'entoure en fonction de qui je suis aussi hors du cadre académique. Qui plus est, d'affirmer ma posture dans les prochaines lignes, qu'elle soit privilégiée ou non, n'est pas suffisant pour rendre compte de la démarche située dans une approche réflexive. Aussi utile qu'indispensable, l'étape de la prise de conscience de ses

propres biais et angles morts tente de les atténuer dans le raisonnement tout au long de la recherche. Nous y revenons dans quelques instants après notre positionnement.

Ma position située est celle d'une femme blanche, queer et cisgenre, francophone et née au Canada, économiquement avantagée et étudiante dans une université occidentale. Mon identité présente des avantages et des désavantages pour la recherche. En plus de mon expérience queer, je vis également des enjeux d'insécurité financière et alimentaire (quoique la précarité étudiante que je vis se distingue de la vulnérabilité d'une personne en situation de détresse financière). Je suis végétarienne entre autres par choix économique, et j'ai fréquemment recours à différentes formes de solidarités alimentaires : « dumpster diving », groupes de redistribution, frigos alimentaires, cafés communautaires, etc. Mon parcours de vie m'a amené à m'engager bénévolement dans plusieurs initiatives par intérêt et altruisme, notamment de jardinage collectif. Je suis impliquée parce que ma position me donne le temps et l'énergie, me fait sentir en sécurité et ne me fait pas vivre d'exclusion sociale. Je reconnais que l'exclusion est une réalité dans ces cercles parce que j'ai accès aux récits de mes camarades qui en vivent. Cela a par ailleurs motivé l'écriture de mon mémoire. L'opportunité de pouvoir participer à transformer certaines caractéristiques de la condition des groupes qui m'ont donné accès à leurs points de vue à l'aide de mon bagage académique est en partie l'ambition derrière cette recherche.

Le registre qualitatif avec lequel nous travaillons, et l'analyse de classe et de rapports sociaux de classe théorisée par Harding sont appropriés pour entamer ce processus de réflexivité (c'est-à-dire, notre capacité à réfléchir pour nos propres limites et présupposés), mais n'en sont aucunement garants. D'ailleurs, il est possible de s'engager dans un processus de réflexivité par lequel on essaie d'identifier nos préconceptions sur le sujet, nos expériences à ce sujet, nos motivations et notre expertise. Sans oublier que nos valeurs peuvent évoluer et se transformer, de même que nos préjugés, précisément au cours de la recherche que l'on mène (lectures, terrain, etc.).

Ces identités sont plus qu'une question de privilèges ou de désavantages sociaux : le fait que je possède une expérience sensible et concrète, que j'ai établi des relations par le passé, que je suis plus à même de créer des liens de confiance est un avantage pour recueillir les points de vue des participant.e.s, pour les comprendre et les analyser. Je pourrai donc mieux saisir leurs positionnements, du moins en partie, car ma réalité me place en situation d'avantage pour mener à bien cette recherche.

Si cela est vrai, je suis consciente que plusieurs de mes préconceptions de vie en lien avec la réalité qui m'habite peuvent teinter la méthode et les résultats. Par exemple, la méthode que je sollicite part du point de vue des actrices que j'étudie lors des entretiens collectifs. Le choix d'une méthodologie mixte et transparente et la recherche de contre-arguments dans la construction de mon questionnaire font partie d'efforts pour limiter l'impact négatif de ma propre perception. Malgré le soin que je place en termes d'écoute, de bienveillance et d'empathie lors des entretiens de groupe, il se peut que je ne puisse pas toujours comprendre du premier coup l'expérience de vie des personnes interrogées lors des discussions. Prétendre affirmer le contraire serait inexact. Je ne souhaite pas perdre de vue que mon expérience au sein de l'initiative à laquelle je suis rattachée n'est pas la même que la leur, d'autant plus que c'est précisément la raison pour laquelle je mène cette étude : de récolter l'expérience personnelle et individuelle des participant.e.s en tant que groupe opprimé (et non ma propre expérience!). Je me rattache systématiquement à ma motivation première pour me rappeler de ne pas faire de suppositions au sujet de leurs perspectives quand je leur pose mes questions. Pareillement, il est possible que je donne involontairement plus d'importance à des éléments de réponses venant de personnes qui se rapprochent de ma position parce que leur réalité valide inconsciemment la manière dont j'ai posé mes questions de recherche. Il a été utile pour moi d'adapter mon vocabulaire et de répéter les réponses formulées pour éviter le piège de la surinterprétation. En ayant cela en tête, avoir recours aux relances et aux reformulations de mots sont des moyens de bonifier les informations disponibles à l'analyse en incitant les personnes à préciser leur pensée.

Lors de la portion d'analyse, je redouble d'efforts pour remettre en question mes réflexions afin de ne pas surinterpréter les propos des répondant.e.s. Une surinterprétation pourrait octroyer une ou plusieurs significations qui valident ou invalident grossièrement un raisonnement, ou qui appréhendent la réalité à partir de ma seule perspective. Au moment de mener une recherche qualitative avec des groupes marginalisés, il est encore plus important de porter attention aux surinterprétations puisque nos positions respectives sont divergentes. Par exemple, les récits des personnes racisées participantes à l'étude leur appartiennent et sont différents du mien. Surinterpréter une réponse conduit à créer une donnée biaisée à travers ma propre lentille. Bien entendu, les réponses des personnes s'éloignant de ma position peuvent être confrontantes. Il ne va pas sans dire que ma perspective particulière liée à mon identité influence mon analyse en créant des angles morts et en faisant ressortir des éléments plus que d'autres. Ainsi, il est possible que je minimise ou ne tiens pas compte de facteurs liés à l'identité de genre, à la race ou à la classe ce qui peut possiblement influencer l'interprétation scientifique que je tire de leurs réponses.

Limiter le recours à ma propre perception pour interpréter les données est un exemple d'un exercice à partir du point de vue situé que j'ai fait pour contribuer à réduire mes angles morts et les choses qui me sont plus saillantes.

Pour garantir une critique réflexive de l'impact des rapports de pouvoir en jeu entre moi et les participant.e.s, l'exercice de décomposer mes biais sert aussi à questionner comment et pourquoi je fais la recherche et pour qui je la fais. Les biais inconscients qui sont les miens teintent certainement les processus et bien que reconnaître notre positionnement ne peut pas affirmer faire jaillir des constats objectifs, le travail de questionnement aide à rattacher la méthodologie à la démarche de réflexivité proposée par Holmes.

Bref, je peux arriver à saisir la réalité des personnes participantes aux termes de l'étude, car je fais l'exercice de me placer concrètement à leur positionnement et d'apprécier leurs propos tout en ayant une autoréflexion constante sur l'ambition et la compréhension derrière ce mémoire. Mon identité m'appartient et j'admets que la réalité des personnes participantes à l'étude peut en partie être différente de la mienne. Cela me sert continuellement de rappel de ne pas faire d'hypothèses sur leur point de vue et de les catégoriser à partir de mes propres conceptions.

3.2 Méthode

Afin d'appréhender le réel, les *focus groups*, ou entretiens collectifs (EC) ont été utilisés. Cette méthode souple et flexible recrée un cadre social riche qui favorise des données interactives difficiles à obtenir avec toute autre technique (Geoffrion, 2019, p.392). Les *focus groups* établissent une dynamique de groupe dans laquelle les énoncés formulés par une personne sur un sujet peuvent engendrer des réactions, entraîner les discussions et déplacer les opinions (Geoffrion, 2009, p.393). Parmi toutes les particularités avantageuses de la méthode des EC, deux caractéristiques, interdépendantes, se sont avérées importantes dans la justification de ce choix par rapport à des entretiens individuels.

Premièrement, une caractéristique singulière des EC est d'être un outil de co-production. Ils sont un moyen de mettre en commun les récits et expériences des personnes participantes. Les EC sont inhéremment sociaux considérant qu'ils produisent un environnement sécuritaire pour partager des idées sur des sujets sensibles. Cyr (2019, p.7) avance que le recours à ce type d'entretien produit des données qui sont émiques en leur nature. En sciences sociales, l'approche émique est utilisée pour décrire un

phénomène dont les données sont créées explicitement par les catégories conceptuelles que le groupe estime significatives pour lui (Lett, cité dans Cyr, 2019, p.10). Dans cette idée, les questions posées agissent comme point de repère ou ligne directrice pour la chercheuse tandis qu'elle apprend sur le phénomène via les descriptions offertes par les participant.e.s aux EC (Cyr, 2019, p.11). La spontanéité qui se produit dans les discussions représente un avantage net à cette méthode comparé à celle des entretiens individuels pour le type de recherche que nous avons mené. Concrètement, dans les échanges, cette spontanéité privilégie les discussions organiques menées entre les participants dans lesquelles elles peuvent utiliser leurs propres mots, catégories ou associations pour répondre aux questions.

Enfin, l'autre avantage de la méthode des *focus groups*, intimement liée à la première, est d'offrir un environnement propice à la création de solidarité. Le sentiment de solidarité est idéal pour l'étude de sujets sensibles, comme la discrimination basée sur l'oppression (Cyr, 2019, p.45). Cela donne aux participant.e.s la possibilité non seulement de contribuer, mais d'apprendre des contributions des autres et d'en bénéficier pour soi (Nind et al., 2020).

Dû à la proximité communautaire et géographique du contexte montréalais, nous anticipions la possibilité que les personnes provenant de différents collectifs puissent évoluer dans les mêmes cercles et même se connaître entre elles. Geoffrion (2009, p.400) met en garde contre le recrutement de personnes qui se connaissent, du fait de l'homogénéité de leur opinion et du risque d'être mal à l'aise sur un sujet délicat devant leur(s) collègue(s). Finalement, aucun.e des participant.e.s ne se connaissaient personnellement. Dans un des entretiens, les deux personnes interviewées connaissaient le même organisateur communautaire, lequel les avait référés pour la recherche. Nous avons utilisé cela à notre avantage puisqu'un groupe de petite taille comme dans notre cas pouvait aider à maximiser le sentiment de confiance des participant.e.s et ainsi leur permettre de discuter librement.

À ce sujet, Markova (2003) souligne que l'homogénéité à l'intérieur des groupes de discussion peut être bénéfique puisque les individus peuvent être plus à l'aise d'aborder certains sujets; ainsi, elle peut même devenir un critère de sélection des participant.e.s. Un groupe homogène inclut des individus « comparables quant à leur situation, qu'elle soit personnelle, professionnelle, sociale ou autre » (Markova 2003, p.229). Dans notre cas, nous avons choisi de rassembler des personnes qui s'identifient au sein d'une même catégorie sociale, par exemple un EC composé de personnes en situation financière précaire. Cela

aide à réduire la possibilité que les inégalités structurelles puissent se manifester dans les échanges entre participant.e.s et encourager le partage de réalités similaires.

Par conséquent, dans le but d'inviter au partage des expériences et ainsi révéler des similitudes dans les occurrences, nous avons choisi de réunir les personnes participantes selon l'axe d'oppression auquel elles s'identifient. Il est arrivé que les personnes vivent des oppressions multiples, bien que ce ne fut pas un critère de sélection. Dans ces cas, le partage de leur expérience a enrichi les réponses et les discussions. Il a été de leur choix de décider à quel groupe de discussion elles préféreraient participer. Pour notre contexte de recherche actuel en solidarité alimentaire, nous avons choisi de concentrer l'analyse sur trois systèmes d'oppression en particulier pour l'étude : diversité sexuelle et de genre, race et l'ethnicité et classe sociale. Les personnes considérées comme étant les plus stigmatisées ou ignorées dans la société, souvent qualifiée de "sans voix" ou "invisibles" (Macadre, 2021), vivent une marginalisation dans les espaces de participation citoyenne dans lesquelles elles ont tendance à être exclues des processus de décisions et aux dispositifs participatifs. Bien que ces lieux participatifs soient théoriquement ouverts à tout le monde, ils profitent généralement aux personnes les mieux nanties socialement, ce qui renforce l'idée d'une praxis intersectionnelle. Nous voulions voir comment cette réalité se vit dans les espaces citoyens non institutionnels.

Le choix de concentrer l'analyse sur ces trois systèmes spécifiques s'est avéré découler de trois aspects. D'abord, nous avons observé dans la revue de la littérature que les groupes racisés, de la diversité sexuelle et de genre, et en situation de précarité sont particulièrement touchés par leur exclusion des espaces traditionnels de participation publique. De plus, ils sont aussi plus fréquemment touchés par les inégalités structurelles reliées à l'insécurité alimentaire, ce qui laisse croire qu'ils sont possiblement intéressés par l'implication à des initiatives en solidarité alimentaire. Ces arguments reposent donc sur la pertinence scientifique de placer leurs voix au cœur de l'étude. Ensuite, l'aspect des réalités matérielles du terrain a justifié ce choix méthodologique. L'accès est plus facile en raison du fait que Montréal est une métropole qui connaît une grande concentration de ces populations. Le grand nombre de personnes s'identifiant à un de ces groupes (ou plus) est suffisamment large qu'il est possible de retrouver des participant.e.s dans presque tous les quartiers de la ville. Ainsi, choisir d'aborder le capacitisme aurait pu être un facteur influent pour observer les barrières d'accès aux collectifs. Cependant, devant nos connaissances étroites sur ce système d'oppression, nous avons jugé plus compliqué d'éviter les embûches potentielles lors de la portion recrutement, en plus de l'enjeu que posait le risque d'identification croisée dû au petit nombre

d'initiatives de la métropole. Finalement, le processus de recherche s'explique en partie par notre propre posture scientifique. Partant d'un positionnement en tant que chercheuse de la diversité sexuelle et de genre et vivant de l'insécurité alimentaire, nous avons cherché à interroger ces oppressions en fonction de notre intérêt personnel.

Ce choix de réunir les EC selon les axes d'oppression est moins d'occulter les particularités individuelles que de réfléchir collectivement aux dispositions et limites des structures de leurs collectifs. L'homogénéité dans les EC peut aussi pallier certaines critiques adressées à la méthode. En effet, il est probable que les personnes qui vivent des inégalités similaires se montrent plus sensibles aux expériences de leurs pairs et qu'en retour elles se sentent plus confortables de partager leurs expériences.

Le guide d'entretien a permis d'adapter les questions selon les situations et les répondant.e.s. Nous avons organisé trois (3) groupes de discussion composés de deux (2) participant.e.s chacun, qui ont duré entre une heure trente et deux heures. Au départ, nous avons visé entre trois (3) et quatre (4) répondant.e.s par entretien collectif, suivant la littérature sur la méthode des *focus groups*. Finalement, un total de six (6) personnes s'est présenté aux EC. Les sessions ont eu lieu par visioconférence entre septembre 2022 et décembre 2022. Elles ont été enregistrées en format audio et vidéo. Divisé entre les thématiques voulues pour l'analyse, le guide d'entretien était composé de onze questions (voir Annexe A), adapté et adaptable à chaque groupe. Toutes les questions n'ont pas été posées lors de chaque *focus group* afin de suivre la direction des discussions.

L'analyse des données résultant des groupes de discussion est concrétisée à l'aide d'une retranscription complète des trois entretiens de groupe par verbatim. Krueger et Casey (2015, p.362) notent cinq cadres d'analyse des conversations issues de ce type d'entretien. Comme nous cherchons à identifier la qualité de comportements ou des tendances d'inclusion et de participation, les approches *constant comparative*, *individual change* et *key concepts* se démarquent. Une combinaison de ces approches permet d'identifier les similarités et variations entre les événements, actions et situations qui ont influencé les expériences individuelles. À l'aide d'un tableau Excel, les données sont codées, comparées et réunies dans une grille d'analyse originale inspirée par les thèmes de la théorie de Zask (2011). Nous avons préféré Excel à un logiciel tel que NVivo parce que le format de notre cadre théorique et le petit nombre d'EC et d'interviewé.e.s permet un meilleur survol des données.

3.2.1 Thématiques, dimensions et variables

Nous commençons par faire ressortir les thématiques caractéristiques en conformité avec notre cadre théorique. Puis, nous prenons soin de les resserrer en sous-codes avant d'extraire les citations significatives. Nous nommerons ces sous-codes des dimensions. Celles-ci permettent d'orienter les tendances selon les occurrences d'idées contenues dans les discussions.

Suivant Zask (2011), nous concentrons l'analyse sur l'exploration de trois types d'expérience de la participation. Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, la participation telle que nous la comprenons est un concept complexe qui inclue plusieurs aspects du pouvoir, à la fois individuel et collectif, deux éléments qui s'influencent mutuellement. Il est donc utile de décortiquer le concept afin de bien comprendre comment il fonctionne. La grille d'analyse sur la participation qu'elle développe se situe dans le contexte de sociétés influencées par l'héritage de la démocratie libérale. Notre grille d'analyse reprend essentiellement cette définition. Selon les écrits de l'autrice, les activités qui aspirent à un idéal démocratique doivent faire converger trois modes d'action : (a) *prendre part*, (b) *apporter une part* et (c) *recevoir une part*. Cela permet de se rapprocher d'une participation entière et équilibrée. Nous posons donc des questions spécifiques aux participant.e.s lors des rencontres en suivant ces trois modes de la participation. Par (a) *prendre part*, nous voulons observer la nature de la relation entre les personnes répondantes et le collectif. Qui sont-elles ? Comment qualifient-elles l'activité à laquelle elles prennent part ? Cette dimension concerne l'idée que la participation est un acte sociable et relationnel. *Prendre part* reflète non seulement une action individuelle, mais aussi une interaction avec les autres membres de la communauté politique. (b) *Apporter une part* mesure l'influence de la participation sur l'association formée au sein du groupe. Zask suppose que l'action directe ou l'interaction avec les autres s'accompagnent d'une contribution constructive à la communauté et à la vie du groupe. Comme nous le verrons, les apports significatifs peuvent prendre la forme de propositions, d'idées, de communications, de solutions, etc. (c) *Recevoir une part* met aussi en jeu la sociabilité et les relations personnelles. La dernière composante que nous adaptons de Zask place en évidence les structures de bénéfices résultant de la participation. Nous cherchons à explorer le droit des personnes répondantes à être entendues et reconnues dans leurs contributions, préoccupations et besoins. Inspirées de la conception de la société chez Durkheim, nous voulons dépeindre que les communautés à l'étude sont plus que la simple somme des gens qui les compose. La somme de ces trois dimensions ne peut être complète que si les rapports sociaux sont équitables, où chaque voix compte.

Ainsi, les contenus discursifs sont classés dans ces trois thématiques. À titre d'exemple, les moments où les personnes expriment la nature de leur engagement correspondent à *prendre part*. Les moments où les personnes parlent de leur influence concrète au sein du groupe et la manière dont elles emploient les outils permettant de vivre leur apport correspondent à *apporter une part*. Finalement, *recevoir une part* est marqué par les moments où les personnes identifient des bénéfices de leur participation, où elles parlent le plus souvent de liens affectifs, des sentiments d'appartenance, de reconnaissance, etc. Ainsi de suite. Cette classification nous permet également de coder des anecdotes et métaphores et de nous intéresser aux types d'interaction, aux questions, aux réactions devant les opinions d'autrui, etc. (Kitzinger al., 2004, p.242).

Chacun de ces trois modes de participation est en quelque sorte nos variables codifiées pour l'analyse. Nous opérationnalisons ces variables pour en extraire différentes dimensions dans l'action et dans les récits des personnes participantes à la recherche. Nous présentons les variables de manière à singulariser les dimensions qui permettent à la notion de la participation de se décliner pour devenir concrète. Les indicateurs sont directement soutenus par du contenu discursif, mais nous ne présentons des extraits que ponctuellement. Dans le chapitre suivant, nous analysons donc les entrevues à la lueur des catégories de Zask pour identifier les pratiques du pouvoir dans la participation.

Tableau 3.1 Grille d'analyse du concept de la participation

<i>Variables de la participation</i>	<i>Dimensions des variables</i>
Prendre part	Avoir des visées et valeurs communes Désir de sociabilité
Apporter une part	Contribution personnelle Communication des besoins Capacité d'initiative Transmission des savoirs et des savoir-faire
Recevoir une part	Liens personnels et collectifs Reconnaissance

3.3 Recrutement et échantillon

Dans les paragraphes suivants, nous présentons et justifions le recrutement des initiatives participant à l'étude ainsi que les personnes participantes.

3.3.1 Choix des initiatives

Au cours de l'année 2022, nous avons approché six (6) collectifs et organismes en solidarité alimentaire de la région de Montréal, soit un jardin collectif, un restaurant communautaire, une cafétéria communautaire, un camp de vacances déployé sur une ferme et deux épiceries solidaires. Ces initiatives œuvrent dans différents espaces de la métropole et auprès de différentes populations. Elles se concentrent dans les arrondissements de Centre-Sud, du Sud-Ouest, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et du Mile-End.³

Les arguments reposant sur le choix de ces initiatives sont au nombre de deux. Premièrement, la solidarité alimentaire est un domaine qui reste encore peu documenté dans la littérature francophone. La revue des écrits à laquelle nous avons procédé plus haut révèle que le champ des initiatives plus institutionnalisées domine dans la recherche. Ceci provient en partie du fait que le tournant néolibéral des années 1990 a incité les mouvements alimentaires à s'organiser à plus grande échelle (Touré Kapo et Husseini, 2021). Si bien que les critiques quant à l'approche coercitive de l'État sur les organismes communautaires (Fontaine, 2013) ou encore sur leur aspect caritatif (Dufour, 2021) aident à éclairer notre choix méthodologique. Puisque les groupes d'envergure ont longtemps été dominants, les initiatives de milieux moins formels considérées pour l'étude fournissent un angle d'analyse original. Finalement, l'intérêt académique sur la place des mouvements politiques et collectifs critiques à l'égard des systèmes alimentaires a décuplé dans les dernières années. Ces mouvements deviennent des points d'ancrage féconds pour aborder une discussion sur les initiatives en solidarité alimentaire.

Les quartiers de l'étude sont des contextes sociaux, démographiques et culturels variés, comportant certaines similarités. Les initiatives organisent leurs activités auprès de communautés historiquement marginalisées, incluant des communautés ethnoculturelles, des communautés queers, des populations vivant dans des déserts alimentaires et des populations en situation de précarité. Par exemple, les quartiers Parc-Extension et Petite-Bourgogne connaissent tous deux une grande diversité de communautés ethnoculturelles et issues de l'immigration. Leurs populations sont souvent touchées par la

³ À moins que ce ne soit pertinent pour l'interprétation scientifique, nous n'identifions pas les initiatives en tant que telles et nous n'identifions pas les secteurs géographiques dans lesquels elles se situent. Étant donné le nombre peu élevé d'initiatives de solidarité alimentaire de l'île de Montréal, nous voulons éviter l'identification croisée des participant.e.s à l'étude.

précarité socioéconomique et l'insécurité alimentaire, mais contrairement à Parc-Extension, Petite-Bourgogne se situe dans un désert alimentaire où l'accès à des ressources alimentaires est plus difficile.

Ces six initiatives présentent des similitudes entre elles sur le plan de l'ambition et de l'organisation, mais suffisamment de différences pour assurer des variations dans les résultats de notre analyse. Concernant les similitudes, observons que les initiatives partagent entre elles des aspects territoriaux et sociaux et des principes d'action qui s'entrelacent. Premièrement, elles sont ancrées dans des secteurs urbanisés de la ville, et non en périphérie des centres. Elles desservent des populations diversifiées regroupant des gens souvent à l'intersection de plusieurs catégories sociales, mais ces populations marginalisées sont différentes d'un quartier à l'autre. Les initiatives sont en outre situées dans des quartiers aux prises avec des enjeux d'embourgeoisement grandissants. L'augmentation rapide du coût des loyers, couplée aux faibles taux d'occupation et aux expériences de « rénovictions »⁴, rend tous les collectifs de notre étude sensibles aux enjeux d'instabilité économique et de logement, particulièrement auprès de populations déjà stigmatisées.

Par ailleurs, il est bon de noter parmi les dissemblances entre les organismes que les quartiers ne connaissent pas tous les mêmes legs historiques de mobilisation sociale, ce qui peut notamment influencer sur le niveau d'engagement et d'accessibilité en termes de ressources sociales et communautaires. Le Sud-Ouest est un exemple d'arrondissement avec un historique d'engagement remarquable ayant mené à la création de plusieurs initiatives par et pour la communauté locale. Les initiatives de solidarité des quartiers du Sud-Ouest, comme Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri évoluent de manière imbriquée avec un réseau affinitaire d'une grande proximité. S'il n'est pas un des groupes de notre étude, le projet du Bâtiment 7⁵ est un bon exemple d'une initiative pour laquelle le tissu communautaire est actif sur le plan de l'expérimentation et l'élaboration des pratiques collectives. Par opposition, une initiative dans un secteur de l'île avec un historique associatif différent peut voir ses pratiques être influencées par un réseau plus étroit ou moins unifié.

⁴ Néologisme formé des mots « rénovation » et « éviction » qui désigne le fait d'évincer un.e locataire par un.e locateur.trice « en vue d'effectuer des rénovations avec une hausse appréciable du loyer suivant les travaux effectués » (Université de Sherbrooke, 2023).

⁵ Le Bâtiment 7 fait partie des projets sociaux et collectifs parmi les plus étudiés dans le milieu scientifique et il nous semblait plus intrigant d'élargir nos perspectives en vue de fournir des retombées scientifiques insolites. Bien qu'il aurait très bien pu s'apprêter à notre contexte de recherche, nous avons choisi de concentrer notre recrutement ailleurs et les personnes participantes ne sont finalement pas venues de cette initiative.

S'il est vrai que tous les groupes proposent des modes d'organisation différents, allant de l'initiative autogérée à l'organisme communautaire plus institutionnalisé, tous indiquent adopter des valeurs semblables. C'est ainsi que les groupes affirment être guidés par des valeurs de solidarité et de transformation sociale. Ils souhaitent tous lutter contre l'insécurité alimentaire en favorisant l'accès à une alimentation abordable et de proximité. Les groupes affirment leur contribution au développement d'une communauté locale forte en voulant créer des espaces de partage, de rencontre et d'échange.

Nonobstant la pluralité des structures organisationnelles, les principes cités indiquent que tous les groupes ont à cœur une volonté d'inclusion sociale. Quoiqu'il en soit, il nous semble attrayant pour l'analyse que les initiatives mobilisent différentes pratiques ou différents modes d'action. Ces différences nous permettent d'apprécier la teneur des pratiques en fonction de l'expérience de vie des personnes au sein de leur association.

En termes de structures organisationnelles, quatre collectifs sont des entreprises d'économie sociale, ce qui veut dire qu'ils sont tous sans but lucratif. Suivant leur forme juridique, la présence d'un conseil d'administration (CA) veille au leadership et à l'orientation des organismes. Étant donné l'achat et la vente de produits alimentaires, les deux épiceries solidaires, la cafétéria communautaire et le restaurant communautaire ont choisi cette forme juridique. Les épiceries solidaires et la cafétéria communautaire mobilisent une structure d'organisation hiérarchique divisée par fonction. Ce fonctionnement regroupe les équipes par secteur d'activités et les secteurs sont plus ou moins autonomes entre eux. Par exemple, le CA détermine les stratégies, le personnel de direction est responsable des opérations et les membres de l'équipe sont attirés aux tâches quotidiennes. Cet ordre rend les secteurs d'activité autonomes. Le jardin collectif, le restaurant communautaire et le camp de vacances ont moins de structures de gestion ou des structures de gestion circulaires. Bien que le restaurant ait aussi un CA, sa hiérarchie est moins verticale. En effet, on valorise la réactivité des personnes sur le terrain.

3.3.2 Présentation des personnes participantes

Cette section présente les membres des collectifs afin de mieux comprendre leurs expériences de vie et leurs liens avec les autres personnes et avec leur environnement. Cette information a également été utilisée pour interpréter les observations et contextualiser les analyses tirées des EC. Afin de préserver la confidentialité des personnes participantes, nous utilisons des pseudonymes dans ce mémoire et nous avons évité de donner des détails sur les organismes dans lesquels elles s'impliquent. L'objectif des

groupes de discussion était de créer des espaces sécuritaires et bienveillants afin qu'elles puissent parler de leur expérience de vie de manière franche et décomplexée, sans craindre le jugement ou les conséquences.

Les six (6) personnes participantes sont âgées entre 22 et 39 ans. Il y a quatre (4) femmes, un (1) homme et une (1) personne non binaire. Certaines d'entre elles (n=5) reçoivent une forme de revenu monétaire pour leur travail dans l'organisme et une personne est bénévole. Nous avons tenu trois (3) groupes de discussion : un pour les personnes en situation de précarité (n=2), un pour les personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+ (n=2) et un pour les personnes de la diversité ethnoculturelle (n=2). Bien que les groupes aient été pensés par axe d'oppression pour faciliter la prise de parole (Krueger et Casey 2015), presque toutes les personnes confient vivre plusieurs enjeux de marginalisation de manière simultanée. Au total, 4 personnes sont issues de l'immigration de première ou de deuxième génération et au moins 4 personnes ont affirmé avoir vécu de la précarité financière ou alimentaire dans les dernières années.

Dans l'EC tenu avec les personnes en situation de précarité, nous avons rencontré Louis (il) et Rose (elle). L'EC tenu avec les personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ+ était composé de Filix (utilise il et elle en alternance), une personne non binaire et Soleil (elle), une femme s'identifiant lesbienne. Lors de l'EC tenu avec les personnes s'identifiant comme racisées, nous avons rencontré deux femmes issues de l'immigration : Lucille (elle) et Ada (elle).

Lors de l'analyse des données au chapitre 4, nous n'identifions pas systématiquement la personne par son pseudonyme de peur de permettre une identification au collectif. Nous avons donc choisi de mettre des numéros après certains extraits discursifs correspondant à leur EC afin de pouvoir différencier les groupes.

3.4 Limites méthodologiques

En dernier lieu, plusieurs limites méthodologiques de la recherche ont été identifiées. Premièrement, étant donné que les objets de recherche sont situés dans la métropole montréalaise, certains résultats de la recherche ne peuvent pas être unilatéralement généralisés à d'autres initiatives de solidarité alimentaire en milieu périurbain ou rural. Sans nécessairement s'opposer, les enjeux et les dynamiques y sont différents. Les dispositifs de participation utiles pour un contexte périurbain ou rural seront analogues aux besoins à combler propres à ce milieu. Ainsi, les résultats peuvent sans doute varier en raison des réalités distinctes en matière de ressources et de services, comme l'accès aux espaces verts ou aux services

alimentaires. Cet aspect spécifique peut certainement influencer les trajectoires participatives des personnes membres.

Particulièrement, le contexte sociodémographique d'un milieu périurbain et rural n'est pas le même que celui des secteurs urbanisés de l'île de Montréal. Les enjeux relatifs aux structures de pouvoir et d'oppression concernent dans ce cas des groupes sociaux différents. Par exemple, une prédominance de personnes blanches dans une initiative citoyenne en région excentrée de la ville peut certainement prêter à une analyse sur les rapports sociaux de race un tout autre sens. À bien des égards, notre choix de porter la focale à Montréal promet de rejoindre une plus grande diversité de population.

Par ailleurs, la méthode des EC ne permet pas d'observer les gens dans leur environnement. À partir d'une posture d'observatrice, il aurait été intéressant d'avoir une vue d'ensemble sur la manière dont les membres influencent et sont influencé.e.s. Nous avons choisi de nous limiter aux entretiens de groupe, mais l'acquisition de plus de données à partir d'une observation participante aurait pu aussi être profitable. Cependant, concentrer la méthode sur les entretiens de groupe a permis de prendre plus de temps avec les personnes afin d'accueillir leur ressenti dans les temps impartis pour la recherche.

L'échantillon en tant que tel comporte aussi des limites. Nous avons parcouru plus d'une trentaine d'initiatives en alimentation de Montréal pendant plusieurs mois afin de recruter les participant.e.s. Suivant Markova (2003), nous avons estimé que des entretiens de groupe composé de cinq (5) personnes auraient permis d'atteindre la saturation des données avec un total de 15 répondant.e.s. Nous avons choisi d'opter pour cette approche parce que nous croyions qu'il était important de placer l'expérience des groupes marginalisés occultée par la recherche scientifique au centre de la démarche.

Au sein du milieu de la solidarité alimentaire autonome à Montréal, le bassin de population restreint a été limitant pour le recrutement. Aller à la rencontre des personnes n'a pas été un enjeu en soi, mais susciter l'intérêt pour participer aux entretiens de groupe fut plus ardu. Il nous a été utile d'avoir déjà un petit réseau d'affinités de qui nous avons la confiance, mais nous avons dû développer un réseau encore plus grand pour rencontrer plus de membres. En effet, il était compliqué pour les personnes intéressées de libérer du temps pour participer. Par exemple, des personnes vivant une précarité financière ont un horaire plutôt chargé afin d'arriver à joindre les deux bouts. De plus, nous n'avions pas la capacité de pouvoir offrir des compensations financières importantes pour leur participation à l'étude, ce qui rendait

la situation encore plus délicate, surtout depuis notre démarche située. Nous avons aussi fini par proposer de tenir les entretiens par Zoom, à la demande de plusieurs personnes, afin d'alléger le déplacement.

Une autre situation qui s'est présentée à nous fut la disparité entre les participant.e.s. Le secteur de notre étude a actuellement l'avantage d'être un environnement en pleine effervescence et rejoint des personnes de tous les milieux. Ainsi, nous avons eu quelques personnes répondantes ayant déjà des réflexions critiques par rapport à leur engagement. Elles arrivaient d'emblée avec un bagage sur le langage de l'oppression. Ce n'était toutefois pas la réalité de la majorité des personnes. Comme le guide d'entretien pouvait être adapté, les tournures des questions ont pu être agencées en fonction des connaissances des répondant.e.s. Nous avons ainsi moins besoin d'avoir recours aux relances. Les discussions plus étoffées ont servi ultimement à bonifier les discussions collectives.

Ces difficultés de recrutement ont eu pour effet de n'avoir que peu participant.e.s à l'étude. En effet, l'objectif d'avoir cinq personnes par groupe n'a pas été atteint. Pour cette raison, il y a absence de saturation des données. La montée en généralité dont nous discutons comporte donc des limites. Toutefois, les résultats ne sont pas négligeables pour autant. La validité des données recueillies reste la même, elles ne peuvent cependant pas être généralisées pour permettre de comprendre l'ensemble du phénomène. En ce sens, les données dégagées se rapprochent davantage d'une étude de cas. Notre étude de cas est en phase avec une méthode qui noue déduction, induction et abduction. Conséquemment, suivant cette méthode mixte, les analyses faites à partir des données servent à documenter une partie des expériences des répondant.e.s à l'intérieur des structures participatives de leur initiative en solidarité alimentaire. Les résultats de notre étude de cas proposent des recommandations intéressantes et pertinentes en matière de bonnes pratiques organisationnelles pour les collectifs qui voudraient s'en inspirer dans le futur.

CHAPITRE 4

PARTICIPER, L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE : ANALYSE DES ENTRETIENS DE GROUPE ET DES CONTENUS DISCURSIFS

Dans la section précédente, nous avons pris soin de décrire le contexte et le fonctionnement des initiatives et la situation des personnes ayant participé aux ateliers de discussion. Dans ce chapitre, l'objectif est moins de porter le regard sur le contenant que sur le contenu lui-même des ateliers. Le but de cet exercice, essentiel pour la démonstration scientifique, est de comprendre les enjeux abordés dans les discussions entre les participant.e.s et ainsi de répondre à nos questions de recherche. La méthode utilisée analyse les réponses pour définir des tendances dans les collectifs étudiés. Elle structure les réponses des participant.e.s en fonction de leur signification pour répondre à notre question de recherche.

Le point de départ de la partie analyse est de décomposer le contenu discursif des extraits à partir du modèle de Zask de la participation. Nous prenons ensuite appui sur cette section pour montrer dans le chapitre 5 comment les structures de la participation peuvent agir sur les rapports sociaux et leur imbrication afin de favoriser ou défavoriser des espaces d'inclusion. Partir d'un modèle théorique général et stable pour aider à situer les pratiques dans le continuum de la participation se rapproche de la méthode de déduction évoquée dans la section méthodologique. Toutefois, si nous présumons plus précisément que les initiatives de solidarité alimentaire construisent des espaces de participation, nous avons aussi formulé des questions de recherche plausibles pour expliquer cette observation spécifique, notamment que les structures puissent favoriser les pratiques de vivre-ensemble et influencer les rapports sociaux. Dans le chapitre 5, nous cherchons à tirer des conclusions de ces déductions. Enfin, ce raisonnement logique mixte a été privilégié afin que notre analyse des thématiques, dimensions et variables interprète le mieux possible les réponses des personnes interrogées en fonction de nos questions de recherche et du type de conclusion dont nous voulons traiter.

4.1 Prendre part

L'analyse des discussions de groupe ainsi que le cadre théorique a permis d'identifier deux éléments qui contribuent à l'idée de prendre part : a) les visées et valeurs communes et b) le désir de sociabilité.

4.1.1 Visées et valeurs communes

D'abord, pour prendre part, la théorie indique qu'il est important d'avoir des visées communes ou des valeurs communes avec le groupe dans la mesure où le groupe n'existe pas à l'extérieur des individus qui y participent. Zask (2011, p. 17) donne l'exemple d'un groupe de randonnée : il ne peut exister en dehors des occasions de randonnées qui sont sa raison d'être. Lors des rencontres avec les personnes répondantes, nous voulions savoir ce qui incitait leur adhésion au groupe.

Toutes les personnes ont en commun de partager les missions de l'organisme. La majorité des participant.e.s évoquent de façon claire aspirer aux mêmes valeurs que l'organisme, soit de participer à leur communauté locale et/ou d'éduquer sur la solidarité alimentaire. La personne au camp de vacances indique qu'elle est « vraiment excitée par l'idée de pouvoir parler d'alimentation avec les jeunes de manière très franche ». Certaines personnes (EC1, EC2, EC3), qui nomment d'ailleurs avoir travaillé bénévolement ou non dans le milieu associatif par le passé, spécifient qu'elles partageaient les valeurs de solidarité de l'association, avant même d'y mettre les pieds. Cette concordance dans les valeurs motive d'ailleurs leur participation au groupe.

Bien qu'il n'y ait qu'une seule personne bénévole parmi nos participant.e.s, la plupart des personnes rémunérées nous mentionnent que leur implication signifie pour elles plus qu'un simple montant forfaitaire. Par exemple, deux participantes mentionnent que leur motivation à prendre part est liée à leur communauté locale. En effet, ces dernières ont décidé de s'engager dans le groupe parce qu'elles sont enthousiasmées par le désir de préparer des plats. L'une d'entre elles insiste sur le fait de vouloir mener à bien les objectifs de la cafétéria pour le simple plaisir de préparer des plats : « J'adore cuisiner, je veux juste cuisiner, donc je ne parle pas de salaire ». Si cette tâche est gratifiante, nous comprenons au fil des conversations que préparer les plats est une source de valorisation pour ces deux participantes. En raison de leur histoire personnelle, il est probable que cuisiner et y trouver du plaisir représente pour elles une source d'intérêt. Cet aspect aide à percevoir la place qu'elles accordent à leur engagement au groupe. Si les participantes arrivent avec cette posture, alors elles risquent d'avoir des attentes plus élevées envers les façons de contribuer et un rapport plus fort à leur association. Dans « Participatory Democracy Revisited », Pateman (2012) aborde que les motivations des actrices à s'engager en participation politique ne se résument pas qu'à des incitations financières, mais qu'elles découlent d'un désir intrinsèque de prendre part aux missions collectives et de faire entendre leurs intérêts.

Une seule personne participante assure que, bien qu'elle partage certaines des valeurs et des buts de son association, comme la solidarité alimentaire, son rapport à l'organisme demeure surtout utilitariste. Elle ne prévoit pas que son implication soit durable ni que son attachement ne s'affermisse. Nous verrons plus tard ce qui peut avoir les incidences d'une telle position. Zask nomme ce genre de situation comme se rapprochant plutôt de l'idée de *faire partie*, comme on fait partie d'une famille. Toutes les autres réponses dépassent l'idée de *faire partie* et se classent dans la variable *prendre part*. On prend part parce qu'on a envie d'adhérer et d'exercer une certaine influence. La dimension des visées communes montre bien l'intermédiaire de la variable *prendre part* avec les autres variables. Les visées communes s'incarnent dans l'intention des personnes membres : avoir *envie* de participer de manière intentionnelle est conséquent pour atteindre les effets d'une participation équilibrée. Ces données sont importantes pour la suite puisqu'elles indiquent que les répondant.e.s ont un désir sincère de participer pleinement.

Prendre part implique donc d'avoir au minimum l'intention d'exercer une influence sur le groupe en participant aux divers éléments qui composent sa raison d'être, telle que sa nature, sa portée ou la durée de ses activités. En retour, on accepte que le groupe nous influence aussi. Inversement, si la personne ayant un rapport utilitariste fait davantage *partie* du groupe, il se peut que le reste de sa participation, plus tard, s'arrime moins bien avec les activités.

Dans certaines discussions, les réponses suggèrent qu'il y ait un lien entre avoir déjà expérimenté le milieu associatif et le choix de l'organisation. Pour pérenniser l'adhésion à un projet collectif ou communautaire, l'implication sur ce terrain par le passé aide à raffermir les valeurs et les missions recherchées par les personnes participantes. Entre autres, la confiance mutuelle (entre les membres et envers le groupe) est valorisée. Les données démontrent que cet engagement partagé dans les visées et les valeurs communes au groupe se traduit par une confiance mutuelle entre les membres, en particulier lors d'événements informels, telles que bâtir des ateliers. En effet, si on partage les mêmes valeurs, on a confiance que les décisions seront cohérentes avec les valeurs du groupe. Par exemple, Filix trouve « qu'il y avait une créativité dans l'équipe et une confiance entre nous qui aide vraiment à bâtir des ateliers comme on le sent nous-mêmes ». Dans cet exemple, la possibilité de laisser libre cours à sa créativité est renforcée par la confiance mutuelle entre les membres, faisant ainsi un pont avec le 2^e élément que nous verrons plus loin, *apporter une part*. Ainsi, être motivé.e d'emblée par la confiance peut être lié à comment nous allons participer, car cela implique déjà que les relations entre les membres soient saines afin que la confiance se perpétue et que les pratiques fonctionnent. Pateman (2012) insiste sur l'importance des relations sociales et des instances délibératives, où les personnes sont motivées par le désir de faire entendre leur

voix et d'avoir un impact sur les politiques publiques. Voyons donc ce que nous indique le paramètre de la sociabilité.

4.1.2 Sociabilité

Le deuxième aspect de prendre part est de l'ordre de la sociabilité. Au cours des discussions, presque toutes les personnes ont exprimé avoir envie de passer du temps avec les autres, que ce soit avec leurs collègues ou avec la communauté qui orbite autour (les personnes usagères, par exemple).

Pour trois des répondant.e.s, leur groupe tel qu'il fonctionne implique d'avoir minimalement un désir de sociabilité, sans quoi le projet ne peut être mené à bien. *Prendre part* suppose d'avoir envie de passer du temps ensemble, sans quoi l'activité peut perdre de son sens. Par exemple, au camp de vacances, on s'engage à avoir la responsabilité d'un groupe de jeunes toute la journée. Au jardin, on doit s'entendre collectivement avec ses pairs sur les récoltes à partager. Il serait difficile de participer sans prendre plaisir à la compagnie d'autrui.

Selon Zask, il n'est pas nécessaire que l'activité se fonde sur des interactions sociales, mais il est avantageux que les personnes aient un intérêt sincère et honnête à investir un effort émotionnel. En effet, l'aspect de la sociabilité peut se construire au cours de l'implication, comme ce fut le cas avec certain.e.s répondant.e.s. Une posture ouverte doit donc caractériser l'engagement des participant.e.s. Autrement dit, *prendre part* s'illustre bien avec l'adage « être de bonne foi ». Par exemple, au jardin, bien qu'il faille faire les plantations et préparer la distribution des récoltes en groupe, la personne membre peut très bien arroser seule. Ainsi, une des personnes répondantes explique dans une discussion être forcée d'interagir avec un pair fourbe et déloyal, qui se montre irrespectueux selon ses dires. Dans cette situation, il se peut que ce collègue n'ait pas envie de remplir les conditions minimales de sociabilité; cela ne l'empêche pas pour autant de prendre part au groupe. En retour, la personne répondante a vu son attachement au groupe s'effriter, et ses intentions à prendre part être abîmées par cette relation, entre autres. Ce n'est donc pas une condition, mais une caractéristique généralement importante étant donné qu'elle tend à améliorer la teneur et la qualité des relations entre les membres et accompagne souvent un rapport d'attachement au groupe. En effet, nous le verrons plus loin, la sociabilité tissée par les répondant.e.s est fréquemment à la fois perçue comme une plus-value et une condition de leur appartenance.

En favorisant les relations d'intentionnalité et en créant même des amitiés, tous les organismes de notre étude, de par le fonctionnement des activités, peuvent agir comme un soutien important puisque qu'ils

participent à la formation de liens sociaux, et ce même si les participant.e.s n'ont pas nécessairement d'attentes en ce sens. Ainsi, plusieurs personnes répondantes expriment avoir créé des liens avec les autres, incluant la personne ayant nommé avoir un rapport plus utilitariste avec son organisme. En effet, celle-ci explique avoir développé un sentiment de solidarité avec les personnes usagères dans la communauté. Plus récemment impliquée dans son collectif, la personne au jardin nous dit : « Pour moi, c'est un de mes intérêts parmi tant d'autres de jardiner. Qu'il y ait des gens agréables, c'est toujours un plus. Je serais très à l'aise de rester et de développer des liens sociaux plus solides dans le futur ». Comme elle nous l'explique durant un autre segment de cet extrait, la sociabilité est souvent primordiale pour l'organisation collective des plantations et des récoltes, alors que nouer des liens communautaires n'est pas vital en soit. Ces liens viennent naturellement et sont accessoirement garants de forger une certaine pérennité au désir de prendre part. À propos des interactions sympathiques avec les autres, la personne répondante ajoute : « Si je ne me sens pas bien dans le milieu, je pars parce que j'ai d'autres possibilités. Je trouve que c'est un milieu dans lequel je me sens bien donc je pourrais effectivement m'investir plus » (EC1).

Aucune des personnes n'a mentionné avoir de liens plus personnels avec les responsables ou les personnes en situation de pouvoir. Toutefois, trois personnes participantes ont expliqué par ailleurs que les relations sont assez bonnes avec les personnes en situation de pouvoir, car ces dernières n'ont pas de contrôle sur les responsabilités quotidiennes, ce dont il sera question plus tard. Dans ces deux collectifs, la structure circulaire a aussi facilité la confiance mutuelle entre les membres. Par exemple, les relations sont cordiales avec les responsables puisque les outils⁶ aident la personne membre à concevoir sa propre gestion à l'aide de ses aptitudes et habiletés. Dans son cas, les responsables ne sont pas « en haut » d'elle et jouent davantage un rôle de soutien. À l'opposé, Soleil nomme se méfier des relations informelles avec ses supérieur.e.s en situation de pouvoir : « Même si on s'entend bien [...], ça reste des relations économiques. Elle restera la personne qui peut surveiller la caméra pour être sûr qu'on est bien en train de faire notre travail ». Il se peut qu'une hiérarchie classique, couplée à des dispositifs comme des caméras, dissuade des conditions favorables aux relations entre responsables et membres.

Dans un autre EC, Ada nous explique comment elle ne peut compter sur l'amabilité de certain.e.s de ses collègues bien qu'elle ait un réel désir de tisser des liens avec eux. Malgré la promesse d'une association

⁶ Au sein de cette initiative, les responsables ont peu d'implication sur les activités par rapport aux membres sur le terrain. Le personnel employé fonctionne dans un modèle circulaire et peut s'interchanger les tâches que ce soit en matière d'organisation externe et interne ou d'activités.

accueillante, au bout du compte, elle exprime plus tard avoir été déçue. L'aspect de la sociabilité fait le point ici avec l'utilité pour les personnes qui s'impliquent d'arriver minimalement avec une posture ouverte. Toutefois, lorsque cela ne se produit pas, il s'agit de voir comment la structure peut arriver à pallier un décalage entre les relations. Dans la réalité, il est acceptable de ne pas bien nous entendre avec tout le monde que nous croisons. Or, comme nous l'avons vu, sociabiliser est une des conditions minimales des activités, c'est-à-dire qu'au minimum on s'entend d'abord avec ses collègues sur les choses à exécuter avant de pouvoir les réaliser seul.e. Certains groupes possèdent une plus grande complexité d'organisation que d'autres, ce qui peut potentiellement avoir des conséquences sur la bonne entente ou les désaccords. Dans le dernier exemple cité, la grande quantité d'étapes a peut-être eu un effet malheureux sur la situation. C'est à partir de ce moment qu'un nombre important d'étapes justifie la présence d'une structure qui permet de s'assurer que les conditions de sociabilité soient remplies équitablement.

Dans ces exemples, le groupe n'est pas arrivé à satisfaire ses attentes d'avoir une bonne relation avec les autres, donc à prendre part. Cette situation exprime bien les intentions qu'Ada avait à son arrivée et les attentes prévues de sa contribution et de ses bénéficiés. En effet, ce sentiment de déception résiduel est indivisible d'un certain degré de lacunes de la part du collectif à considérer la possibilité que les membres puissent avoir envie d'entretenir des liens émotionnels intentionnels, ou à tout le moins, équitables. Sa contribution fut affectée : la participante nomme vivre de l'injustice et se sentir exclue des décisions qui la concerne. Finalement, il est plus difficile pour elle d'envisager sa contribution à long terme dans l'organisme si son implication est affectée par des relations houleuses dès le début de sa participation.

Quelle que soit la structure du groupe, la sociabilité n'est pas toujours attendue par les personnes répondantes. Parfois, elles arrivent avec le désir de tisser des liens. D'autres fois, des relations se forment au fur et à mesure de leur engagement. Les liens sociaux formés, la plupart du temps, ont été reçus comme une plus-value. Somme toute, *prendre part* décrit bien la relation que les participant.e.s entretiennent avec leur collectif. Cette déclinaison de la participation se traduit par des valeurs et objectifs partagés et par le désir de la compagnie d'autrui. Les objectifs et le fonctionnement des groupes sont différents, il est donc normal d'identifier des différences dans les dimensions de *prendre part* chez les participant.e.s. Pour eux, l'adhésion à leur association ou groupe est le fruit d'une démarche personnelle et volontaire qui n'est pas uniquement motivée par un bénéfice matériel. En effet, presque toutes les personnes ont nommé leur intérêt à partager les visées du groupe et à avoir envie d'exercer une influence sur son fonctionnement parce qu'elles avaient à cœur les missions de l'organisme, peu importe si ces personnes réussissaient à exercer cette influence concrète ou non. Quant aux liens sociaux, les participant.e.s les

valorisent, mais les vivent davantage comme un bénéfice. Pour ces raisons, les participant.e.s accordent souvent un certain attachement à leur collectif, et ce peu importe la nature des pratiques organisationnelles. En revanche, ces dernières ont une incidence sur l'inclusion si elles limitent la capacité des participant.e.s de *prendre part* par le partage des valeurs et visées communes et par la sociabilité. Zask souligne que l'association formée est possible grâce aux membres qui prennent part, sans ses membres l'association n'a pas de sens. L'activité en commun, par exemple cuisiner et distribuer des plats, devient la finalité de l'association. Cette finalité est atteinte si la structure de groupe permet aux membres de prendre part. Donc, il est utile que les membres s'arriment au minimum sur les conditions d'existence commune de leur groupe. Cependant, la littérature, tout comme les résultats, suggère que cette variable à elle seule n'est pas suffisante pour consolider une participation. Elle agit à titre d'intermédiaire pour se franchir vers les catégories qui permettent de vérifier la contribution et les bénéfiques. Cet intermédiaire fige les intentions des personnes et leur position. Si on a des intentions, il se peut qu'on ait aussi des attentes.

Comme nous le voyons dans la section suivante, un bon indicateur pour cerner l'inclusion des groupes, se situe dans la mise en place de conditions et de structures pour permettre aux membres de délibérer et de définir leur vivre-ensemble grâce aux notions qu'ielles ont en commun et combinées à celles acquises.

4.2 Apporter une part

Apporter une part est un complément indispensable de prendre part parce qu'il permet aux individus de contribuer. Dans la participation, la part de la contribution devient une condition d'émergence à la fois de l'individualité et du commun. Afin de bien recouper les dimensions de la contribution, nous nous sommes posé la question : comment les personnes contribuent-elles ? Quatre dimensions ont émergé : la contribution personnelle, la communication des besoins, la capacité d'initiative et la transmission des savoirs et des savoir-faire.

4.2.1 Contribution personnelle

Une de ces dimensions passe par la contribution personnelle. La contribution est personnelle quand les capacités de chaque personne « se combinent aux tâches issues de leur participation » (Zask, 2011, p. 139), c'est-à-dire si la personne contribue selon la nature du groupe. Ainsi, proposer de monter une pièce de théâtre n'aurait pas forcément de sens dans les activités d'une épicerie solidaire. Il s'agit de comprendre ce qui exerce une influence sur la formation du commun dans un « groupe constitué autour d'un certain

type de conduites et de compétences » (Zask, 2011, p. 139). La contribution d'une personne membre n'a pas besoin d'être singulière ou unique, elle a seulement besoin d'apporter quelque chose de complémentaire aux objectifs prescrits du collectif. L'angle de la contribution personnelle est pertinent pour l'analyse puisqu'il place la subjectivité des personnes au premier plan.

Lorsqu'interrogées sur le sujet, certaines personnes nomment se sentir compétentes lorsque les connaissances acquises dans leur organisme leur permettaient de bonifier leur rapport au groupe et avec elles-mêmes. En effet, diverses structures de partage, de formations et d'apprentissages aident à se sentir gratifié.e, à comprendre la réalité des autres membres et à partager leurs intérêts à travers leurs réalisations. Par exemple, au café communautaire, on propose des idées et on essaie d'analyser ensemble comment les réaliser. La répondante sent qu'on favorise sa contribution et qu'elle peut apporter sa part par son expérience personnelle et son rapport avec ses collègues.

Les réponses des participant.e.s furent assez consensuelles au sujet de la contribution personnelle. Les données indiquent que les idées amenées étaient fréquemment bien reçues dans leur groupe, même si celles-ci concernaient différentes échelles de complexité et d'appropriation. Deux personnes répondantes se sont distinguées. Une d'entre elles explique avoir du mal à contribuer et la dynamique résultant de cette difficulté a créé de la mésentente avec ses collègues. Elle aspire constamment à contribuer davantage, un sentiment exacerbé par la difficulté d'amener ses idées et son expérience personnelle : « On me dit que mon travail n'est pas bien fait. Quand je recommence le lendemain, j'ai de la difficulté. Je me demande ce que j'ai oublié, j'ai du mal à m'améliorer. Ce n'est pas encourageant. Je cours et je deviens vraiment fatiguée et rendue à la maison, je ne peux pas passer du temps avec mes proches » (EC3). Dans la citation, la surcharge dépasse ses capacités et elle est forcée de réaliser des tâches qui ne concordent pas avec son horaire ou ses aptitudes ; cette situation a même des impacts sur sa vie personnelle. Si s'améliorer est visiblement important à ses yeux, le fonctionnement de son groupe (beaucoup de responsabilités) semble représenter un obstacle à sa contribution personnelle.

L'autre répondante atypique a explicité être consciente qu'elle ne cherche pas à apporter quelque chose à son groupe: « Je ne retire pas un bénéfice de ça, si ce n'est que financier. Je ne leur apporte pas non plus un savoir-faire ». Plusieurs facteurs peuvent expliquer sa situation, à commencer par le fait qu'elle sent beaucoup de distance avec ses pairs. On comprend qu'il existe une certaine hiérarchie entre la direction, le personnel employé et les bénévoles. Elle ajoute : « Les personnes bénévoles ne sont pas payées pour

faire le même travail que les personnes salariées... si ce n'est pas plus de travail même. Là-bas, ça marche selon le mode : "Tiens la tâche qu'on ne veut pas faire depuis 2 semaines", comme laver un truc, on la relègue à la personne bénévole parce que de toute façon elle sera là pendant 4 heures » (EC2). Dans cette discussion, la personne interrogée reproche à ce fonctionnement de confier des tâches peu valorisantes aux personnes bénévoles. Malgré qu'elle soit apparemment en désaccord avec la pratique, elle ajoute c'est assez compliqué de « changer les choses » parce qu'elle verbalise que l'organisme est « très institutionnalisé » (EC2). Comme il n'y a pas de lien d'attachement fort qui s'est créé, nous relevons qu'il se peut qu'elle se retrouve devant une sorte de dilemme face à ses valeurs : elle décide de rester impliquer tout en choisissant de ne pas apporter une contribution personnelle.

Du point de vue de ces deux participantes, leur contribution n'est pas nécessairement attribuée en fonction d'un potentiel effectif, c'est-à-dire que leurs réponses témoignent d'une possible absence de formation adéquate, de communication ou d'attribution des tâches qui pourrait motiver une contribution plus significative, et en somme, plus personnelle. Les relations interpersonnelles avec les collègues et les responsables ont pour résultat d'être davantage détachées. Dans leur cas, les données indiquent qu'il y a des impacts au niveau de leur qualité de vie et de leur capacité à s'attacher au groupe. Ainsi, lorsque les participant.e.s sont confronté.e.s à plusieurs d'obstacles d'apparence insurmontable pour apporter une part personnelle, il se peut que les sentiments désagréables se manifestent plus aisément ou encore que l'attachement ne suive pas.

Lorsqu'on sent que nos habiletés et capacités ne sont pas bien prises en considération, il est alors plus probable qu'on se sente exclu.e. À partir de la contribution personnelle, cela est particulièrement intéressant étant donné qu'elle est souvent unique aux personnes et à leur perspective. Les personnes marginalisées, sur un ou plusieurs axes d'oppression, ont des expériences et habiletés différentes de la majorité des membres, y compris des personnes en situation de pouvoir qui ont parfois plus de chances d'être socialement avantagées. Mettre à profit des habiletés particulières dans une organisation peut être un enjeu pour certains groupes. Par exemple, en sachant qu'une personne accorde beaucoup d'importance aux mets originaires de son pays qu'elle choisit de cuisiner, il est utile de mettre en place, par l'intermédiaire du groupe, des moyens pour que leurs compétences soient mobilisées et que leurs attentes soient rencontrées.

Ces deux exemples sont captivants : dans la première situation, les propos suggèrent que ce soient les collègues en cause du préjudice envers la personne répondante. Dans l'autre, la participante nomme avoir des relations décentes avec les collègues et responsables tout en critiquant les façons de faire qui agissent de manière à affecter l'ambiance générale et les comportements.

Subséquemment, il se peut que la contribution personnelle d'une personne soit davantage affectée (positivement ou négativement) par l'organisation de groupe plutôt que des relations entre les personnes qui la constitue. Une personne répondante mentionne : « Il y a quand même un terreau assez "safe"⁷ avec des personnes qui veulent créer des dynamiques bienveillantes au sein de l'équipe. [...] À l'échelle personnelle je pense qu'elles sont vraiment dans une envie de bien faire et d'être dans des dynamiques bienveillantes. » (EC2). En ce sens, elle indique que la part la plus plaisante représente la tâche sociale d'interaction avec la communauté « qui est pas nécessairement forcément indiquée, mais qui est quand même chouette ». Or, elle ajoute que ces relations n'œuvrent pas nécessairement afin de déconstruire les positions individuelles : elle y retrouve moins « cet aspect collectif où il y aura une identité qui pourrait être façonnée ». Dans cet exemple, la structure classique est conçue pour que les tâches soient rudimentaires et puissent être réalisées plus ou moins en solitaire. Ainsi, ces tâches ne sont pas annexées nécessairement à des moments collectifs, tels que des moments de délibération ou de prise de décision.

Un collectif peut très bien encourager des rapports sociaux convenables entre ses participant.e.s avec des tâches faciles à s'approprier, car la teneur de ces dernières ne servent pas forcément à produire des identités. De surcroît, on peut s'attendre à ce qu'un groupe à hiérarchie verticale puisse favoriser la contribution personnelle du moment où les interactions entre les rôles des personnes et les tâches soient limitées. Il est possible d'imaginer cependant que ce type de fonctionnement soit moins propice à l'entraide, à la camaraderie ou à la proximité dans les tâches sans risquer d'être confronté à ce que les rapports d'oppression s'installent naturellement. Ainsi, il peut arriver que des dynamiques bienveillantes ou réciprocaires entre les membres glissent et deviennent altérées en raison de l'organisation et de la séparation des tâches. Le sentiment d'être valorisé.e ou reconnu.e pour sa contribution personnelle (en fonction des capacités ou sur le plan identitaire) dans ce cas a beaucoup plus de chances d'être affaibli.

Cela invite à réfléchir sur comment les structures de groupe prennent en compte la manière d'être à l'écoute de différentes personnes provenant de différents milieux pour réaliser les tâches à réaliser. Dans

⁷ Sécuritaire.

les prochains paragraphes, la contribution personnelle des répondant.e.s est mise en dialogue avec les autres éléments de la part contributive de la participation.

4.2.2 Communication des besoins

Si les contributions personnelles peuvent être variables, nous avons vu qu'elles sont aussi uniques à chaque personne. Il est donc logique que les pratiques des groupes accompagnent la contribution personnelle des membres. Dans les exemples précédents, nous relevons à l'occasion un décalage entre les tâches et les capacités individuelles pour les réaliser. Du point de vue du groupe, les outils de communication mis à disposition peuvent accélérer ou circonscrire cette contribution. Nous avons demandé aux participant.e.s de nous parler des manières de contribuer. Elles peuvent concerner les procédés par lesquels le groupe communique les tâches relatives au fonctionnement et par lesquels les membres puissent communiquer leurs propres besoins et limites. Les réponses ont été analysées en fonction des procédés déployés qui influencent cette communication. Nous avons identifié 4 espaces de nature différente où se produit cette communication des besoins : les espaces formels (assemblées générales [AG], réunions de coordination); les espaces informels (rencontres d'idéation ou de planification) ; la communication en ligne (courriel, chat, messages instantanés, etc.) et les affichages et la communication orale sur les lieux (affiches d'événements, listes de tâches pour la journée, groupes de discussion, activités, etc.). Pour chacun de ces espaces, nous voyons avec quelle cohérence les répondant.e.s comprennent, réfléchissent et s'approprient les modes de communications.

Dans trois initiatives où la communication des besoins du groupe sur le terrain passe par différents paliers et instances avant que les personnes membres n'en soient informées, les manières d'apporter une part sont moins bien comprises. Par exemple, le fonctionnement des deux épiceries implique presque toujours de passer d'abord par un volet administratif, laborieux à s'approprier, bien que plusieurs rencontres de planification soient accessibles à tout le monde. Soleil témoigne : « C'est un peu à sa propre liberté d'aller aux rencontres d'équipe ou pas. C'est toujours à la même plage horaire. Je sais qu'aucun.e de mes collègues n'y va parce qu'on se dit que c'est une réunion entre coordonateurices ». D'abord, la répondante utilise un langage plus inclusif en utilisant le mot « coordonateurice ». Puis, sa réponse indique que les informations soient vraisemblablement communiquées lors de ces réunions. Un horaire stable peut être un atout s'il est bien utilisé – il est clair, accessible et prévisible. Même si l'invitation est faite, la réaction de la participante suggère qu'elle ne sente pas avoir une légitimité dans l'espace et que ce ne soit pas nécessairement la place des membres d'y être.

Parfois, les rencontres où les besoins sont formulés sont situées encore plus haut dans une chaîne de décision et dépassent tout simplement le terrain d'action de la personne : « Quand on fait des événements comme des AG, les partenaires économiques sont forcément conviés » (EC1). Elle ajoute avoir du mal à voir comment elle pourrait influencer les décisions.

Les AG sont des espaces au fonctionnement généralement démocratique, mais ici aussi la personne répondante ne se sent pas légitime de prendre la parole. Il est possible de croire qu'en raison d'un possible manque d'outils pour comprendre comment influencer les discussions, on se sente couramment exclu.e des AG (ou des rencontres de coordination). Les moyens choisis pour communiquer, dans ces contextes, ont du mal à faire exister la parole des membres dans les événements plus formels, tels que les rencontres de coordination et les AG. Il peut être possible que les AG sortent de l'entre-soi de l'initiative, par exemple lorsqu'on interagit avec des personnes qu'on ne connaît pas et qu'on suppose plus outillées que nous pour prendre des décisions. Le décalage entre une méthode habituellement démocratique (AG) et le sentiment d'exclusion dans les réponses peut relever par exemple de valeurs d'organisation ou des outils pour améliorer la contribution par la communication, ou d'un manque de cohésion entre ces deux derniers éléments. Ainsi, en dépit des approches d'inclusion et de collaboration véhiculées entre la direction et les membres (par exemple en invitant tout le monde aux réunions), un manque d'outils pour prendre part aux espaces de débats, comme des formations ou des accompagnements, peut générer des dynamiques d'exclusion. Comme nous le constatons, il a également été documenté que des entre-soi constitués de catégories de personnes désignées, pouvant détenir plus de privilèges sociaux pour discuter et débattre des enjeux, peuvent avoir un impact sur l'accessibilité aux espaces de discussions et délibérations (Macadre, 2022).

Les entretiens nous révèlent qu'au sein d'autres initiatives, les rencontres de direction ouvertes à tout le monde ne sont pas forcément choses courantes, ce qui peut potentiellement limiter le sentiment d'inadéquation. Il est toutefois généralement utile que les besoins soient communiqués à l'ensemble du groupe et s'assortissent de plusieurs options (un accompagnement ou une formation par exemple) afin de ne pas encourager les sentiments de coercition ou d'inadéquation. Lors d'une discussion, la répondante explique s'être blessée et avoir manqué des journées de travail après avoir soulevé de lourdes charges. « Quand il y a des choses comme ça qui arrivent, je me sens comme un robot. Personne ne se soucie de moi ». Sa réaction suggère que le sentiment d'être instrumentalisée et abandonnée soit lié à l'exécution d'une tâche hors du cadre de ses responsabilités ou capacités. Ainsi, les espaces de délibérations collectives sont des outils qui ne soient pas mandataires en eux-mêmes, mais un manque des solutions alternatives, de

personnes disponibles pour aider ou orienter, peut amener les tâches à être inégalement réparties, puisque qu'elles n'ont pas toutes les mêmes capacités pour négocier les termes de l'activité à faire ni les mêmes habiletés pour l'exécuter. Parfois, la présence de méthodes collectives de planification et de négociation collective peut être un dispositif qui encourage une discussion intentionnelle et consentie sur les activités.

Outre les événements formels où est décidé le calendrier de priorités à venir, les données relatent des différences de réalités au niveau de la communication des besoins en ligne. Il ne semble pas y avoir d'enjeux dans le fait que la communication soit en ligne, car toutes les réponses dénotent avoir facilement accès aux outils web et être en mesure de se les approprier au besoin. Peu importe le fonctionnement du collectif et des tâches y étant relatif, toutes les personnes sondées apprécient des outils ordonnés et systématiques tels que les courriels, les bulletins d'informations et les plateformes de partage de fichiers (Google Drive par exemple). L'enjeu relevé se trouve plutôt au niveau des formats instantanés privilégiés par certains groupes ; une participante note que cette méthode lui fait manquer plein d'informations en favorisant les échanges instantanés. Elle juge cette pratique contraignante et exprime sa réticence à prendre connaissance des messages à l'extérieur de ses heures d'engagement, bien qu'il s'agisse d'une des manières principales de prendre plusieurs décisions. Elle ne peut donc participer à la prise de décision parce qu'elle n'est pas disponible. La contribution à un projet de participation politique, qu'elle soit rémunérée ou non, est souvent antinomique avec des attentes d'hyperdisponibilité. On le fait *ad hoc* : pour le plaisir, occasionnellement et concrètement (Bang, cité dans Marsh et Akram, 2015). Le rythme rapide de l'hyperproductivité, en plus du rythme de fonctionnement normal d'une organisation en solidarité alimentaire, peut donner l'impression d'être « déphasé et en retard », ce qui peut augmenter le sentiment de mal être (Bulliard, 2020). Dans l'exemple, le rythme rapide des modes de communications instantanées donne effectivement à la répondante l'impression d'être en retard et augmente son sentiment d'avoir du mal à rencontrer les exigences pour contribuer.

À l'inverse, dans d'autres groupes, les implications sont mieux comprises et identifiables. Au jardin, on privilégie les feuilles Excel collaboratives pour organiser certaines tâches, ce qui semble être apprécié de la personne membre. Les activités plus importantes qui demandent plus de planification en amont sont presque toujours communiquées à l'équipe par courriel et affichées sur les lieux physiques. Quant aux besoins moins complexes, ils sont communiqués chaque jour oralement dans un cercle de discussion afin d'être pris en charge par les personnes sur place, au gré des nouvelles choses qui se présentent à l'horaire.

À la ferme, les processus d'idéation des projets se font en groupe. Quand quelqu'un.e a une bonne idée, on l'encourage à prendre les devants.

Puisque cela a lieu chaque jour sur les lieux de rencontre, ces participant.e.s expliquent avoir de la facilité à s'approprier ces techniques. Selon leurs dires, celles-ci facilitent les possibilités de se joindre de son gré aux idées des autres personnes dans le groupe et de s'organiser collectivement pour que le projet soit réalisable. De plus, dans leur collectif, on mise sur la présence quotidienne d'un grand nombre de personnes pour répondre aux besoins immédiats communiqués à l'oral. En ayant plus de personnes disponibles, la communication a plus de chance d'être décentralisée en petits groupes. Il y a aussi plus de personnes pour réaliser les activités, trouver des solutions, référer et guider vers les bonnes techniques de travail. Les possibilités de réalisation, d'adaptation, d'apprentissage et d'exécution des activités sont donc plus grandes.

Ces deux exemples suggèrent qu'une communication des besoins au jour le jour fonctionne bien pour réaliser des tâches simples. Toutefois, comme les participant.e.s en discutent abondamment (EC1, EC2, EC3), il arrive souvent que la spécificité des pratiques de solidarité alimentaire soit assez exigeante en matière de coordination, ce qui rend toute planification et organisation plus difficile. Cela ne crée pas un contexte toujours favorable à l'inclusion. Les collectifs doivent mettre en pratique des méthodes de communication pour assurer la gestion des aliments frais, des dons de nourriture, des réceptions des commandes, de la préparation et livraison des plats, etc. La communication décentralisée est une pratique qu'on retrouve souvent dans les groupes aux aspirations horizontales ; cependant des planifications complexes liées au secteur de la solidarité alimentaire peuvent représenter un enjeu au niveau de la communication pour certaines organisations.

Il n'est pas impossible qu'on retrouve des éléments de communication qui soient verticaux dans une structure horizontale bien que cela puisse paraître contradictoire. Une répondante de l'EC3, dont plusieurs pratiques de communication de son groupe se basent sur la quotidienneté pour formuler les besoins à venir, explique que parfois il est nécessaire de suivre les règles dictées. Pour autant, elle se dit contentée de le faire, parce que les autres modes de communication (comme la transmission des savoirs, la capacité d'initiative, etc.) ne représentent pas un obstacle à sa contribution. Dans le cas de cette répondante, son collectif tente de se rapprocher de pratiques plus horizontales. Aux dires de celle-ci, l'équipe de direction est concernée par l'impact de la coordination et tente de lui attribuer un rôle de médiation plutôt que de gestion. La participante sent un certain niveau de confiance de la part de ses responsables « Ça m'arrivait

quelques fois que le chef n'était pas là et que j'avais quelques bénévoles à gérer. On me confiait le café au complet de temps en temps [...] ». Il se peut que les initiatives puissent arriver à faire une distinction entre une communication qui privilégie le partage des responsabilités et la hiérarchie. Ainsi, une des façons de mettre en pratique une diminution des effets de la hiérarchie est de s'approcher du rôle de médiation : la posture intransigeante parfois associée au personnel de coordination s'allie mieux aux interactions sociales entre personnes de différentes responsabilités. Dans cet exemple, la confiance entre collègues est un sentiment généré par un mode de communication valorisée par la répondante.

Une structure qui favorise une communication des besoins plus souples semble créer plus de proximité entre les personnes. Une participante nomme, entre autres, apprécier de s'être rapprochée de sa communauté en apprenant de ses pairs et en partageant ses savoirs. : « J'ai trouvé ça très important de partager mon expérience avec les bénévoles, les collègues, les personnes qui [viennent] » (EC3). Son discours nous indique que les pratiques de son groupe lui donnent la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exécution d'un nombre diversifié de tâches, comme l'accueil, le glanage et la cuisine, et qu'elle peut par la suite les transmettre plus facilement. En diminuant les responsabilités imposées ou attitrées, on permet généralement une contribution plus consensuelle, intéressée et partagée, ce qui peut augmenter la proximité au sein de l'équipe. Plutôt que ce soit la même personne qui formule le plus souvent les demandes sur une tâche en particulier, un plus grand nombre de personnes l'ayant expérimenté peut contribuer à partager l'information. Cette pratique particulière a pu créer les conditions pour permettre au groupe d'envisager collectivement de faire alterner les responsabilités et d'encourager de meilleurs transferts des aptitudes et habiletés.

Les exemples précédents parlent de pratiques de communication qui se rapprochent d'une circularité : ces pratiques favorisent la rotation des tâches au sein des collectifs, en évitant de les confier aux mêmes personnes. L'expertise est au contraire insérée dans un espace-temps court. Bien que différentes, trois des initiatives évoquent la temporalité à leur manière : les structures de communication des besoins du groupe se fondent le plus possible sur un fonctionnement quotidien ou hebdomadaire. Par exemple, un affichage physique combiné à une communication en ligne méthodique ralentit le sentiment de pression de devoir tout savoir ou tout faire. On fournit nos disponibilités et nos intérêts et chaque jour ou chaque semaine, il y a une nouvelle personne sur les lieux désignée en tant que spécialiste sur un sujet. L'expertise est un outil de partage collectif, traité en tant que force pour assister l'ensemble du groupe. Les données démontrent que les personnes répondantes sont satisfaites d'avoir la possibilité de choisir et de faire un peu de tout.

En bref, les résultats des entretiens liés à la communication des besoins témoignent de groupes dans lesquels il y a parfois rupture, ou stabilité, au niveau de la contribution des répondant.e.s. D'une part, les répondant.e.s ont plus de facilité à contribuer lorsque la communication des besoins est discutée sur place plutôt qu'établie antérieurement, lorsqu'elle est interchangeable, rapprochée dans le temps, mais pas instantanée, et discutée en groupe plutôt qu'assignée. En effet, les membres peuvent plus aisément prendre part aux activités et aux pratiques décisionnelles. Comparé au jardin, par exemple, il arrive que certaines organisations requièrent beaucoup de planification, comme c'est le cas lorsqu'on doit préparer des plats cuisinés ou gérer une épicerie. Les données cependant démontrent qu'une communication qui se veut flexible et adaptée au degré de planification favorise la capacité pour les membres de réaliser les tâches de manière consensuelle et éclairée. Nous avons vu que la communication des besoins collectifs est étroitement liée à la communication des besoins individuels. Lorsqu'on met en place des moyens pour recevoir, enseigner, discuter, négocier et interroger, on crée un contexte favorable à l'accès et à l'inclusion aux espaces de communication. En effet, dans l'exemple du jardin, les pratiques ont ponctuellement servi à amoindrir le risque d'entretenir un sentiment d'inutilité chez les camarades de la personne répondante, ce qui aurait pu conduire au sentiment d'être exclu.e des méthodes de communication.

D'autre part, il y a rupture dans la contribution quand il y a un manque d'accessibilité aux communications. Il y a souvent moins de possibilités de faire des choix ou de négocier. De temps à autre, ces situations introduisent un décalage entre les relations et sous-entendent une asymétrie de pouvoir. Si les espaces de discussions formels, particulièrement ceux se rapprochant d'un environnement vertical, peuvent opérer comme des espaces socialement divisés pour les groupes minorisés, alors ces lieux peuvent être décrits comme des lieux de discrimination ou d'abus fondés sur la différence (Willis, 2009). Par exemple, une équipe de responsables sans outils pour questionner les positions sociales et la place du pouvoir peut mener à favoriser certaines discriminations basées sur les identités. S'il n'y a pas de mesure pour considérer les besoins et aptitudes individuels des membres, les inégalités peuvent naturellement se reproduire ; au mieux donner lieu à des tâches mal assignées, au pire conduire à des abus de pouvoir.

Qui plus est, les données indiquent aussi que des pratiques de communication difficile d'accès, telles que des événements formels et des plateformes de communication instantanées peuvent jouer sur les relations interpersonnelles et les relations informelles lorsqu'elles créent des entre-soi entre personnes désignées qui sont perçues comme professionnelles ou plus légitimes pour prendre des décisions. Par exemple, participer à une AG peut entraîner un sentiment d'illégitimité et tendre à exclure si l'initiative n'a pas forcément fourni de moyens pour aider à comprendre comment contribuer. De manière similaire,

des modes de communication qui misent sur l'instantanéité peuvent venir avec le sentiment de devoir être hyperdisponible pour parvenir à contribuer adéquatement. Nous comprenons l'hyperdisponibilité comme une forme de privilège social des groupes dont les conditions fournissent les ressources adéquates pour être libre et disposé.e physiquement et mentalement. Dans ces exemples, les personnes qui détiennent moins de connaissances techniques, de capital social, de temps, etc., peuvent avoir des besoins différents quand vient le temps de se rendre disponible. Donc, les pratiques qui privilégient l'hyperdisponibilité crée souvent un contexte qui soit défavorable à l'inclusion. Le manque d'accessibilité et la professionnalisation, par leur proximité constante avec le pouvoir, ouvrent la porte à l'actualisation des rapports de domination. Afin qu'elle dépasse le seuil des échanges, voyons comment les groupes opérationnalisent leurs activités.

4.2.3 Capacité d'initiative

Une autre façon de contribuer réside dans la possibilité de prendre de l'initiative. La majorité des participant.e.s nomment vouloir ou avoir eu envie de prendre de l'initiative à un moment de leur implication. Être en mesure pour les membres de prendre de l'initiative veut dire jusqu'à quel point ceux-ci arrivent à innover dans la part apportée à leur groupe. Les membres peuvent évoquer l'autonomie ou non, pourvu qu'on retrouve l'idée de tester ses idées ou d'expérimenter. Nous avons donc sondé les participant.e.s sur ces aspects et sur les contraintes.

Un des éléments le plus admis dans les entretiens concernant la possibilité de prendre de l'initiative a été le manque de financement. Dans le milieu de la solidarité alimentaire, l'accès aux ressources financières est en effet primordial pour mettre sur pied des projets de petites ou larges envergures. Cet accès détermine souvent la teneur des projets, car il influence les coûts, les dépenses, etc. De manière générale, nous constatons que le manque de financement est autant la réalité des groupes avec des structures de participation formelles que celle des groupes de plus petite échelle. Pour plusieurs collectifs, la portion d'autofinancement n'est pas suffisante. Les frais de revente de nourriture arrivent souvent à peine à couvrir les frais d'achats ou de roulement, ainsi que le témoigne un participant : « Il faut qu'il y ait des subventions. Y'a aucune des places où j'ai travaillé [en solidarité alimentaire] où tu peux générer assez d'argent pour couvrir tes frais de roulements en plus de la nourriture que tu peux vendre de manière accessible aux populations que tu prétends aider » (EC2). Bref, la spécificité du manque de financement en solidarité alimentaire affecte la coordination et la planification, ce qui crée souvent un contexte défavorable à l'inclusion des personnes marginalisées. Toutefois, l'autonomie des collectifs de notre étude

ne provient pas du fait de leur financement ; en outre, il importe peu que les ressources budgétaires des programmes viennent du sociofinancement, du public ou du privé, ce qui importe est qu'on cherche à améliorer les conditions locales à partir de solutions locales (Fisher et Shragge, 2007).

Ainsi, toutes les initiatives de l'étude dépendent d'entités directement ou indirectement liées qui garantissent le financement. Certaines dépendent en majeure partie de subventions gouvernementales pour assurer le roulement, comme le camp de vacances et la cafétéria communautaire. Les pratiques des collectifs sont donc la plupart du temps orientées par une réponse aux attentes et un rendement déterminé par des organismes externes afin de voir leur financement renouvelé. Ainsi, la possibilité pour les collectifs de fournir la place aux membres d'apporter une part d'initiative et d'expérimentation tout en respectant les ressources financières est rarement simple.

Les rémunérations, parallèlement, engendrent aussi un contexte pouvant être un frein à l'inclusion. La possibilité de prendre de l'initiative est directement reliée à la précarité. Par exemple, le camp de vacances implique souvent d'effectuer des déplacements à l'extérieur du site, mais on n'offre pas de montants forfaitaires pour couvrir les frais de transport ou d'hébergement. La personne répondante explique que son « cercle social est fort » : qu'elle peut compter sur son réseau pour covoiturer ou l'héberger, par exemple. Elle ajoute que « sa réalité n'est pas la même que tout le monde », laissant sous-entendre que des camarades n'ont pas un réseau aussi vaste que le sien pour répondre aux besoins de déplacements et d'hébergement du camp. Elle vit aussi ses propres difficultés : « Je n'ai pas de stabilité au niveau de mon argent parce que je dois toujours me trouver du covoiturage et laisser mes appartements en ville que je ne peux pas payer alors que j'y vis à peine. Tout cela, en même temps de ne pas faire beaucoup d'argent au camp ». Dans cet exemple, son faible revenu détermine la manière dont elle doit gérer son lieu d'hébergement, ses déplacements et son temps. La gestion et le stress de ne pas savoir où on dormira ou comment on se déplacera rendent plus difficile de réfléchir à des projets longitudinaux pour le camp de vacances. De plus, souvent distribuées avec la mention de postes d'apprenti.e.s ou de projets pilotes, les subventions salariales offrent parfois de maigres salaires, et les personnes qualifiées sont moins tentées de s'impliquer.

D'un point de vue intersectionnel, les personnes ayant un certain filet de sécurité financière, qui peuvent accepter un plus petit salaire ou qui peuvent accepter de faire du bénévolat, sont communément des personnes blanches (Slocum, 2007) et autrement privilégiées sur le plan identitaire (Ahmed, 2012). Pour

limiter les risques de déséquilibre, le camp de vacances veille à ce que d'autres bénéfiques viennent compenser, par exemple en s'assurant d'offrir un réseau fort aux membres ou en séparant certaines charges de travail entre différentes personnes.

Il est souvent compliqué d'innover quand le collectif n'a pas les moyens de fournir un salaire pour les heures supplémentaires travaillées ou pour payer du matériel adéquat. Filix nous confie lors d'une discussion : « On doit dépendre de petites manigances pour que les membres soient payé.e.s. Et encore, les gens qui peuvent accepter cet emploi, ce sont souvent des personnes qui ont un certain filet de sécurité financière ». De manière similaire, l'initiative de notre étude qui n'offre pas de contrepartie monétaire repose sur la capacité à faire du bénévolat de ses participant.e.s. Les associations civiles bénévoles peuvent vite devenir un terrain fertile pour le racisme et les autres formes d'oppression (Lichterman et Eliasoph, 2014). Il devient plus épineux de privilégier la présence et le travail de personnes aux identités multiples aux espaces de solidarité alimentaire lors de situations où les enjeux financiers teintent la direction des tâches, des décisions et des personnes impliquées au quotidien.

À ces aspects, il est bien d'ajouter que la réalité de la précarité de financement est un élément extérieur, constant et variable. Tous les collectifs de l'étude ont des contraintes financières importantes à respecter. Dans ce cas, les groupes se situent parfois à l'intersection d'éléments qui peuvent à la fois freiner et accélérer la possibilité pour les membres de prendre de l'initiative. Si les différentes manières de communiquer les besoins, de séparer les tâches, de transmettre les techniques (ce dont il sera question à la section suivante) peuvent accélérer dans certains cas la capacité des membres d'innover, la question du manque de financement est une variable souvent immuable qui vient mettre des barrières à l'expérimentation. En étant une variable indépendante, le manque de financement peut donc rapidement détenir une influence sur l'inclusion aux espaces. En revanche, ce qui peut être contrôlé, c'est la manière dont les collectifs anticipent ce manque de financement. En sachant que celui-ci peut être vécu comme un facteur d'exclusion pour certain.e.s membres (par exemple en ne pouvant promettre une rétribution monétaire qui permet de vivre décemment), les groupes peuvent choisir de vivre et reconnaître cette structure de contraire extérieure que représente le manque d'argent, la naviguer et participer à neutraliser ses impacts excluants (Lachapelle, 2017). Les techniques mises en place au camp de vacances, à titre d'exemple, s'arriment bien avec cette idée.

Durant les discussions, les participant.e.s parlent fréquemment de créativité. En particulier, Louis raconte dans son entretien que les possibilités de prendre de l'initiative pour lui se traduisent par mettre en place des « ateliers pour la communauté » lui permettant « de laisser libre cours à sa créativité », même si ces moments sont « peu fréquents, faute de temps ». Quand il y a possibilité pour lui de remplacer certaines de ses tâches usuelles, par exemple s'il y a beaucoup de personnel sur place, sa capacité d'initiative est favorisée. Pour le participant, cela a généré une meilleure proximité communautaire et un sentiment d'être plus utile. Inversement, les données illustrent une tendance chez certains groupes pour qui les logiques de rentabilité derrière les pratiques priment souvent sur l'innovation et la créativité. Un des aspects des organismes très verticaux serait la redevabilité, car focaliser sur la rentabilité économique met l'emphase sur des stratégies de recherche de consensus à tout prix qui auraient tendance à camoufler les tensions intracommunautaires et ignorer les problématiques contextuelles liées à des dynamiques structurelles (Fisher et Shragge, 2007, p.204). Pour plusieurs personnes, lorsque les démarches pour prendre de l'autonomie sont fréquemment désapprouvées, elles se sentent parfois dévalorisées et utilisées (EC1, EC2, EC3).

Nous notons que la créativité permet souvent aux répondant.e.s de se sentir valorisée sur le plan identitaire. Les groupes qui réussissent à créer des moments d'autonomie et d'expérimentation ont des effets positifs sur le sentiment de valorisation. Lors des échanges de l'EC2, une personne nous explique en détail son initiative de monter un atelier sur la préparation de repas nourrissants à partir d'aliments bon marché. Ayant acquis les habiletés culinaires utiles à cet atelier dans le cadre de sa propre situation d'insécurité alimentaire, elle nous mentionne que la mise sur pied de cette activité lui a fait sentir que son « milieu valorisait le parcours personnel de ses membres ». Cette pratique suggère qu'elle crée un environnement favorable pour sentir qu'on reconnaît et qu'on célèbre notre expérience de vie. Dans l'EC1, une personne répondante explique son projet de créer des fiches de recettes à distribuer avec les personnes usagères de son collectif. Ce projet lui permet d'acquérir des aptitudes culinaires tout en sentant une plus grande réciprocité avec la communauté : « Ça m'a appris beaucoup de trucs [...] sur les produits de saison et j'en ai découvert beaucoup d'autres [...]. Ça fait jaser et après j'essaie de mettre tel ou tel produit de côté pour quand cette personne va revenir parce que je sais que ça lui plaira [...] » (EC1). Selon Hudson (2015), être entendu.e (*being heard*) et être proche des autres (*being close*) est une composante vitale pour développer le sentiment d'appartenance aux espaces multiraciales ou queer.

Encourager la possibilité pour les membres d'innover permet de s'adapter à la réalité des situations, du terrain et des besoins dans le moment présent. Les activités prévues à l'horaire peuvent être à tout moment réévaluées, par exemple pour convoquer des ateliers éducatifs sur le langage de l'oppression.

Filix explique :

La direction ne dit pas seulement faire le travail d'inclusion et après ne rien offrir dans la formation pour le personnel. Il y a beaucoup d'emphase sur le fait de respecter les pronoms. On explique souvent que si tu te trompes dans un pronom, c'est comme dire le mauvais nom. Ça manque de respect. Qu'il faut se reprendre avec le bon pronom. J'ai senti qu'il y avait un réel désir d'inclure les personnes trans et non binaires. Et cela s'est reflété dans les personnes usagères aussi.

Les moments d'initiative n'ont pas besoin d'être spectaculaires pour que les personnes se sentent contribuer adéquatement, ainsi que le démontrent les exemples précédents. Qu'il y ait la possibilité de créer des fiches recettes ou de provoquer une discussion spontanée sur l'utilisation des bons pronoms favorise ici un environnement plus inclusif et bienveillant.

Pendant les discussions, les pratiques hiérarchiques, comme la structure et les responsables en situation de pouvoir, sont un sujet fréquemment identifié en tant que frein à la possibilité de prendre de l'initiative. Pour certaines personnes, il s'agit d'une barrière structurelle plus que symbolique : le volet administratif doit continuellement être consulté pour n'importe quel élément qui déroge du cadre habituel, même si la structure permet d'expérimenter en temps réel. Pour d'autres personnes répondantes, la manière dont les organismes sont structurés devient une barrière à l'expérimentation. Par exemple, il faut souvent justifier les décisions et convaincre le CA : Parfois, il y a le fait qu'il y a une chaîne de décision à respecter venant du CA et la personne qui est sur le terrain qui est confrontée à ce qui se passe vraiment, ce n'est pas elle qui prend la décision finalement » (EC1). Quand la quantité d'information est donnée au compte-goutte à la personne sur le terrain, il devient plus difficile de faire appel à sa capacité à user de son propre jugement pour aller de l'avant avec une décision originale.

Nous relevons à l'occasion au cours des entretiens que les fonctionnements plus horizontaux ne garantissent pas automatiquement une échelle d'appropriation des tâches qui soit spontanée. Une raison qui peut expliquer cette réalité est que les participant.e.s ne cherchent pas toujours à innover, sans que cela ne représente une barrière à leur contribution. En effet, plusieurs personnes nomment se sentir satisfaites de leur contribution bien que leurs groupes ne disposent pas d'outils à proprement adaptés pour prendre de l'initiative, et ce en dépit de l'approche structurelle du collectif.

Or, quand on veut contribuer en expérimentant ses idées, il est intéressant de voir comment les groupes sont équipés pour réagir. Par exemple, une personne mentionne : « Quand je remplace parfois lors de longues périodes, j'amène des idées, comme acheter des aliments différents [...], mais j'essuie toujours un refus. Je pense que c'est parce que ce n'est pas moi qui suis responsable ». Dans l'entretien, elle s'exprime plus tard sur le fait qu'elle se sente affectée par un manque d'écoute et de flexibilité. Ces données sont intéressantes : il est bon de questionner sur la structure de remplacement. La structure assure assez de souplesse pour organiser des substitutions dans les rôles, mais elle est moins agile pour déplacer les outils de contribution. Par désintérêt ou par obligation, son organisme échoue à l'inclure dans les décisions, mais aussi à lui offrir une écoute et un support respectueux. Les données de ces exemples indiquent qu'un lien existe entre la capacité d'accueillir les ressentis, de mettre en œuvre des idées et la structure de hiérarchie.

Les données démontrent aussi une interaction entre la structure du groupe et le manque d'outils servant à appréhender les situations complexes. Par exemple, dans l'EC1, une personne explique avoir été confrontée à une situation discordante entre elle et une collègue. En allant de l'avant avec la procédure devant une personne en situation de détresse, la collègue a semblé éprouver de la difficulté à user de discernement face à la situation et à respecter le droit à la dignité de cette personne. Une procédure différente, qui laisse place à plus de souplesse des membres par exemple, qui prend en compte le visage de la communauté locale, combinée à des ateliers éducatifs sur la réalité de l'itinérance ou des personnes présentes pour faire de l'intervention au besoin, aurait potentiellement aidé cette collègue à réagir de manière plus digne. La capacité d'adapter les procédures devant les situations le nécessitant est un élément saillant du sentiment de contribution des participant.e.s.

La capacité d'adaptation, qui est étroitement liée à la capacité d'innover, est un facteur dans l'inclusion des personnes concernées par les situations qui les touchent personnellement. Cette capacité d'adaptation est évoquée par une participante lors d'une discussion sur les privilèges et les inégalités. Elle y explique avoir participé à un marché public dans lequel il s'est produit une séquence de situations racistes envers l'équipe. Après le marché, la réponse de son groupe est de s'adapter aux prochains marchés publics. On décide collectivement de changer la composition des équipes afin de limiter les interactions violentes. En réponse à ces situations hors de son contrôle, la structure du groupe est suffisamment flexible pour avoir été en mesure de décider rapidement de s'adapter aux impacts de l'oppression. Pour le groupe de cette répondante, cette flexibilité s'est traduite par une série d'outils facilitant le consensus dans le but d'ajuster la procédure usuelle de vendre des produits aux marchés

publics. Les besoins des membres ont été auto-identifiés et les intentions ont été repensées en conséquence. Il n'était pas imaginable de prendre le risque que ces agressions surviennent de nouveau, ni d'arrêter de vendre des aliments au marché, part essentielle du financement. Il fallait donc penser à des outils adéquats et efficaces pour rallier les missions du collectif aux réalités des personnes concernées. Ainsi, des pratiques telles qu'envoyer des personnes blanches pour représenter le groupe, proposer des formations adaptées pour monter et animer le marché, réorganiser les horaires et les moyens de transport, etc., aident à favoriser l'inclusion.

Avoir une voix au chapitre des éléments qui les concernent a été nommé par les répondant.e.s comme un élément important de leur contribution. Avoir plus de marge de manœuvre leur donnait le sentiment d'être inclus.e.s. À titre d'exemple, un des groupes de l'EC1 privilégie l'organisation par comités. Les responsables agissent en tant que membres de coordination du programme. Ces personnes assurent la facilitation des activités et ne deviennent concernées par certains aspects, comme les dépenses, uniquement lorsqu'elles sont conviées au comité correspondant. Cela permet donc aux participant.e.s d'initier des activités et des ateliers en saisissant différemment les ressources disponibles. Au lieu de les reléguer à des rôles qui seraient décontextualisés de certaines réalités appliquées, certains groupes valorisent des façons innovantes d'aborder leurs modèles d'organisation.

Comme nous l'évoquons à quelques reprises, une transmission des savoirs et des savoir-faire supportée par des pratiques trop formelles est souvent un facteur qui limite l'innovation. Dans certains collectifs, expérimenter de nouvelles responsabilités au gré de nos envies et idées devient souvent limité par les obstacles : déposer une demande, faire approuver les formations, remplacer des rôles, convocation par l'équipe de direction, etc. Nous explorons ce phénomène dans la dernière part de la contribution.

4.2.4 Transmission de savoirs et des savoir-faire

La transmission des savoirs et des savoir-faire est une dernière dimension de la contribution qui représente l'ensemble des méthodes et outils nécessaires à l'application et au transfert des connaissances afin de participer aux activités et aux tâches de l'organisme. Par exemple, ces moyens peuvent concerner la gestion des aliments frais et la préparation de plat, le travail de la terre, le montage des marchés extérieurs, l'apprentissage technique des différents outils de travail, l'élaboration d'ateliers éducatifs et plus encore. Contrairement à la communication des besoins qui se penche davantage sur les dialogues et les canaux d'échange, la transmission de l'information met l'accent sur le contenu pratique et logistique.

Tous les organismes de l'étude ont un volet de formation à l'intention de leurs membres. Les groupes avec des structures verticales conventionnelles mettent sur pied des formations utilitaires, c'est-à-dire que les personnes apprennent les habiletés pour accomplir des tâches fixes et développées pour une position précise. Par exemple, dans les deux épiceries, les tâches sont séparées par postes et les formations sont offertes en fonction de chaque poste. Les groupes avec des structures plus collectives offrent souvent des méthodes d'apprentissage plus spontanées, tels des ateliers d'apprentissage et de formation ouverts à tout le monde. Précisément, dans trois initiatives de l'étude, les personnes peuvent se joindre à des tâches déjà en cours et y contribuer. Parmi deux d'entre elles, les personnes membres ont la possibilité d'identifier les tâches pour lesquelles elles souhaitent contribuer et on trouve alors quelqu'un pour leur enseigner. Ainsi, il peut y exister quelques postes fixes, mais il y a souvent moins de barrières pour apprendre de nouveaux savoirs et moins de personnel attiré aux procédures de formation formelles. Ces exemples proposent que la transmission des savoir-faire soit liée avec la possibilité pour les membres de prendre de l'initiative au sein de l'organisme.

De ce fait, les personnes participantes à l'étude qui s'impliquent dans des groupes plus hiérarchiques soulignent généralement que la transmission des savoirs comporte des écueils. Une de ces personnes, qui explique qu'il est possible de demander d'acquérir de nouvelles habiletés et de participer à plus d'activités d'apprentissage, nomme toutefois que la qualité des connaissances est négligeable et l'intérêt contributif, faible. Sondée sur cette question, elle se montre nuancée sur l'approche empruntée par son organisme : « Je pense qu'il y a quand même un partage des savoirs si tu as envie d'en apprendre plus [...], mais il pourrait être plus intéressant. Par exemple, pour nous, il s'agit de faire des inventaires » (EC2). Lors de cette discussion, la répondante juge que les possibilités de prendre davantage de responsabilités ne participent pas à renforcer pas la valeur de la contribution. Nous discutons plus que tard dans l'entretien que la nature de son collectif implique de devoir faire à l'occasion un travail d'intervention. Or, les pratiques de son groupe ne semblent pas élaborées pour les techniques d'intervention auprès de populations particulières : il existe un protocole formel pour approcher chaque situation, ce qui brime la répondante dans son désir de « gérer au cas par cas » par son « expérience directe sur le terrain » (EC2).

Le flux de discussion a pris une autre direction et la répondante n'a finalement pas consacré plus de temps à commenter son expérience sur la circulation des savoirs. Cependant, nous pensons que son point de vue suggère deux idées. D'abord, soit que le partage des savoirs et des responsabilités ici est affecté négativement par l'institutionnalisation des rôles (les tâches lui semblent peu intéressantes ou

inadaptées) ; ou bien encore, que l'approche formelle au partage des savoirs ne répond pas toujours aux besoins concrets (de la personne membre ou du travail à effectuer). Dans tous les cas, les pratiques discutées dans cet exemple présentent une barrière à la contribution de la personne. Enclavée dans une formule structurelle simple, mais procédurale, il est possible que l'apprentissage de nouveaux rôles suppose un protocole parfois complexe ou qui ne mise pas instinctivement sur l'expérimentation, par exemple l'impossibilité de remplacer une personne d'un autre poste ou d'aider à faire les tâches. Cet exemple nous indique qu'une transmission des savoirs capable de faire exister l'expérimentation sur le terrain peut être un élément recherché dans la contribution d'une personne. Il est utile de garder en tête qu'un degré élevé de procédures peut interagir sur le sentiment de contribution des membres.

Dans un autre exemple, le transfert des savoirs est auxiliaire à un certain niveau d'initiative où celui-ci sert à arriver au transfert ensuite. Au cours d'une discussion animée, Ada explique qu'une planification à l'avance de certains éléments de travail a été proposée par elle et ses collègues. Lors de cette proposition, elle suggère de changer certaines méthodes pour en introduire de nouvelles, comme réorganiser certaines dépenses et modifier la préparation d'aliments. Ada nous explique qu'avec ses camarades, il est décidé spontanément de tester une autre manière de faire : le menu est écrit à l'avance pour une semaine. Ada est loquace sur son récit : il semble être assez significatif pour elle. Comme les deux personnes présentes dans l'entretien comparent leur manière de planifier la gestion de la nourriture, les échanges suscitent de fortes réactions et les détours entre les sujets sont multiples. Nous comprenons finalement que la nouvelle planification qu'Ada avait soumise à son groupe permettait de mieux déléguer, de mieux répartir les tâches dans le mois et de diminuer une partie de son stress de devoir anticiper les journées à venir. Pourtant, la démarche a été disqualifiée et l'initiative a dû être abandonnée. Tout semble indiquer un décalage entre les intentions de la répondante et les attentes de la direction. Ce n'est pas nécessairement la hiérarchie qui a causé le refus plus qu'une réelle raison logistique : par exemple, l'impossibilité de prévoir l'arrivage de produit.

Nous sommes confrontées dans ce cas-ci à un exemple typique de la spécificité des pratiques de solidarité alimentaire. Bien que ce ne soit peut-être pas tant la structure à l'origine du problème, reste que l'effet demeure le même sur la personne. La nature de la nourriture reçue est aussi incertaine que sa réception, ce qui ultimement rend la planification plus exigeante. Puisque la situation intervient dans les affects de la personne, il s'agit de voir comment cette personne, en situation de pouvoir, est consciente de sa position et gère les interactions. Si la planification actuelle affecte la contribution de la personne, il est pertinent

de voir comment le groupe peut répondre à la demande lorsqu'elle aide avec l'élaboration des tâches. Comme mentionné précédemment, la somme des rapports de pouvoir en jeu entre la répondante et la personne responsable augmente sans doute le niveau de difficulté pour tenter de trouver une solution réaliste. Consécutivement, la manière dont on achemine les façons de faire peut s'accompagner d'émotions désagréables (le stress) quand elle ne considère pas la personne concernée. En effet, cela a tendance à diluer son apport au groupe.

Dans les exemples cités plus haut, les situations dans lesquelles il y a des moments de transfert des savoirs sont liées à la capacité d'expérimentation en temps réel des choses à faire. Défendre l'inclusion dans des groupes démocratiques est partiellement imputable à un principe de subsidiarité, c'est-à-dire la condition dans laquelle la responsabilité d'une action revient aux personnes directement concernées par celle-ci. Cette condition est fondamentale pour encourager l'accès aux espaces, notamment en requérant une responsabilité partagée (Durand Folco, 2016). La dynamique de la responsabilité partagée est d'autant plus importante dans une hiérarchie simple aux espaces de contribution stables. Elle permet de clarifier les rôles particuliers et distincts afin de veiller aux missions collectives de manière efficiente.

Au fil des entretiens, la plupart des personnes répondantes membres souhaitent contribuer aux missions du groupe en prenant l'initiative de tester de nouvelles approches plus spontanément, particulièrement lorsqu'elles se sentent concernées. Ces nouveaux rôles peuvent être en l'apparence banale, mais pour les participant.e.s ils permettent de s'approprier une part de leur contribution. Ainsi, dans tous les entretiens, les répondant.e.s reviennent fréquemment sur le partage des tâches et des responsabilités et comparent longuement les méthodes de répartition, la teneur des responsabilités et leur planification. Par exemple, dans les épiceries et les endroits où l'on serre à manger, on retrouve une organisation rigoureuse. Afin d'optimiser la préparation, les dépenses, les menus, etc., les participant.e.s expliquent que les pratiques actuelles ont moins de capacité d'adaptation pour répondre aux besoins des personnes sur le terrain qui éprouvent concrètement les activités. Tenter de changer les pratiques se fait de manière progressive, car chaque situation dépend de plusieurs éléments indépendants les uns des autres : Combien de bénévoles se présenteront aujourd'hui ? La météo sera-t-elle favorable pour jardiner, glaner, distribuer les aliments ? Quelle sera la quantité de nourriture reçue et dans quel état sera-t-elle ?

Les groupes plus institutionnalisés sont parfois ainsi moins habilités pour que les membres appréhendent les manières de faire ou instaurent d'autres responsabilités. Certaines réponses parlent de passer par une

structure d'entreprise conventionnelle (par exemple de poser sa candidature pour un nouveau poste), alors que d'autres réponses sous-entendent simplement l'impossibilité de s'approprier les méthodes. Dans ces situations, l'institutionnalisation tend à édulcorer la subsidiarité sans assurément teinter la contribution elle-même ; or, comme il a été dit, les participant.e.s considèrent que la qualité ou la valeur de leur part apportée s'affermite entre autres par la capacité d'expérimentation des savoirs et des méthodes en temps réel.

Il est intéressant de noter que la thématique du transfert des connaissances a suscité peu de discussions chez les personnes membres de collectifs qui ont recours à des pratiques plus utilitaires. En effet, celles-ci ont été peu loquaces ou les réponses étaient évasives malgré des relances. Finalement, nous pensons que les données suggèrent que les organismes plus hiérarchiques créent moins de proximité et moins de moments de partage des savoirs. Les personnes ont chacune un poste attribué prédéterminé et les pratiques restent généralement les mêmes lorsqu'il s'agit d'assurer la transmission des connaissances nécessaires à la réalisation du travail. Dans ces exemples, les structures de contribution sont pensées afin que la communication des besoins demeure pragmatique, provenant le plus souvent d'une personne de l'équipe de direction, et que le transfert des connaissances réponde aux seuls et uniques besoins du poste. En soi, ce phénomène peut tout à fait convenir à un environnement inclusif. Cependant, il a été constaté que chez les personnes l'ayant vécu, le désir de contribuer connaît des moments où il dépasse le cadre rapproché des responsabilités initiales.

Par ailleurs, dans certains groupes qui vivent moins d'institutionnalisation, les données illustrent des pratiques de partage des savoirs plus collectives. Des pratiques pensées pour permettre un plus grand accès aux connaissances sont généralement appréciées des répondant.e.s. Ainsi, l'idée de la proximité et de l'entraide avec les autres revient souvent pendant ces discussions. Dans un des entretiens, une personne explique que son collectif propose une approche consultative permettant à toutes les personnes participantes de se saisir d'une tâche à accomplir : « C'est encouragé d'avoir des idées, de proposer des choses, [...] de fonctionner par intérêt. Quand on pense à nos activités et que quelqu'un veut prendre le "lead" sur un projet, on travaille tout le monde ensemble pour s'assurer qu'il soit réalisable et que tout le monde soit intéressé par sa tâche » (EC2). Dans cet exemple, la proximité aide à la capacité à prendre l'initiative pour ensuite arriver au transfert des connaissances. Enfin, on valide que tout le monde soit satisfait.e de sa tâche. À la suite de l'identification d'un travail à effectuer, les ressources nécessaires à l'apprentissage sont pensées en groupe. Comme cette approche ne compte pas sur l'expertise unique

d'une personne; il peut y avoir plus souvent des moments d'apprentissage en groupe où l'information est partagée à toutes les personnes intéressées. S'il se peut que d'amorcer collectivement les projets allège la charge de travail en augmentant le sentiment de se sentir outillé.e ou bien entouré.e, les participant.e.s sentent qu'elles habitent mieux leur contribution lorsque le transfert des savoirs est moins gardé. Par exemple, Rose évoque que les techniques manuelles au sein de son groupe sont ouvertement partagées, ce qui fait qu'elles se sentent ravies d'apprendre facilement un savoir-faire : « Il y a toujours quelqu'un pour t'expliquer, te guider, te référer, etc. ». Dans cet extrait, il est possible de croire qu'une grande quantité de personnes soit présentes sur place afin d'autoriser cette démarche. Une approche consultative et ouverte, une proximité dans l'espace-temps comme ici, et possiblement beaucoup de mains à la pâte, permettent que les tâches soient aisément interchangeables en comparaison avec une rotation davantage procédurale.

Communément associée aux procédures formelles de transfert des connaissances, la professionnalisation peut représenter un frein à l'inclusion en lésant l'accès à l'information nécessaire et en augmentant la complexité du langage (Kruzynski, 2018, p.155). En effet, ce sont souvent des personnes plus privilégiées qui se sentent plus à l'aise avec certains jargons administratifs ou possèdent certaines habiletés plus nichées. Dans un contexte d'engagement, particulièrement avec des groupes marginalisés, les collectifs ont intérêt à user de l'expertise de certaines personnes comme un outil d'atténuation des barrières à l'inclusion. Par exemple, dans les exemples précédemment discutés, nous avons vu que l'expertise peut cohabiter avec les visées collectives de certains groupes moins institutionnalisés. La démocratisation de l'information est une aspiration collective facile à transférer à des groupes qui sont davantage confrontés à l'institutionnalisation. Occasionné par des ateliers d'apprentissage ou de nombreuses personnes présentes, diffuser l'information encourage une meilleure redistribution et un accès plus équitable aux connaissances. Pour un moment, une personne peut devenir l'experte de l'activité avant de partager l'information qu'elle aura acquise avec une autre personne dans le futur. Il y a moins de risques de rencontrer des lacunes au niveau de la rotation des tâches, et plus de chances de s'éloigner facilement de la spécialisation.

Ainsi, on mentionne dans les entretiens à plusieurs reprises qu'une approche « organique » d'exécution des tâches facilite les relations entre et pendant les activités (EC1). Un autre exemple est celui du jardin où la personne nous assure qu'« au niveau du partage des récoltes, il y a comme une sorte de compréhension organique. Je pense que la responsabilité c'est de respecter le travail des autres personnes.

C'est un fonctionnement très naturel ». La rotation des tâches lors des séances de jardinage encourage peut-être l'impression d'être plus organique ou l'impression d'une plus grande mutualité entre les participant.e.s. Pourtant, lorsqu'il y a plus d'entraide, une des responsabilités principales qui vient avec la rotation des tâches est le respect mutuel, nous explique une autre personne. Dans ces réponses, l'idée d'un fonctionnement naturel peut aussi être le résultat de la rotation, qui s'apparente à un fonctionnement continu, donc circulaire. Basés sur ces propositions, les résultats suggèrent que l'acquisition démocratisée de nouvelles compétences participe à ce que les personnes puissent se réaliser elles-mêmes tout en contribuant aux missions du collectif.

Parallèlement, les répondant.e.s des groupes où on retrouve plus de proximité et de rotation nomment souvent être encouragé.e.s à identifier leurs propres besoins en matière d'apprentissage. Des intentions et des attentes auto-identifiées s'arriment bien à des techniques de transfert des savoirs basés sur une responsabilité individuelle et collective. Il se peut que la présence de groupes de discussion et d'ateliers d'apprentissage encourage les espaces de partages des affects.

Dans un groupe qui met en place de tels espaces de transfert des connaissances, nous avons dit que la responsabilité individuelle est que chaque personne impliquée dans les objectifs du groupe soit responsable de sa situation (ses besoins, intérêts et compétences). La responsabilité collective est souvent de veiller à ce que chaque personne se sente outillée pour réaliser la tâche, à l'aise de le faire, et respectée dans sa démarche. Afin de veiller à une responsabilité partagée, il est donc utile que les groupes s'engagent à mettre en place des pratiques efficaces pour encourager la contribution des personnes en respectant une forme de subsidiarité. Ultimement, la réussite de ses missions connaît de meilleures probabilités de se produire.

Nous remarquons que ces pratiques ont le potentiel de supporter en quelque sorte une responsabilité mutuelle entre les attentes de la personne membre et les attentes du collectif (les missions). Par exemple, la personne au camp de vacances et ses pairs élaborent des ateliers pour les jeunes de quartiers défavorisés. Tout en visibilisant en même temps les identités marginalisées des jeunes et leurs réalités, les animateur.rice.s pensent à des manières de réaliser les ateliers à travers leur propre culture et leur identité. Pour la personne répondante, cela s'est entre autres transposé dans la création d'un atelier de cuisine qui a semblé généralement bien fonctionner. Dans l'exemple de ce groupe, les connaissances des membres,

leurs besoins et leurs identités sont supportés par la structure du collectif. Ce partage des connaissances et des expériences est un élément fondamental de la part apportée.

Enfin, à l'instar des structures de contraintes financières qui planent au-dessus de la capacité d'initiative, les maigres budgets des organisations affectent parfois la trajectoire des personnes habilitées à coordonner les activités et à partager leurs connaissances malgré les organisations horizontales. Reprenons l'exemple d'une des personnes répondantes exprimant comment la part financière obtenue vient façonner l'équipe avant même que les membres entrent avec leurs expériences. « Toutes les subventions qu'il y avait pour les personnes racisées, c'étaient des subventions pour des postes d'apprenti.e.s. ». Dès lors, le moindre fait qu'une personne possède une expertise et peut coordonner certains aspects du programme, sa candidature est restreinte par l'aide financière conditionnelle à l'embauche de nouvelles personnes. Précisément, il est raisonnable de croire que des personnes puissent être freinées par un salaire plus faible destiné à l'intention de novices. La question des privilèges et des inégalités dans cet exemple se joue avant même l'entrée en fonction dans le groupe. Ramírez (2015) qualifie de la notion de « viscosity » le fait d'attirer et d'agglutiner des personnes blanches de la même position sociale à l'intérieur des espaces alimentaires. La structure de contraintes extérieure (une aide financière chétive) peut encourager une dynamique de « viscosity » lorsqu'elle a pour conséquence d'offrir des rémunérations réduites ; celles-ci peuvent potentiellement attirer davantage de personnes blanches, aisées, etc., qui ont plus de chances de posséder d'emblée un certain coussin financier ou social. Dans le même ordre d'idées, une personne racisée qui décide d'accepter ce salaire a plus de chances de vivre plus fortement les impacts excluants d'un maigre revenu – sans parler des formes de domination pouvant se produire simultanément entre les différentes identités sociales. Encore une fois, ceci pose la question de qui vient aux espaces, qui peut contribuer et qui en est exclu.

Les données démontrent que la transmission des savoirs et des savoir-faire est un aspect particulièrement intéressant de la contribution car les répondant.e.s ont souvent à cœur de transmettre leurs intérêts, valeurs et connaissances. D'abord, on retrouve les groupes dans lesquels faire l'apprentissage et l'expérience de nouvelles responsabilités est dépendante de certaines limitations structurelles. Une hiérarchie est simple à comprendre et à appliquer, et les personnes contentées par la teneur actuelle de leur contribution se sentent généralement bien parce que la hiérarchie fournit un cadre stable et structurant. Il n'est pas impossible que les groupes plus institutionnalisés puissent présenter des barrières à la contribution si un processus complexe est nécessaire pour s'approprier certaines pratiques ;

notamment en matière de partage des tâches, d'apprentissage des savoirs, et particulièrement celles qui touchent les personnes directement concernées. Une difficulté à réinventer des pratiques sur le terrain au moment où les membres les vivent peut se traduire par des désaccords entre les personnes sur le plan des intentions et des attentes.

À l'opposé, les initiatives qui accordent par la bande plus d'importance à la mutualité entre les membres dans leurs approches sont davantage accompagnées de sentiments d'inclusion. Bien qu'il puisse être plus compliqué à mettre en pratique, un fonctionnement circulaire aide les relations avec les autres membres en équilibrant les attentes et les intentions implicites. La circularité aide aussi à l'adéquation entre les missions du groupe et les contributions des membres. De fait, des méthodes et des outils qui misent sur des décisions faites en groupe et un espace-temps qui répond aux besoins des membres peuvent être une pratique favorable lorsque le fonctionnement circulaire est plus difficile à maintenir. Par exemple, la transmission des connaissances devient plus simple quand les membres ont plus de latitude pour prendre de l'initiative. Comme nous l'avons vu, planifier le menu d'avance et attribuer les tâches avec les autres collègues et peut être bénéfique pour la personne qui cuisine, tout comme penser aux projets en groupe et voir qui a envie de les exécuter peut être une méthode priorisée par d'autres membres. En effet, un fonctionnement réfléchi pour que les activités d'apprentissage puissent répondre aux besoins des membres pousse à une responsabilité mutuelle tacite. Stabiliser intentions et attentes dans un référentiel commun aide à estamper la contribution des membres à l'intérieur du collectif. D'ailleurs, les données indiquent généralement que les relations entre les membres de ces groupes sont plus réciproques.

Si cela s'avère plausible pour les structures plus verticales interpellées par l'inclusivité de leurs espaces, il est bon de garder en tête que les données démontrent que la forme horizontale des procédures de transmission des savoirs n'enraye pas automatiquement les dynamiques d'exclusion. Il est vrai que lorsque les groupes priorisent une approche de rotation des tâches et misent davantage sur l'informalité (la spontanéité, par exemple), la transmission des savoirs est souvent facilitée et moins complexe, et la contribution s'en trouve augmentée. Toutefois, la nature de certaines missions les rend liées à l'application de pratiques organisationnelles plus rigoureuses (comportant des denrées périssables, par exemple). Même suivant des principes d'horizontalité, plus de planification et d'organisation veulent parfois aussi dire plus de chances que chaque étape soit traversée par les rapports de domination. Cela veut dire être vigilant.e.s lors de situations ou d'événements nécessitant plus de planification si les participant.e.s aspirent à contribuer. En effet, ce n'est pas parce qu'un groupe n'a généralement pas à composer avec un

fonctionnement plus formel que l'oppression prend une pause. Institutionnalisés ou non, tous les groupes font face à des structures de contrainte extérieure, comme le financement, les systèmes d'oppression, etc. Pour cette raison, il peut être une bonne idée de s'intéresser aux orientations structurelles d'autres collectifs et à leurs manières de mettre aux défis les dynamiques d'exclusion. Composer avec les réalités des systèmes de pouvoir et les liens noués entre ces derniers est conditionnel à la mise en place d'espaces de contribution inclusifs.

Enfin, dans ce contexte, des outils encourageant la rotation des tâches, l'entraide, ne sont pas non plus à l'abri des risques de la hiérarchisation et de la spécialisation. Tous nos groupes étudiés peuvent être traversés par des rapports de domination malgré les efforts d'inclusion dans les pratiques : la présence d'une diversité de participant.es aux identités hétérogènes augmente la possibilité de s'exposer à des discours ou comportements racistes, classistes ou hétéronormatifs. L'intérêt de la non-mixité organisationnelle, pour reprendre Fortier et al. (2009), est entre autres de forcer les personnes impliquées à être redevables de ses actions, tenues responsables de celles-ci et à faire face à leurs propres privilèges (p.31-32). Selon les données, des dispositifs de contribution spécifiques peuvent aider à rencontrer les atouts de la non-mixité, y compris de plus petits comités, plus de personnes présentes, des structures de remplacement ou de rotation des rôles et des tâches érigées pour répondre avant tout aux besoins des membres et des ateliers éducatifs sur le langage de l'oppression sont quelques exemples en ce sens.

En conclusion de cette section, les dimensions qui concernent l'apport, tel que la contribution personnelle, la communication des besoins, la possibilité d'initiative et la transmission des informations sont des variables intimement liées. À la lumière des données, ces dimensions ont permis de constater que différentes techniques de contribution mises en pratique par les groupes détiennent une influence sur les dynamiques d'inclusion et d'exclusion au sein de leurs espaces.

L'inclusion a été constatée dans des structures de contribution entièrement différentes grâce aux réponses des participant.e.s sur leur sentiment de satisfaction par rapport à ce qu'elles apportent. Ce qui est relevé dans les données est le niveau d'intentionnalité avec lequel les méthodes sont fondées. L'intentionnalité se conçoit dans les aspirations politiques derrière les objectifs collectifs : les pratiques sont réfléchies pour nécessiter un engagement actif envers les membres qui leur donnent vie. Les données ont démontré que les groupes qui adoptent des pratiques plus intentionnelles avaient tendance à favoriser chez les membres des discussions plus consensuelles, à réduire le risque de jeux de pouvoir, à générer un meilleur sentiment

d'attachement envers le groupe, à concevoir de meilleurs canaux de communication et d'espaces de transmission des savoirs, etc.

Des pratiques participatives souples sont souvent plus avantageuses par rapport à des pratiques rigides étant donné qu'elles sont plus à même d'encourager la prise en charge des besoins des membres en fonction de la valeur de leur contribution. Toutefois, des structures de contribution plus flexibles sont plus laborieuses à mettre en place. Elles peuvent inclure plus de personnes présentes, plus de séances de discussions, plus de rotation des tâches, plus de partage des savoirs.

Pour qu'une initiative autonome en solidarité alimentaire fonctionne, les structures qui organisent la part apportée à une vie en communauté sont essentielles. Même en dehors des structures organisationnelles, les dominations systémiques continuent d'exister. Se doter d'une culture de contribution intentionnelle peut aider à anticiper et à désamorcer les inégalités fondées sur le genre et le sexe, la race et la classe sociale. Les pratiques au cœur d'une culture de contribution font partie d'outils mis à disposition destinés à être appropriés par les membres en vue de créer un environnement dans lequel ceux-ci peuvent sentir plus d'inclusion. Uniques à chaque groupe, ces outils sont conjoncturels aux objectifs, aux situations et aux personnes qui y participent.

4.3 Recevoir une part

Recevoir une part est la dernière dimension du continuum de la participation selon Zask. Bénéficiaire est synonyme de *recevoir une part* : il s'agit de la part que les personnes reçoivent de leur environnement. Le continuum de la participation est dès lors complété grâce à la part reçue, donc le bénéfice.

Par différents procédés, les membres bâtissent leur contribution par la part apportée au groupe. Simultanément, le groupe bénéficie des contributions des personnes qui y participent; elles le font exister en déterminant la nature et la raison d'être de l'association. Pour que leur participation ait du sens, leur groupe contribue à leur développement individuel et les personnes membres reçoivent une part des réalisations collectives. Dans une logique d'engagement, il faut qu'il y ait une forme de bénéfice pour les personnes. Cette rétribution est indissociable de la contribution et est essentielle pour une participation bien équilibrée et qui se perpétue dans le temps.

Afin d'être analysées en tant que bénéfiques, Zask dit que les parts doivent correspondre à trois principes : 1) répondre aux besoins ou aux attentes de la personne récipiendaire (2011, p.226), 2) être proposées et non imposées (2011, p.227) et 3) permettre à la personne d'accéder à ce que l'environnement valorise (2011, p.228). Pour conduire vers *recevoir une part*, il s'agit de voir l'effet des parts reçues sur les répondant.e.s.

Suivant l'autrice, les questions posées sont basées sur deux manières de bénéficier que nous avons identifiées lors de la composition du guide d'entretien. Dans un premier temps, ces questions ont pour but de vérifier comment la culture de groupe entraîne des opportunités de développer des liens personnels et des liens collectifs. Finalement, elles ont pour but de vérifier de quelle manière les personnes vivent la reconnaissance de leurs contributions.

4.3.1 Liens personnels et liens collectifs : la création d'une culture véritable

L'interprétation théorique de Zask du terme « culture » indique un mélange entre société et formation de soi. C'est un amalgame intriqué entre un héritage commun et des individus qui en acquièrent les connaissances et les usages (2011, p.265). Elle la nomme culture véritable. Avant de *recevoir une part*, *prendre part* et *apporter une part* sont deux éléments de la participation qui incitent au « développement des individualités humaines et [à] la formation de groupe constitué d'individualités » (Zask, 2011, p.211). Ces deux aspects font appel aux expériences concernées par la formation de soi pour constituer une individualité, c'est-à-dire former ce qui rend une personne unique et qui la distingue, avec ses expériences de vie et ses caractéristiques personnelles. En interaction avec son environnement extérieur, l'individualité intervient avec ce moment névralgique où il se produit un processus de développement par lequel sa relation avec le monde est constamment personnalisée. Zask appelle ce processus individuation. L'individuation est indivisible du monde extérieur, des personnes et des activités qui constituent ce monde. Elle est donc cimentée par sa relation avec le groupe. Zask souligne ainsi que les opportunités attribuées aux ressources d'individuation sont un processus qui correspond à une culture. Ces opportunités peuvent se traduire par un ensemble de valeurs communes propres au groupe, qui le soude, et qui peut créer des liens. Il serait possible d'établir qu'un équilibre est atteint lorsqu'il y a un continuum cohérent entre les buts culturels et les moyens pour atteindre ces buts (2011, p.277), autrement dit entre les valeurs et les institutions. Les valeurs et les structures sont interdépendantes et s'influencent mutuellement pour parvenir à inclure les individualités.

Si la culture d'un groupe peut permettre aux personnes de se procurer les outils pour le développement de leur individuation, il est intéressant d'examiner les liens avec les valeurs associées. Ces valeurs sont développées ou renforcées au fil du temps en réponse, notamment, aux expériences de participation, à l'influence des autres membres et aux normes sociales du groupe. Cet ensemble de valeurs peut être affecté et entretenu par une diversité de méthode, par exemple des outils de partage du temps et des tâches, tels que vus précédemment. Les valeurs peuvent contribuer à renforcer des liens. Pour ces raisons, les liens personnels et collectifs renforcent la signification du commun et peuvent être considérés comme des bénéfices hérités de la contribution.

La première catégorie de valeurs est celle que nous nommons valeurs personnelles. Les valeurs personnelles relevées dans les données incluent la compassion, l'empathie, l'apprentissage, la valorisation, l'empowerment et la confiance.

Plusieurs personnes répondantes évoquent explicitement ressentir des émotions positives et agréables. Par exemple, se sentir valorisé.e est un élément discuté assez souvent dans les discussions. On explique longuement que se sentir valorisé.e aide à apprendre et à s'instruire. Lucille indique que l'accueil reçu a aidé à développer certaines valeurs, comme de la bienveillance :

La façon que le monde m'a accueilli a changé comment je réfléchissais et je voyais les choses. J'ai compris que ce que je pensais dans mon esprit, ce n'était pas toujours la réalité. Il faut aller vers le monde pour voir les choses en face telles qu'elles sont. Pas juste regarder les gens et les juger. Il faut juste affronter ces idées et comprendre que ce n'est pas toujours comme ce qu'on pense.

Dans cet exemple, la participante discute de l'effet d'accueil que son groupe a eu sur le développement de compétences émotionnelles. La culture de son groupe, qui semble fournir ici des pratiques d'accueil invitantes, renforce la capacité de la participante à générer et à développer sa compassion et sa résilience.

Rose, une autre participante souligne que son groupe accorde de l'importance à la création d'un « safe-space »⁸ dans son environnement. Elle explique que la présence de cet endroit sécuritaire dans sa vie lui est « bénéfique » parce qu'elle ne craint pas « d'être jugée » ou de se soucier de son esthétique et de son

⁸ Un *safe space* est une expression anglaise pour désigner un espace sécuritaire. Certains écrits récents emploient l'idée de *safer space*, soit d'espace plus sécuritaire, dans le but de reconnaître des situations relatives à chaque personne et espérer créer des environnements aussi sécuritaires que possible (Commission de la santé mentale du Canada, 2023).

apparence. Évoluant dans certains milieux plus libéraux à l'extérieur de son collectif, la répondante nomme se sentir le plus « empowered » lorsqu'elle n'a pas à justifier son existence en arborant une apparence ordinaire. Des études sur la théorie de l'alternance codique⁹ l'associent au phénomène de corriger, réprimer ou éradiquer certains comportements par désir de sentir inclus.e.s dans un groupe dominant, incluant l'apparence physique (Wheeler et Swords, 2004, p.475). Le commentaire de Rose laisse sous-entendre que le sentiment d'« empowerment » ressenti en occupant un espace sécuritaire lui est utile pour prendre une pause des masques de performance couramment utilisés pour se sentir accepté.e ou s'autopréserver. Rappelons que les personnes marginalisées, particulièrement celles à l'intersection de plusieurs axes d'oppression, rapportent un sentiment d'exclusion dans les initiatives alimentaires à prédominance blanche (Slocum, 2007 ; Ramirez, 2015). Si elle bénéficie de la culture du groupe, l'espace sécuritaire dans ce cas est une façon pour la participante d'occuper des espaces qu'elle qualifie « de détente » sans sentir devoir adopter des codes. Dans ce cas, on constate une continuité entre les buts du groupe (créer une communauté accessible) et les moyens (*safe space*) pour atteindre ces buts. Cette continuité entre buts et moyens a pour résultat d'incarner davantage une culture de valeurs qui permet de réaliser l'individuation de la personne participante.

À l'inverse, une personne mentionne vivre de l'accumulation de stress, de douleurs et de fatigue causée par son engagement. En effet, elle travaille souvent plus tard et plus physiquement que prévu. Dans cette situation, les méthodes d'assignation et de répartition des tâches ne sont pas toujours appropriées pour ses besoins. Elle nomme ressentir de la frustration, de la dévalorisation et l'impression de ne pas en faire assez. Si les termes de sa contribution sont mal construits, il est normal que la personne ressorte de sa participation des émotions négatives à propos de ce qu'elle apporte. Ces émotions vont jusqu'à dépasser la part reçue de sa participation : les habiletés apprises lui semblent inutiles, les relations avec ses pairs s'effritent. De plus, lorsqu'interrogée sur ses affects, elle explique que ses demandes de changement de responsabilités sont ignorées. Il peut y avoir des situations où la personne participante ressent des bénéfices malgré des termes trop exigeants d'une contribution, particulièrement si le collectif met en place des espaces pour trouver des solutions ou recevoir les émotions. En reconnaissant la part apportée par la personne, la mise en place d'un espace sécuritaire, dans lequel le partage des ressentis est encouragé, a le potentiel d'alléger la confusion ou la contrariété et favoriser des bénéfices positifs. Des

⁹ D'abord théorisée sous le terme « code-switching » par des sociolinguistes anglophones au milieu du XXe siècle, l'alternance codique décrit l'ajustement du registre de langue ou de changement de dialecte des personnes minorisés pour naviguer les différentes situations sociales du groupe dominant (Panhwar et Buriro, 2020).

tâches inintéressantes ou exigeantes peuvent ainsi apporter aux personnes des bénéfices si le groupe agit de manière à apprécier l'effort donné. Cependant, dans le cas présent, les effets négatifs reçus (frustration, dévalorisation, sentiment de ne pas être suffisante) conduisent la personne à remettre en question sa capacité à contribuer, ce qui peut influencer à long terme le désir de rester impliquée au sein du groupe. Elle nous explique ainsi qu'elle remarque fréquemment sa tendance à questionner la qualité de son travail. Dans cette situation, on distingue un déséquilibre entre les valeurs du groupe (favoriser l'insertion socioprofessionnelle des participant.e.s, par exemple) et les moyens pour les atteindre. En d'autres termes, lorsque les termes de la contribution ne conviennent pas, les bénéfices positifs peuvent être réduits au point de brouiller notre capacité à apporter une part.

La deuxième catégorie de valeurs est celle que nous nommons des valeurs collectives. Elles désignent dans les données des notions et des concepts telles que solidarité, diversité, harmonie, partage, entraide, proximité et communauté. Lorsqu'interrogées en ce sens, la plupart des personnes expriment directement bénéficier de ce type de lien, tout type d'orientation structurelle confondue. En effet, nous avons dit plus tôt que l'aspect social se construit souvent avec le temps et représente souvent un avantage pour les répondant.e.s

Par exemple, grâce à ce que lui a procuré l'entraide et la proximité communautaire, une des personnes répondantes espère lancer son propre projet en solidarité alimentaire. En effet, la participante nomme avoir acquis de ses pairs des compétences en planification et avoir développé des réseaux d'amitié très forts. Elle renchérit : « J'ai rencontré beaucoup d'amis, beaucoup de relations. Je connais beaucoup de personnes avec qui on reste encore en contact depuis que je suis partie » (EC3). Dans cet organisme par et pour, elle apprécie que plusieurs des autres membres et collègues étaient issu.e.s des communautés représentées dans le quartier. On remarque que son groupe a engendré de nouvelles ambitions, ce qui est un aspect saillant du processus d'individuation.

Les initiatives par et pour sont souvent une façon d'occuper les lieux desquels les participant.e.s se sentent normalement exclu.se.s. bell hooks (2000) aborde la nécessité que les mouvements éducatifs, féministes, antiracistes, etc., soient portés par les personnes directement impliquées dans les systèmes. Dans le cas de quelques-unes des initiatives à l'étude, on retrouve tant des objectifs que des principes par et pour, mettant l'accent sur l'importance de l'autonomie et la voix des groupes marginalisés dans la lutte pour une solidarité alimentaire. L'idée de favoriser l'autonomie et l'engagement des membres est qu'elles

détiennent un pouvoir d'action permettant de favoriser plus d'efficacité et des solutions adaptées pour répondre à leurs propres besoins ou pour promouvoir une cause qui les tient à cœur. À travers les actions réalisées par les participant.e.s, on retrouve dans les entretiens des résultats évoquant les liens d'amitié noués lors de la mise en œuvre des projets et responsabilités. Dépendamment des groupes, un type d'espace par et pour permet de consolider des réseaux d'affinités et d'encourager la réalisation de soi, comme dans l'exemple de la participante ayant l'ambition de lancer son projet de solidarité. De fait, les liens collectifs peuvent également détenir une influence sur les liens personnels.

Dans l'exemple précédemment discuté, des valeurs d'entraide et de proximité se sont bien arrimées à l'intérieur de pratiques par et pour, qui ont solidifié à leur tour la valeur du commun. Pour ce cas précis, le par et pour ne provient pas de la structure du groupe : il s'agit davantage d'un objectif. Suivant ce principe, les personnes en situation de pouvoir parmi l'équipe de direction ont instauré des fonctionnements de contribution qui favorisent des pratiques d'horizontalité, incluant une redéfinition des rôles de la direction. Les personnes concernées dans la communication détiennent donc plus de marge de manœuvre pour orienter les décisions et activités les concernant. Les méthodes de contribution incluent une rotation des tâches et des outils associés comme un tableau pour écrire les activités de la journée. Un principe par et pour concernant le roulement quotidien de l'organisation réussit généralement, selon les échanges, à faire bénéficier les participant.e.s.

Au cours des discussions, le continuum entre liens collectifs et outils de fonctionnement ressort parfois moins fortement. Durant l'EC2, la personne nous explique que le groupe a du mal à s'accommoder avec les personnes blessées qui ne peuvent se présenter. Si les activités continuent de fonctionner normalement, selon la personne répondante, c'est dû à un mouvement de solidarité de la part des résident.e.s du coin. En effet, la communauté locale s'est relayée pour donner un coup de main à une personne blessée, éprouvant alors des difficultés à veiller à ses responsabilités. Dans cette situation, on observe le renforcement d'un lien collectif à l'extérieur des pratiques du groupe. Il s'agit vraisemblablement de la structure de type « silo » qui a eu mal à répondre aux besoins de la personne blessée parce que personne d'autre sur place ne possède les connaissances requises pour ce poste. Pour la personne répondante, il naît un fossé entre le groupe et le monde extérieur. En effet, les attentes envers son groupe (de trouver une solution devant la situation) sont liées au sentiment d'éloignement qu'elle ressent vers son appartenance au collectif. Il peut y avoir eu un manque de flexibilité ou de réciprocité entre les rôles qui a mené à ce sentiment. Dans cet extrait, la dynamique d'exclusion provient

potentiellement du sentiment de ne pas être en contrôle de sa contribution. Donc lorsque les attentes de bénéfices ne sont pas rencontrées, il se peut qu'on se sente plus distant.e par rapport à son engagement.

Au cours d'un échange de l'EC1, un participant décrit bénéficier d'un changement de paradigme dans son engouement pour l'action locale. Son désaveu de la politique municipale tient au développement de liens communautaires dans son milieu de vie : « C'est sûr que je suis confronté à la situation où [le collectif] se trouve, surtout par rapport à la diversité de la population. Quand il s'agit d'aller dans des événements, des trucs très organisés genre politique, prendre des photos et tout... c'est pas ce que j'aime faire. Mon rapport à la politique se situe plus au niveau des citoyens que des élus » (EC1). Pour autant, alors que nous discutons des aspects de sa contribution, il nomme à quelques reprises avoir peu de marge de manœuvre dans son poste face aux structures décisionnelles formelles (telles que le CA). À ce moment, il s'exprime sur sa satisfaction vis-à-vis sa contribution car celle-ci lui permet de « tisser des liens avec les personnes qui viennent ». En dépit des structures de contribution actuellement en place, il est intéressant de constater que le participant ait pu acquérir de son implication des bénéfices gratifiants, comme ceux situés dans l'extension de ses liens avec la communauté. Ses réactions suggèrent que ce renforcement de liens se transforme en un sentiment d'attachement envers son milieu de vie. Ainsi, les répondants accordent souvent une importance au lien avec la communauté, les personnes usagères par exemple, dans leur sentiment de bien-être général. Il nous explique avoir abandonné il y a longtemps son emploi plus libéral pour se consacrer au milieu alimentaire : « [Mon ancien milieu] m'a dégoûté. Je n'avais pas la force d'aider certaines personnes. J'étais pas heureux dans ce que je faisais ». Pour ce répondant, son lien avec le groupe est autant maintenu par les bénéfices qu'il retire par le sentiment de reconnaissance que sa contribution est utile.

Ces deux derniers exemples sont aussi intéressants lorsque comparés entre eux car on y décrit sortir de l'entre-soi de l'initiative. Chez les deux répondant.e.s, on retrouve des valeurs collectives similaires à celles du groupe : désir de créer un lien avec la collectivité en répondant aux besoins de cette dernière. Malgré cela, les résultats suggèrent que le lien avec les personnes usagères ne suit pas toujours. Dans le premier cas, on évoque des liens collectifs qui partent plutôt du bas. Dans l'autre extrait, on nomme peu d'occurrences dans lesquelles on retrouve les bénéfices de liens collectifs qui soient soutenus par ses pairs au sein du collectif. Nous savons que le participant a un intérêt sincère à prendre part et à contribuer : « M'impliquer ici, c'était un moyen pour moi en tant qu'immigré de me faire des ami.e.s, de rencontrer des gens, de faire du bénévolat ». De ses relations avec ses collègues, ses liens ne se démarquent pas

significativement : « On lunche ensemble parfois » – contrairement à ce qu’il tire de ses liens avec la communauté (EC1). Dans sa situation, les méthodes employées (des espaces de décision peu invitants) n’atteignent pas forcément certains buts culturels (proximité à l’intérieur du groupe) ; or, d’autres buts culturels sont tout de même atteints (proximité avec la communauté). Finalement, certains liens collectifs se développent en répondant aux missions du groupe sans nécessairement prendre part aux pratiques politiques et culturelles. La dynamique d’inclusion représentée ici est celle du contact avec la communauté. Que des bénéfices soient tirés ou non de leur participation, faciliter la proximité avec la communauté et/ou les personnes usagères revêt une importance pour les personnes interrogées.

En bref, les bénéfices posent eux aussi la question de qui fait quoi, pour qui et comment le fait-on. Comment parvenir à établir des buts et des valeurs et à faire en sorte que les méthodes soient utiles et satisfaisantes ? Dans les situations où la réalisation de soi est favorisée (individuation comme le nomme Zask), les membres se sentent visiblement plus incluses ou plus à l’aise de s’inclure volontairement. Toutefois, il peut arriver qu’il se crée une rupture au niveau des bénéfices si l’adéquation entre les buts et les outils est brisée. C’est lors de situations où les bénéfices ne sont pas de la partie où l’on a plus tendance à s’autoexclure par préservation de soi ou à dévaloriser notre contribution. Dans les exemples de bonnes pratiques en matière de renforcement de valeurs individuelles et collectives, les émotions agréables et l’appartenance que peuvent former les bénéfices sont mises en évidence. Les principes d’action et les outils détiennent souvent une influence sur le type de bénéfice reçu, particulièrement au moment où ces principes et outils répondent d’abord aux besoins des membres.

4.3.2 Reconnaissance

La reconnaissance des contributions d’une personne, c’est lui reconnaître une place dans l’histoire des accomplissements du groupe. Suivant cette direction, reconnaître les contributions c’est aussi reconnaître le caractère en mouvement des individualités. Fluides, les individualités entrent en interaction avec l’environnement (Zask, 2011, p. 288), y compris la trajectoire des autres membres, du groupe et des forces systémiques. Voyons comment se présentent les structures de reconnaissance.

Lorsqu’elles ont été interrogées sur cette thématique, toutes les participant.e.s assurent que le sentiment de reconnaissance détient une importance dans la part reçue de leur engagement. Sur la question de leurs identités, un peu plus de la moitié des réponses (n=4) évoquent se sentir validées au sein de leur collectif.

De plus, les données démontrent que cette reconnaissance avait lieu dans plusieurs structures de groupe différentes.

Soleil souligne qu'une grande part de la reconnaissance de son groupe provient de la stabilité émotionnelle dont elle jouit en rapport avec son identité queer. Ce bénéfice est spécialement important, car il n'est pas lié à la contribution. Pour que son existence soit reconnue auprès du groupe, Soleil n'a pas besoin de justifier ou prouver son identité. Lors de cette discussion de groupe, Filix souligne que « si les gens plus en haut de la hiérarchie ont justement cette ouverture-là aux personnes queers c'est parce qu'il y a énormément de personnel queer ». Les groupes de Soleil et Filix présentent des structures de participation dissemblables, et pourtant ils parviennent tous deux à mettre sur pied des structures de reconnaissance inclusives sur le plan identitaire. Du point de vue de Filix, la reconnaissance par des personnes en situation de pouvoir proviendrait directement du travail des membres queer. Tout comme Black (2020) l'aborde dans sa théorie critique queer en contexte de pratique communautaire, il serait utile que plusieurs membres vivent des réalités similaires ; dans le cas de ce participant, les pratiques d'inclusion seraient nées de la base et auraient par la suite percolé vers le haut afin de s'étendre à la structure. Soleil acquiesce en soulignant que plusieurs de ses collègues sont également issu.e.s de la communauté queer. Ce constat nous indique, qu'à l'image du par et pour, les participant.e.s retiennent surtout apprécier de retrouver une représentation dans le groupe auquel ielles contribuent. Que la portion « par » soit des personnes différentes sur le plan social ne semble pas être un élément perturbant, l'important est que leurs attentes et intentions soient représentées et visibilisées.

De manière similaire, Rose qui bénéficie du « *safe space* » de son groupe nomme s'y sentir reconnue pour les réalités uniques qui l'habitent. Elle n'a pas besoin de tenter de dissimuler sa position sociale pour être acceptée dans ce qu'elle apporte. Un autre exemple est celui de Lucille qui souligne que la confiance qu'on lui accorde sur plusieurs aspects encourage sa capacité à contribuer. En effet, faire confiance aux capacités d'une personne, c'est avoir confiance que la part apportée au groupe s'assemblera à celles des autres éléments du groupe. Dans sa situation, les outils de contribution mis en place pour faciliter la confiance jouent un rôle dans le sentiment d'être reconnue. Elle explique qu'elle puisse mettre de l'avant son identité racisée dans un environnement qui valide et soutient son apport. La participante indique se sentir valorisée à plusieurs reprises, notamment parce qu'elle se sent reconnue sur la base du partage de son identité culturelle, comme partager des recettes originaires de son pays. Cette reconnaissance a eu un effet apaisant et formateur : « Ce qui m'a beaucoup plu, c'est de partager mon savoir avec les autres personnes. J'ai rencontré plein de diversités. Tu finis par comprendre certaines choses plus grandes et qui

t'aident à t'améliorer, comme l'harmonie, le partage, la solidarité ». Dans son cas, beaucoup de ses collègues vivent des réalités similaires à la sienne. Tout comme dans les exemples de Filix et Soleil, il n'est pas impossible que cela aide à soutenir la reconnaissance.

Finalement, il y a la part reçue de la reconnaissance matérielle, que toutes les personnes répondantes de l'étude obtiennent. Cette reconnaissance matérielle concerne des contreparties, comme des aliments ou un salaire. Pour deux réponses, les données indiquent que la contrepartie reste le bénéfice le plus significatif reçu pour leur participation au groupe. Il est probable de croire la structure de reconnaissance pas suffisamment modulée dans le but d'offrir plus de bénéfices, car les six personnes de notre étude affirment en début d'entretien que leur engagement soit en avant tout guidé par les missions du groupe.

Lorsque les structures permettant la contribution sont incertaines et que la seule motivation pour s'impliquer est une rétribution financière, les données illustrent que le lien d'attachement s'affaiblit. Ainsi, lors de la conclusion d'un entretien, une personne qui avait eu de la difficulté à obtenir une reconnaissance pour ses contributions, répond qu'elle n'envisage pas de demeurer longtemps dans ce collectif. Un autre exemple est celui de la personne ayant un lien relativement utilitariste avec son groupe. Dans ce cas, elle admet moins sentir une envie de contribuer, en même temps d'accepter de ne pas s'attendre à recevoir de bénéfices non plus, autre que celle de son salaire : elle nomme ne pas avoir créé d'amitiés ou acquis des compétences qu'elle valorise. Par ailleurs, il est intéressant de noter que nous avons discuté du fait qu'elle sent une certaine inclusion par rapport à son identité. Selon elle, ce phénomène découle du fait que plusieurs de ses pairs vivent des réalités similaires à la sienne. Elle explique toutefois que bien qu'elle retrouve une forme de stabilité, elle n'a pas l'occasion de reproduire son identité et de faire des actions conscientes entreprises dans le but de se visibiliser dans les interactions au sein du groupe. Par exemple, pour certaines personnes, cela peut se matérialiser en partageant des intérêts propres à son appartenance culturelle. Pour cette répondante, son sentiment d'inclusion par rapport à son identité n'encourage pas forcément un sentiment de reconnaissance lié à ce qu'elle contribue ou comment elle contribue. Les données ici suggèrent que cette inclusion revêt l'apparence d'un élément attendu ou d'une condition *sine qua non* de sa participation. Sans stabilité identitaire, son engagement ne fait pas de sens. Afin que ce sentiment transcende vers le bénéfice de la reconnaissance, il est probablement utile que les liens collectifs et personnels, ou qu'une reconnaissance plus marquée s'achemine également.

En bref, la contribution des membres est plus reconnue lorsque les structures de groupe favorisent des bénéfices qui participent à former leurs individuations, comme créer des liens significatifs, célébrer une

identité, etc. En agissant de manière à reconnaître leur expérience individuelle unique par un principe par et pour, des outils qui font confiance aux membres, des participant.e.s aux identités similaires, les réponses évoquent des sentiments comme l'entraide, le partage, l'apprentissage et la reconnaissance. En termes, la plupart du temps les outils se présentent avec la capacité d'inclure ou d'exclure les personnes dans les accomplissements du groupe. Au niveau de l'inclusion, la dynamique créée peut agir sur l'individuation en reconnaissant que les contributions personnelles sont essentielles au fonctionnement collectif. Dans d'autres cas, des structures de reconnaissance incomplètes peuvent influencer négativement la contribution et le désir d'engagement à long terme. Voyons finalement comment synthétiser ces données afin de conclure le chapitre.

4.4 Synthèse

La participation telle que l'entend Zask forme cette situation d'équilibre bien comprise entre 1) *prendre part*, 2) *apporter une part* et 3) *recevoir une part*. Inspirées de ses écrits, nous avons observé que cet équilibre favorisait un continuum simultané d'interactions entre la personne et le groupe. Les individus contribuent au groupe, qui lui-même bénéficie des contributions de ses membres, et en retour, les membres bénéficient des accomplissements historiques du groupe. Dans sa forme la plus théorique, cet engrenage aurait la possibilité de s'orienter vers un idéal démocratique.

Prendre part selon Zask désigne cet état d'être normal et spontané qui prévaut pour participer : le plaisir de la compagnie d'autrui, de passer du temps ensemble, d'être de la partie ou de construire la communauté. Cette dimension se distingue de certaines situations où les associations n'intercèdent pas pour l'individualité des participant.e.s. Il est possible que certaines personnes aient envie de faire partie d'une association sans avoir envie de traverser vers le commun : aller voir un film, assister à une conférence, travailler pour gagner sa vie, etc. Dans ces situations, les personnes ne cherchent pas nécessairement à former une communauté, et n'entretiennent pas nécessairement de liens entre elles, autre que celui de poursuivre leur intérêt individuel. *Prendre part* permet d'examiner les données depuis le contexte d'implication de chaque personne participante, incluant la nature de leur engagement et leurs motivations. Cette dimension de la participation permet de voir comment se traduit la dynamique entre la contribution et le bénéfice. En cela, *prendre part* agit à titre d'intermédiaire ; cet intermédiaire permet de transiter vers le reste de la participation. Comme les entretiens collectifs le démontrent, toutes les personnes interrogées ont une réflexion en ce sens. D'une part, elles sont motivées par leur désir intrinsèque de prendre part aux activités de leur groupe par adhésion aux valeurs intrinsèques du collectif.

Les répondant.e.s sont enthousiasmé.e.s par la possibilité de cuisiner des plats, d'aider leur communauté, de parler d'alimentation avec les jeunes, de jardiner, de partager leurs intérêts, etc. D'autre part, le lien social et les rapports avec les autres, bien qu'inattendus, deviennent souvent structurants pour accéder à la contribution et le bénéfice à long terme.

Apporter une part, ou contribuer, désigne l'ensemble des éléments qui permettent aux membres de marquer tangiblement l'association forgée, notamment par leur contribution personnelle, la communication des besoins, la possibilité d'initiative et la transmission de l'information. Finalement, afin de *recevoir une part* – ou de bénéficier – de leur participation, il s'agit de cerner les moments où les membres jouissent de leur participation et entre en interaction avec les éléments de l'environnement extérieur. Les données soulignent l'importance d'une culture de valeurs individuelles et collectives et la reconnaissance de leur contribution et de leur individualité. Enfin, les entretiens indiquent que les groupes qui arrivent des structures de bénéfiques conscientes ont plus de facilité à favoriser l'inclusion à leurs structures. Lorsque les pratiques participatives sont plus équilibrées, nous relevons dans les données plus d'individuation, donc des contextes plus favorables à l'inclusion.

Lorsqu'il est dit que participer à un projet collectif en solidarité alimentaire peut intervenir dans la formation des individualités, ce n'est pas toujours en référence aux expériences politiques de la communauté. En effet, la plupart du temps, les gestes posés par les participant.e.s sont individuels : les aspirations qui les traversent, leur intérêt pour les missions de leur organisme, etc. Les données indiquent que l'engagement ne vise pas toujours à négocier et influencer les activités liées à la gouvernance ou à la vie associative du groupe. Cependant, leur rapport à leur association n'est pas pour autant distancié. Au contraire, les membres cherchent le plus souvent à concilier leurs visées individuelles aux ambitions collectives dans un tout harmonieux. En cela, le sentiment d'inclusion des participant.e.s devient consubstantiel à des structures de cohabitation pour assurer le vivre-ensemble.

Ces structures du vivre-ensemble impliquent une diversité de pratiques, tantôt politiques, tantôt culturelles. Elles sont politiques lorsqu'elles se réfèrent aux espaces de délibérations et aux processus de décisions, par exemple participer aux rencontres formelles, partager les récoltes, créer des ateliers et trouver des solutions. Elles sont aussi culturelles parce qu'elles peuvent influencer les modes de vie, les comportements et l'expression de son individualité, incluant développer des compétences, former des amitiés, habiter ensemble, partager des repas et transmettre des valeurs. Afin de ne pas priver les collectifs

des compétences et de la diversité de perspectives des personnes marginalisées, les pratiques politiques et culturelles, lorsqu'elles sont bien sollicitées, désignent des exemples de catégories d'outils permettant d'amoinrir la discrimination positive des personnes avantagées en mettant au défi les rapports de pouvoir dans le quotidien. Ceci ne veut pas dire que les dynamiques d'exclusion sont complètement soustraites, mais plutôt que les pratiques d'inclusion s'accélèrent dans des actions conscientes d'anti-oppressions.

Lorsqu'il y a plus d'étapes et de manutentions, comme la gestion des aliments et les repas, les inventaires, les livraisons, le glanage, l'organisation de sorties et d'ateliers, il y a plus de structures d'organisation pour assurer un fonctionnement cohérent. Propre au milieu de la solidarité alimentaire, cette réalité influence la portée des pratiques politiques et culturelles sans inéluctablement s'accompagner d'une dynamique d'exclusion, comme nous l'avons constaté. Or, il est vrai de dire que les sentiments de contribution détiennent possiblement plus de risques d'être fragilisés par des éléments tels qu'un niveau important de planification ou d'habiletés requises, ainsi que des dynamiques de pouvoir qui peuvent être sous-tendues. Par ailleurs, être en interaction avec des denrées périssables, c'est devoir accepter d'agir dans une certaine structure sans quoi la qualité des produits alimentaires est compromise. À grande échelle d'organisation, on retrouve par exemple les épiceries, tandis que le jardin se place dans une plus petite échelle d'organisation. Un minimum d'outils est toutefois indispensable. Sans un horaire méthodique déterminé à l'avance, il est unimaginable de penser que les besoins du jardin puissent être planifiés dans l'informalité. Trop d'informalité comporte le risque d'une inconsistance dans l'arrosage quotidien ou encore que les mêmes personnes s'éreintent à force de veiller seules aux activités de verdissement.

Les données, appuyées par la théorie, décrivent que les rapports d'autorité sont tout de même parfois présents. Cela a un impact sur les relations entretenues par les participant.e.s, pour le meilleur et pour le pire. Appréhender ces rapports n'est pas chose simple. Par exemple, nous avons vu que certaines personnes réussissent à remédier à l'impact des relations de pouvoir en prenant part à des séances de discussion qui servent à « faire le point ». Bien sûr, il est utile que les personnes en situation d'autorité aient une attitude ouverte, mais des moments intentionnels de recalibrage et d'évaluation des besoins et des émotions sont des outils qui aident souvent les personnes à sentir que leur contribution soit plus ancrée. Il arrive aussi que les responsables relèvent d'un rôle innovant de médiation et fassent les mêmes tâches que les répondant.e.s, ce qui généralement les font sentir bien.

Parmi les outils pour organiser les fonctionnements des initiatives, la présence de la direction et des responsables ne se fait pas toujours ressentir de manière similaire. Il est parfois utile pour les participant.es que les responsables soient issu.e.s des communautés représentées par l'organisme (dans un collectif par et pour, par exemple) ou encore que leurs rôles de gestion soient déconstruits. Dans un contexte de travail avec la diversité queer par exemple, Bendl et ses collègues (2008, p.388) pensent que conserver une identité statique de responsable peut réifier des dynamiques de pouvoir en établissant une hiérarchie asymétrique parmi la multitude d'identités de genre, de sexes et d'orientations sexuelles. Similairement à ce que les participant.e.s discutent, les auteurices du texte démontrent que de redéfinir l'identité de la direction en la considérant comme performative peut aider à formuler de nouvelles possibilités normatives et sortir du cadre binaire (Bendl et al., 2008, p.390).

Sans dispositifs particuliers pour exprimer librement leurs sentis, certaines personnes évoquent par ailleurs de la difficulté à trouver des terrains d'entente pour contribuer pleinement. Dans ces situations, il est arrivé que les personnes ressentent de l'injustice, de la pression, de la difficulté à trouver du plaisir dans les tâches, de la mauvaise entente avec les autres, de se sentir inutile ou incapable. Cela a pour résultat de provoquer de la confusion sur comment bien réaliser les tâches, du découragement, ou encore de composer avec une attitude détachée par rapport à son engagement. Ces éléments peuvent laisser croire à une certaine forme d'exclusion, qu'elle soit involontaire ou volontaire (cultiver un désintérêt face au collectif par exemple). Quand il est plus difficile de contribuer, les bénéfices sont décrits comme plus négligeables ou aléatoires. On se sent alors moins reconnu.e pour son engagement et les impacts excluants prennent le dessus. En effet, les personnes ayant une contribution plus instable mentionnent avoir un rapport ambigu (parfois utilitariste) au groupe. Ces personnes nomment fréquemment que leur attachement et l'envie d'y rester s'érodent, y compris celles qui reçoivent un salaire comme forme de bénéfice. Même s'il s'agit d'un travail qui permet de vivre, du point de vue de quelques personnes, être rémunérées pour son travail n'est pas suffisant pour promettre une pérennité dans l'engagement. Si la participation est incomplète, par manque de contribution ou de reconnaissance non monétaire de cette contribution, il se peut qu'on se sente mécontent.e.s et que l'implication devienne alors moribonde.

Même si des pratiques politiques et culturelles plus collectives peuvent parfois être compliquées à mettre en place, la plupart des personnes impliquées n'abordent généralement pas dans les entretiens de désirer se négocier une place aux tables de décision formelles pour y contribuer. Quelques fois, on formule le constat que ces réunions de coordination sont peu invitantes sans chercher à négocier de les intégrer.

D'autres fois, on reconnaît l'accessibilité de ces espaces tout en étant comblé.e.s par notre engagement actuel.

Dans les exemples où les personnes se sentent pleinement contribuer et bénéficier, les structures politiques et organisationnelles sont variées. Certaines sont plus décentralisées, d'autres sont plus verticales. Les pratiques culturelles varient aussi. Quelques groupes viennent avec des environnements culturels plus englobants, comme vivre ensemble et former des amitiés à long terme, alors que d'autres sont plus simples, comme partager des repas ensemble.

Au sein de ces groupes, les personnes répondantes assurent qu'elles retrouvent un bon roulement des choses et une répartition des tâches accessible pour toutes celles qui se sentent concernées, et une grande quantité de gens pour faire ces tâches. Diffus, les modes de communication en ligne misent moins sur l'instantanéité. Les communications physiques incluent l'affichage sur place, les cercles de décisions, ainsi que beaucoup de personnes présentes chaque jour pour aider à la communication. Ce dernier aspect sert par la suite au transfert des connaissances. Ces façons de faire sont généralement grandement appréciées par les personnes participantes. Elles se sentent moins perdues et plus en confiance. En effet, les données évoquent que des modes de communication lents et de transmission des connaissances souples répondent à leurs besoins en matière de temps disponible pour s'engager et de capacités personnelles de chacune. Les cercles de discussions pour les personnes concernées ont été un bon moyen de faire le point sur les enjeux et les désaccords pouvant survenir au quotidien : une participante racisée apprécie qu'on prenne ses idées pour guider les activités de la journée et une autre personne est reconnaissante qu'on ne lui demande pas de justifier sa situation de précarité lors du départage des aliments à redistribuer. Les outils de transmission des savoirs qui favorisent la confiance, la proximité et la circularité aident aussi à créer des relations plus équitables entre les membres et même entre les membres et les responsables. Ainsi, les responsables cisgenres d'un des groupes, conscient.e.s et actif.ve.s par rapport aux impacts de mégenrer des personnes, accordent beaucoup d'importance à l'éducation et aux discussions sur l'importance des pronoms. Aux yeux de Filix de ce collectif, une combinaison de leur attitude et des dispositifs horizontaux a généralement un impact favorable sur l'harmonie du groupe.

Jusqu'à un certain point, la nature de la structure devient une sorte de technicalité. Lors du même entretien de groupe, deux répondant.e.s appartenant à des collectifs aux organisations totalement différentes assurent que leurs besoins sont répondus adéquatement et que leurs attentes sont dépassées.

Au cours des discussions, la contribution est souvent remplie par des sentiments qualifiés de partage, d'entraide, d'un sens de l'accomplissement, d'être bien entouré.e, de détenir la capacité et la confiance de prendre des initiatives, d'une aise à prendre de nouvelles responsabilités qui soient stimulantes. Le sentiment de bénéficiaire, quant à lui, s'exprime souvent par l'apprentissage, se sentir en sécurité, avoir de nouvelles ambitions, etc.

L'ensemble de ces pratiques politiques et culturelles font fonctionner les groupes en intervenant dans la manière dont les membres contribuent et obtiennent des bénéfices. Participer, pour les personnes concernées, s'avère tenter d'atteindre plus de cohérence pour elles-mêmes, en évoluant à l'intérieur de structures qui organisent leur vivre-ensemble. Cette cohérence, c'est être bien hors de l'entre-soi et à l'intérieur et sentir que ses contributions et ses bénéfices sont satisfaisants et appropriés.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Ce chapitre présente la discussion résultant de l'analyse des données précédemment relevées. On retrouve dans cette section, dans un premier temps, une synthèse des éléments saillants de l'analyse des données, reconfigurées pour répondre à nos questions de départ et pour les mettre en relation avec la littérature. Cette section nous permet d'exposer les tendances et les résultats surprenants que nous avons observés dans les discussions des répondant.e.s. Les implications de nos découvertes y sont présentées. Nous profitons de cette partie pour contextualiser nos observations dans la littérature. Dans un dernier temps, nous exposons les limites de notre recherche et les apports scientifiques.

5.1 Retour sur les résultats de recherche

Les résultats de recherche indiquent qu'il existe une connexion entre la construction d'espaces de participation inclusifs et l'établissement d'un lien de réciprocité entre les membres et les pratiques mises en place dans ces espaces. Cette connexion suggère que la mise en place de pratiques politiques et culturelles d'organisation, qui peuvent être source d'inclusion ou non, permet d'expliquer comment les personnes se sentent accueillies et reconnues dans ces espaces. Des pratiques organisationnelles favorables aux besoins des membres peuvent contribuer à instaurer des espaces plus inclusifs.

La participation bien comprise entre les trois dimensions vues précédemment – prendre part, apporter une part, recevoir une part – réside dans cet équilibre, ce lieu très précis à mi-chemin entre les personnes membres et les pratiques mises en place. Lorsque les pratiques sont au service des membres (et non l'inverse), les données démontrent que les principes d'action et de valeurs arrivent, la plupart du temps, à rencontrer cet instant où la participation d'une personne est harmonieuse. Tous les membres sont arrivés avec l'envie véritable de *prendre part* à leurs groupes ; considérant que ceux-ci œuvrent dans le milieu de la solidarité alimentaire, cette posture intéressée n'est pas surprenante et correspond aux motifs habituels de joindre une organisation citoyenne autonome dépeinte par Patsias dans son étude de 2016. Il était donc plausible que l'engagement des personnes soit justifié par leur désir de mettre de l'effort à long terme en prenant du plaisir à réaliser les objectifs, en tissant des liens ou en ayant un impact tangible en fonction des valeurs et missions des groupes.

5.1.1 Affronter les inégalités : entre planification et organisation

Au sein des organismes dédiés à la solidarité alimentaire dans la société civile, les données ont démontré que les structures qui font passer des valeurs aux pratiques sont nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs et du bon fonctionnement des groupes à l'étude. En effet, comme le soutient Rauws (2016, p.342-343), sans structure de coordination centrale, l'intention collective peut manquer. Selon l'auteur, même les initiatives populaires les plus décentralisées, comme celles issues des communs, connaissent une coordination centrale pour parvenir à une ambition commune. L'important est que cette ambition soit réalisée par des pratiques appropriées et « autodésignées », comme au Bâtiment 7 par exemple (Kruzynski, 2018, p.144).

Cela dit, les structures requises pour atteindre les objectifs peuvent être plus ou moins imposantes. Par exemple, les objectifs du jardin collectif ne requièrent pas de superviser des cohortes de jeunes, comme au camp, ni de stocker des denrées alimentaires fraîches, comme aux épiceries, à la cafétéria ou au café. Il est normal que les structures au jardin soient moins présentes, mais celles-ci restent toutefois indispensables pour aménager les ressources, le site, les horaires, etc. Une équipe attitrée à l'élaboration de l'horaire utilise l'outil sélectionné par son groupe, dont un logiciel pour élaborer des feuilles Excel et des échanges par courriel. Une personne peut donc aller arroser toute seule une journée; l'arrosage ne lui prend que quelques minutes et les besoins du jardin sont comblés pour la journée.

En outre, l'organisation et la conservation des aliments frais, la planification et la préparation des menus et la distribution à la communauté des plats sont des exemples nécessitant des structures plus formalisées. De manière similaire, des structures pour organiser les ressources financières sont essentielles. Pour plusieurs groupes étudiés, les dépenses sont souvent grandes et les revenus, maigres. Le recours au soutien extérieur est nécessaire pour garantir le fonctionnement, tel que les salaires et l'achat de matériel. Comme un participant l'a exprimé à la portion résultats, la plupart des organisations en solidarité alimentaire ne parviennent pas à générer suffisamment de fonds pour assurer le roulement et répondre aux besoins de leurs communautés.

De ce fait, une planification moins imposante est possible quand l'échelle est plus petite : moins de branches opérationnelles différentes et moins d'intervention. Lorsqu'on rétrécit l'échelle d'action, les structures peuvent suivre aussi, mais les principes d'organisation sont énoncés à l'avance. Une planification moins grande s'arrime donc bien à des principes d'horizontalité plus laborieux à mettre en

place en raison du besoin de prévoir les ressources nécessaires au quotidien. Lorsque les mécanismes de contribution découlant de ses principes se rapprochent d'une adéquation entre aspirations et pratiques (préfiguration, par exemple) les rapports de domination qui peuvent survenir au quotidien ont plus de chances d'être combattus correctement comme Breton et al. (2015) et Sarrasin et al. (2016) l'évoquent. Il s'agit de viser ce lieu précis entre les besoins d'organisation selon le type de collectif et des pratiques suffisamment horizontales pour favoriser la pleine contribution des membres.

La cafétéria et le café sont deux initiatives aux objectifs similaires, soit de préparer des plats abordables et diversifiés pour la communauté locale. À la cafétéria, on sert des centaines de plats pour une population vaste, y compris des écoles, des traiteurs et des travailleur.e.s, sur une période très courte, généralement une heure. Les plats doivent donc être prêts tous en même temps et sortir rapidement pour nourrir des centaines de personnes. Au café, à l'inverse, on sert moins de personnes et les commandes s'échelonnent sur toute la journée. Les structures doivent donc être adéquates à l'échelle d'action. Pourtant, la cafétéria a beaucoup moins de personnel. La personne que nous avons rencontrée se sentait parfois dépassée par les événements et la charge de travail. La pression résultant des attentes et des tâches à exécuter était plus grande. En conséquence, les relations interpersonnelles finissaient par être altérées et on dénotait des dynamiques d'exclusion. Les pratiques en place pour organiser les objectifs du groupe étaient moins adaptées pour que la contribution se passe harmonieusement. Même lorsqu'on propose des changements, les exigences de planification rendaient les suggestions difficiles à s'approprier pour les personnes concernées sur le terrain. Au contraire, la personne travaillant dans un café avait une meilleure expérience de son implication, entre autres puisqu'un grand nombre de personnes permettait chaque jour une contribution stimulante. En considérant que le café annonce sa planification sous une forme plus ou moins précise, nous constatons que l'espace décrit une adéquation entre les aspirations politiques (favoriser l'implication des membres, soutenir leur empowerment) et les structures (décentralisées, interchangeable, basées sur la mutualité). Par exemple, cette adéquation favorise des pratiques de rotation des tâches et des modes de communication pouvant être appropriées. La personne participante peut mieux négocier les termes de sa contribution et elle tire de la reconnaissance de la confiance qu'on lui démontre.

La découverte de ce lien entre inclusion et pratiques autodésignées est parallèlement complémentaire à une approche dans laquelle l'accent est placé sur la forme collective d'un espace qui soit autonome. Celui-ci est auxiliaire à la réalisation des capacités autoconstruites et auto-enseignées des membres (Kokkinidis,

2015, p.848). Une adéquation entre les aspirations et les structures mettent au défi une gestion traditionnelle (d'entreprise par exemple) insérée dans une conjoncture de redevabilité, tout en interagissant à l'intérieur de structures de contraintes (capitalistes, par exemple). En effet, les réponses sont nombreuses à évoquer une rupture dans la participation lorsque le collectif fait preuve d'une dynamique trop près d'une entreprise traditionnelle. Ainsi, au café, l'approche collective a été de s'assurer qu'il y ait quelqu'un pour aider à s'ajuster à une nouvelle tâche. Dans cet exemple, les pratiques mises de l'avant servent à assurer les changements de rôle et l'apprentissage. Des pratiques à cette image honorent davantage les efforts de contribution et permettent d'obtenir de passer du côté des bénéfiques. Ce constat nous fait dire que les groupes très formalisés exigent souvent des aptitudes plus précises. Des attentes d'habiletés techniques ou sociales accrues peuvent comporter certains aspects excluants lorsqu'on interagit avec des personnes vulnérabilisées sans offrir un espace où sont réunies attentes et intentions dans une approche collective de réciprocité.

Dans notre discussion sur les résultats issus du café et de la cafétéria, le poids de la hiérarchie se fait également sentir de manière différente. Dans les deux groupes, on retrouve une structure de direction avec des responsables. À la cafétéria où il y a plus de plats à préparer et moins de personnel pour le faire, les relations hiérarchiques sont beaucoup plus manifestes qu'au café. La combinaison entre une structure de direction verticale, une grande quantité de planification, peu de personnel et la présence de personnes marginalisées, ouvre la porte à l'introduction d'autres relations de pouvoir, dont des relations de pouvoir entre les genres (Willis, 2009). Nous en discutons en effet dans la section résultats. Si nos valeurs visent à favoriser une diminution de la reproduction de ces lieux de pouvoir, il peut être utile pour un type d'organisation similaire de miser sur des pratiques s'apparentant à celles du café. Celles-ci encouragent davantage de rotation des tâches et la coordination sert à un rôle de facilitation plutôt que de la supervision (Bendl et al., 2008).

Similairement, deux autres groupes présentent des résultats intéressants sur la question des pratiques et des rapports de pouvoir. Dans le premier cas, la direction joue un rôle moins fort, et dans le deuxième, la structure hiérarchique y est plus grande. Toutefois, nous avons pu constater que les deux membres bénéficiaient d'une stabilité émotionnelle par rapport à leur identité queer. Deux organisations peuvent être dissemblables sur le plan organisationnel, mais présenter des pratiques afin que les membres puissent y retrouver des bénéfiques satisfaisants. Par exemple, choisir de recruter des personnes de groupes marginalisés peut permettre d'entamer une réflexion sur le pouvoir qui percole vers le haut et créer des

espaces où des réseaux d'affinités peuvent se créer. Dans l'entretien avec les personnes queer, les personnes répondantes mentionnent la présence de plusieurs collègues queer ayant été utile pour générer des dynamiques d'inclusion face au rôle de la direction. Même avec les deux approches de direction, les résultats démontrent que le sentiment d'inclusion est présent au plan strictement identitaire. Recruter des personnes issues de la diversité représentée par les collectifs a été une pratique qui s'est avérée bénéfique pour ces deux participantes. Les données n'indiquent pas si cette pratique fut une action intentionnelle dans l'organisme de Soleil. Toutefois, dans le cas de Filix, cette pratique provenait explicitement d'un principe d'organisation « par et pour » qui s'est ultimement transposée dans des pratiques agencées à la réalité sociale de ses collègues et de la communauté.

L'idée du « *safe space* », valorisée par une participante, s'est révélée s'inscrire dans la perspective d'un principe d'action (notamment favoriser l'inclusion des membres), nichée dans l'approche collective face aux pratiques. Les données suggèrent que l'espace sécuritaire agit en tant que stratégie pour créer un environnement sain où elle négocie sa contribution sans être jugée ou discriminée. S'il concerne l'environnement de la communauté, alors il est possible que l'espace sécuritaire puisse s'arrimer à la fois à des pratiques politiques (délibérer) et culturelles (vivre), tout comme le suggérait Kruzynski (2018). Par exemple, nous avons relevé dans la discussion des mécanismes de discussions de groupe quotidiennes implantées pour améliorer l'accessibilité de communication et l'efficacité du partage des tâches. Ces mécanismes avaient eu pour résultat de favoriser la contribution de la participante.

Comme nous le pensions, le bénéfice des espaces sécuritaire provient entre autres du fait qu'ils produisent les premiers pas vers l'« empowerment » en créant des opportunités d'autodéfinition de ses conditions de vie, ce qui permet de résister à l'objectification de soi par l'Autre (Hill Collins, 2014 [1990], p.101). Zask (2011) avait soutenu l'idée que la reconnaissance des contributions, en tant que bénéfice, se mesurait dans l'individuation. Nos données indiquent que l'individuation telle que Zask l'entend se rapproche ici de la définition du concept d'« empowerment ». Cependant, l'individuation se distingue de l'« empowerment », car ce dernier encourage la définition de l'espace par les personnes qui l'utilisent et qui en bénéficient. Toujours selon l'acception de Zask, l'individuation fait partie d'une interaction entre le groupe et la personne qui en est membre, dans laquelle l'autodéfinition n'est pas abordée.

Les réponses des personnes interviewées ont invoqué régulièrement le désir d'approfondir les expériences du collectif en contribuant, mais aussi de s'y sentir bien parce qu'il était sécuritaire ou sécurisant. Ce

constat se rapproche de la définition de Hill Collins (2010) sur la communauté. Loin d'être un construit apolitique et anhistorique, la communauté est un terrain primé pour l'action sociale, car elle sert à faire refléter les identités sociales au cœur de sa composition. Cette idée soutient que le groupe, en étant au service des membres qui forment sa raison d'être, sert à diffuser les identités de ces membres. Il se peut que les structures favorisent un environnement comme un espace sécuritaire lorsqu'elles participent à refléter l'autodéfinition de l'identité des membres et l'auto-identification de leurs besoins en matière d'engagement. Le vécu de la participante de ce groupe, par rapport aux autres milieux libéraux qu'elle fréquente, influence son désir d'avoir un endroit sécuritaire pour avoir un moment à soi dépourvu du besoin de s'autopréserver.

Dans plusieurs groupes, des pratiques qui répondent bien à l'autodéfinition présentent l'avantage de mieux s'établir dans une structure plus souple et des méthodes circulaires de contribution, dont la transmission de l'information et la rotation des tâches. Ainsi que le suggère Kruzynski (2018), l'horizontalité à elle seule n'est pas suffisante pour enrayer les rapports sociaux de domination et des pratiques éducationnelles et de vie aident à créer « des manières d'être, de penser et de faire qui préfigurent des futurs égalitaires » (p.146). Bien qu'une structure horizontale joue un rôle unique et important, une communauté inclusive ne peut se faire sans que ses pratiques soient centrées sur les dimensions de l'expérience de l'oppression, comme la reconnaissance de soi et de ses privilèges (Hudson, 2015). À la lumière des réponses dans le Chapitre 4, des pratiques centrées sur les dimensions de l'oppression peuvent potentiellement aider à créer un environnement dans lequel les personnes marginalisées ne ressentent pas le besoin de se soumettre à des codes dominants afin de se protéger des expériences de microagressions.

Ce type de pratiques culturelles facilite l'identification et l'expression plus libre des besoins dans les événements et les situations qui préoccupent les membres. L'autodéfinition permet dans certains cas d'imaginer une diversité de pratiques complémentaires aux mécanismes de redistribution pour répondre aux besoins auto-identifiés. Des outils permettant aux participant.e.s de s'appropriier plus aisément les techniques, comme les menus et recettes, les tâches, les dépenses, les ateliers mis en œuvre encouragent parfois à se conscientiser sur son propre système de pensée et sur le travail actif à faire pour combattre des comportements problématiques. Certains exemples dans nos données ont souligné l'importance de créer des moments d'ateliers pour s'éduquer sur le langage de l'oppression, d'autres encore ont un souci de créer des espaces toujours plus sécuritaires. Par exemple, choisir d'envoyer un groupe de personnes

différent aux marchés à l'extérieur de sa communauté est le résultat d'une pratique culturelle centrée sur la reconnaissance de soi et influencée par l'auto-identification des besoins des membres.

5.1.2 Négocier l'informalité

Au niveau structurel, nos données ont confirmé que ces pratiques culturelles (vivre ensemble, créer des activités, manger, interagir, etc.) coexistaient parfois avec des types d'organisation moins souples. Bien que ce résultat n'ait pas été anticipé, il peut s'expliquer par le fait que le danger ne soit toujours une institutionnalisation, mais la réapparition du pouvoir associé à la hiérarchisation des rôles (Kokkinidis, 2015 ; Kruzynski, 2018). Dans les groupes plus formalisés, l'important est que les pratiques d'organisation placent les voix des participant.e.s au centre du chapitre qui les concernent. Les membres bénéficient d'un meilleur sentiment d'inclusion et un sentiment d'appartenance plus fort.

Donc, les données auront servi à démontrer que les structures de participation n'ont pas besoin d'être entièrement horizontales pour être inclusives. Il est arrivé régulièrement que nous constations que des pratiques de participation équilibrée peuvent co-exister dans différentes structures, par exemple que le fait d'encourager l'initiative favorise la créativité et promette souvent un meilleur sens de la reconnaissance du travail bien fait (par soi). Alors que nous pensions que la frontière entre verticalité et horizontalité était plus rigide, les résultats démontrent qu'il existe une perméabilité entre les pratiques formelles et informelles qui ne compromet pas la réalisation des missions des collectifs. Ce résultat surprenant est une perspective qui est peu revenue dans la littérature sur la participation, mais qui ne va pas à l'encontre de Neveu et Vanhoenacker au sujet de la perspective buissonnière : l'intérêt de celle-ci est niché dans un secret bien gardé et encore peu exploré, celui de valoriser les subjectivités humaines et les relations de l'intérieur (2017, p.16) dans une formule *ad hoc*. Une perspective buissonnière ne résumerait donc plus la participation à la dichotomie classique « institutionnalisation/refus de l'institutionnalisation » (2013, p.17). Il s'agit désormais davantage que la participation soit redevable aux expériences concrètes de la vie humaine et aux affects engagés par ces expériences.

Ainsi, d'après les résultats, certains groupes aux structures plus horizontales atteignaient un équilibre à l'intérieur de pratiques participatives plus formelles (par exemple, instaurer des horaires réguliers), et certains groupes plus hiérarchiques voyaient certains aspects de la participation de leur membre équilibrés dans une part d'informalité (par exemple, proposer une répartition de tâches quotidienne). Cette informalité aiderait à éviter certains pièges des politiques d'inclusion et de diversité des groupes plus

institutionnalisés (Fortier et al., 2009). On ne serait plus dans les efforts symboliques d'inclusion, mais davantage dans l'action. Des pratiques davantage symboliques s'approchent d'une frontière invisible d'exclusion pouvant freiner une participation cohérente. Certaines réponses en effet ont référé à l'idée que les réalités sont parfois occultées par les besoins du groupe et que ces personnes finissaient par autocensurer leurs vécus et leurs besoins, faute de moyens mis en œuvre pour accueillir leurs sentis.

Par ailleurs, participer au collectif ne prend pas les mêmes acceptions pour tout le monde. Il est arrivé que certain.e.s participant.e.s de groupes à l'organisation très différente puissent se sentir satisfait.e.s de leur part apportée et reçue, même si celles-ci détiennent une valeur différente. Ce constat nuance en partie la théorie de Zask (2011). Il serait faux d'affirmer que l'entièreté des membres d'un groupe souhaite irrévocablement prendre part à des pratiques politiques formelles pour se rendre au commun, comme être inclus.e.s aux lieux de prise de décisions officielles. Cela ne veut pas dire pour autant que leur appartenance et leur rapport à la participation sont effacés. Parfois, on s'implique pour prendre part à d'autres types d'activités que celles qui relèvent de l'ordre strictement politique tout en confirmant le caractère engagé de notre implication. Il se peut que les seules décisions qu'on ait envie de prendre concernent des éléments tout à fait officieux, tels que les ingrédients de la salade du jour. Le simple plaisir de cuisiner et de partager des moments avec la communauté est suffisant pour avoir droit au sentiment d'inclusion dans les projets collectifs du groupe. Ces éléments peuvent tout de même concerner un certain contrôle dans la contribution. Notamment, transmettre des valeurs comporte en quelque sorte un niveau de contrôle, même si l'acte passe par l'aspect informel de la contribution. Pour cette raison, il est conséquent que les collectifs soient intentionnels dans la manière de constituer leurs espaces informels et explicitent les lieux d'échanges et d'interactions.

Ce résultat s'inscrit dans les découvertes de recherche de Martinez Palacios (2016). L'autrice indique que, dans le but d'encourager une démocratie inclusive sur les lieux de participation, il serait avant tout nécessaire de créer une interactivité entre les arrangements formels et informels. Cette interactivité doit se produire avec une réflexion en profondeur sur la place de l'oppression et des inégalités au sein des pratiques participatives et délibératives. Il s'agit d'une découverte stimulante, car elle se prête bien aux groupes à l'étude. La place des structures est essentielle en solidarité alimentaire, mais l'informalité permettrait de formaliser les intérêts des membres à travers l'expérience humaine (Neveu et Vanhoenacker, 2013, p.12). Par exemple, l'informalité dans les pratiques donnerait aux personnes la place de se déplacer plus librement entre leur niveau d'aise des différentes responsabilités, d'encourager la

présence de personnes aux aptitudes multiples et donc d'encourager la facilité de changement et de spontanéité face aux procédures, permettant aux membres de réagir de manière directe aux situations concernées. Les membres auront plus de chances que leur contribution, formelle ou informelle, soit reçue et entendue dans une approche qui validera leur expérience.

5.1.3 Autonomie, politisation et empowerment

Pour plusieurs des personnes ayant participé aux entretiens, l'expérience d'engagement exerce une influence sur leur rapport à la politique. Comme nous l'avions supposé, la participation à certains espaces buissonniers peut être utilisée pour décrire des processus de formation à la citoyenneté par la politisation dans le contexte d'interactions sociales en milieu collectif (Hamidi, 2006 ; Macadre, 2021). Façonnées en partie par leur contribution, les données révèlent que leur engagement politique s'adresse directement à la collectivité. Beaucoup plus de réponses qu'anticipées évoquent vivre un engagement politique qui s'éloigne des formes de citoyenneté établies, telles que des normes destinées à influencer le pouvoir politique et l'État. Comme nous le pensions, l'État n'est pas le seul acteur à produire du politique.

En raison de leur forme à but non lucratif et de leur action communautaire autonome, nous avons indiqué que les initiatives à l'étude matérialisent une forme d'autonomie politique (Shragge, 2013). Nous exposons que la participation, dans son aspect le plus théorique, puisse inciter les membres à former à la capacité à prendre en charge ses propres intérêts et à influencer les décisions en fonction des besoins qui les affectent. Dans ce cas, l'autonomie politique des initiatives résonnait avec une perspective d'« empowerment » citoyen, comme c'est le cas lors de comités citoyens suffisamment formalisés qui ne relèvent ni du privé ni de « l'explicitement public » (Patsias, 2016).

Les réponses se sont rarement exprimées sur la question des politiques publiques et des droits sociaux. Inversement, les participant.e.s qui se sont le plus exprimé.e.s sur la thématique ont davantage évoqué que leur groupe permettait de contester certaines structures de pouvoir en matière de rapports sociaux ou à réfléchir à leur position sociale dans la communauté, y compris aux situations d'injustices ou à la déconstruction de leurs propres idées préconçues. Ces découvertes se rapprochent de la conception de la politisation de Nina Eliasoph, dans laquelle l'autrice avance que l'action citoyenne facilite les processus de politisation grâce aux interactions sociales ordinaires de l'engagement civique (Eliasoph, 1998 ; Lichterman et Eliasoph, 2015). Les initiatives n'aident pas nécessairement à prendre en charge ses propres intérêts

politiques, mais participent à développer tout de même une réflexion politique grâce aux relations humaines (Hamidi, 2006).

Cette dimension n'est pas antinomique avec la notion d'« empowerment » citoyen, mais elle peut possiblement complexifier son pouvoir d'action, c'est-à-dire le potentiel d'agir en tant que contre-pouvoir aux forces publiques (Henaway et al., 2021). Un aspect qui pourrait expliquer ce résultat imprévu relève du potentiel des initiatives à développer du pouvoir social, soit d'engendrer de la mobilisation citoyenne et collective (Wright, 2010). La dimension critique des bénéfices récoltés de la participation aurait le potentiel de construire la citoyenneté différemment (Gibson-Graham, 2006 ; Schiffino, et al., 2013). Pour les participant.e.s, vivre au quotidien une participation prévisible, intentionnelle, au gré de leurs affects, c'est aussi parfois cultiver sans le savoir les liens de réciprocité, l'ouverture et la connexion avec les autres membres. Si les dynamiques d'une contribution équilibrée évoquée dans les réponses s'entendent sur l'aspect stable et rassurant de leur participation, les personnes ressortent également gagnantes des liens sociaux formés avec le milieu de vie. En d'autres termes, cette capacité des initiatives à développer la politisation de leurs membres influence une sorte d'« empowerment » citoyen. Apprendre à vivre en communauté, à cohabiter, à discuter, et à négocier de manière constructive et saine aide à affirmer et représenter ses intérêts en tant que groupe en agissant de façon responsable, orientée et en contrôle de sa propre autorité (empowerment).

Un constat que nous tirons est que la forme buissonnière de la participation citoyenne ne peut être considérée comme inhéremment transformative (Elwood, 2004). Malgré la structure à but non lucratif, on retrouve parmi les groupes certaines approches managériales qui sont modulées par le contexte économique et néolibéral ambiant. Les logiques néolibérales de management et les logiques capitalistes axées sur la recherche de profit étaient effectivement plus présentes dans certains groupes que d'autres. La recherche de profits à tout prix crée fréquemment des dynamiques d'exclusion à la contribution des membres. On retrouvait ces dynamiques principalement dans les groupes institutionnalisés. En effet, l'exigence de devoir s'en remettre à des rencontres de décision très hiérarchisées, notamment au sujet de la question des budgets, représente parfois une barrière à la participation. Ghose et Pettygrove (2014) expriment que l'orientation idéologique des pouvoirs en place, comme le néolibéralisme, peut s'infiltrer dans les organisations à but non lucratif et reproduire certaines structures sociales, raciales et de classe.

Bien que les participant.e.s aient indiqué lors des entretiens que le personnel de direction soit souvent concerné par les enjeux d'inégalités, plusieurs groupes ont une présence majoritaire de personnes blanches, financièrement et socialement privilégiées. Des actions stratégiques peuvent être sollicitées, par exemple offrir des formations et ateliers sur l'oppression, mais la réalité d'un nombre élevé de personnes plus avantagées socialement peut aussi finir par renforcer involontairement les inégalités sociales en place (Ghose et Pettygrove, 2014), ce qui vient nuancer l'intérêt de la mixité organisationnelle d'un espace de participation autonome.

Somme toute, le rapport à la politique des participant.e.s est probablement un des aspects les plus captivants de notre étude. Une proposition d'Henrik Bang largement discutée dans la littérature participationniste a été de comparer une citoyenneté experte (« expert citizens ») à une citoyenneté que nous proposons de traduire par créatrice (« everyday makers ») (Bang, 2009). Son argumentaire suggère que la citoyenneté créatrice agisse sans directement s'entretenir avec les politiques d'État, bien qu'elle s'y adresse. Pour ces citoyen.ne.s, il se peut que les frontières entre leur façon de faire le politique et leurs modes de vie ne soient pas claires, car il n'y a pas de distinction entre participer pour se sentir engagé.e.s et se réaliser en tant qu'individu, et participer pour faire avancer des causes spécifiques (Marsh et Akram, 2015). Parmi les propositions de Bang sur la citoyenneté créatrice, une d'entre elles résonne fortement avec les réflexions de presque toutes participant.e.s sur la question de leur rapport au politique: « Do it for fun, but also because you find it necessary » (Bang, 2009, p.132).

Même si les groupes à l'étude comportent des structures différentes et que les membres possèdent des niveaux d'appropriation des pratiques variés, les initiatives soulignent néanmoins une sorte de transformation du rapport à la solidarité alimentaire, en ayant la force de faire bénéficier la communauté à travers l'accessibilité alimentaire et l'accès au sens de la communauté. C'est sans doute la complexité de l'autonomie politique qui confère à la solidarité alimentaire sa dynamique particulière. Malgré les différentes caractéristiques du terrain et des pratiques, les aspirations politiques survivent aux changements sociaux et économiques. Scindé de son historique caritatif (Berti et al., 2007) et en quête de justice sociale (Rodriguez, 2017), le dénouement moderne de la solidarité alimentaire est sans doute de renouveler sa place entre des horizons aux contours multiformes et la multiplicité d'actrices qui y participent.

5.2 Limites et apports de la recherche

La difficulté à faire ressortir des constats généralisables est le premier défi auquel nous avons été confrontées. Par conséquent, la relation que nous avons présentée ne prouve pas une relation de cause à effet sur le phénomène des espaces de participation dans le milieu de la solidarité alimentaire autonome. Un imprévu marquant avec lequel nous avons dû conjuguer a été la taille de l'échantillon. La faiblesse de celle-ci a diminué le nombre d'incidences analogues entre les entretiens. En raison du maigre taux de participation aux entretiens, les bénéfices habituels liés aux *focus groups* sont peu visibles. Nous n'avons pas été mesure d'explicitement aussi concrètement que nous le souhaitions le potentiel réel des EC sur la création de données. Ainsi, l'exercice de faire parler les données (dans le but d'en extraire des résultats convaincants) a été affecté par cet obstacle. **Par conséquent, lorsque nous discutons de ce qui est source d'inclusion ou non, nos conclusions finales héritent de notre capacité restreinte à répondre aux questions de recherche au moyen de données saturées et consistantes.** Il est déplorable que les résultats obtenus ne permettent pas toujours de documenter des différences et des similarités en fonction des axes d'oppression. À cet effet, nous aurions dû anticiper que les pratiques organisationnelles jouaient un rôle plus grand que nous l'avions problématisé initialement. La présence de contexte facilitant l'inclusion semble parfois davantage liée à la structure des groupes et indépendante des types d'oppression. Cet angle aurait permis également de mieux tenir compte du profil des répondant.e.s et d'expliquer plus en profondeur leur statut, notamment par rapport aux structures de rémunération. Dans des recherches futures, resserrer la problématique sur les pratiques organisationnelles permettrait d'éviter certains détours supplémentaires.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible intérêt suscité pour participer à la recherche., à commencer par le manque de compensation financière à offrir aux participant.e.s potentiel.le.s. Des lacunes au niveau des structures de compensation de notre milieu académique d'appartenance sont un obstacle qui a sans doute représenté un frein à la participation aux entretiens. Dans la recherche scientifique, particulièrement avec des groupes marginalisés, la reconnaissance matérielle s'engage à fournir des efforts cohérents (et non symboliques) afin de réduire l'impact de la relation de la chercheuse vis-à-vis des participant.e.s. De plus, cette reconnaissance matérielle s'attache à accentuer la rigueur dans les résultats en ayant le potentiel de recruter une plus grande quantité et diversité de répondant.e.s.

Sans doute que les particularités de la participation non conventionnelle représentent aussi une des raisons qui peut expliquer le petit échantillon. Les personnes approchées au cours de l'été 2022, avant de

commencer les processus d'entretiens, se montraient peu disponibles en raison d'un horaire souvent chargé et même hésitantes à partager leurs récits des collectifs. Initialement, nous pensions qu'il existait un plus grand intérêt à venir parler de l'implication en solidarité alimentaire. Nous ne saisissons donc pas toujours pourquoi nous n'obtenions pas plus de réponses positives. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, nous comprenons que nous basions ce schème de pensée à partir de *notre* conception personnelle de *notre* expérience des lieux de participation dont nous faisons partie. Étant donné que notre réflexion politique à la base de notre implication est claire et bien définie, partager notre expérience d'engagement est une chose qui nous anime particulièrement, voire que nous jugeons essentielle pour susciter chez les autres l'envie de participer à une communauté (politique). Or, comme la participation non conventionnelle n'est pas toujours constituée d'activités militantes bien identifiées, les personnes ne sont pas toujours confortables de parler de leur engagement, qu'elles vivent souvent comme un engagement personnel. Cela explique peut-être pourquoi le sujet de l'oppression revenait moins souvent dans les échanges. Somme toute, il s'agit d'un biais que nous aurions dû anticiper plus tôt et qui aurait permis de s'ajuster dans la manière de composer avec différentes parties de la recherche, notamment le guide d'entretien et les entretiens eux-mêmes.

Il est important de noter que d'autres facteurs peuvent également influencer les résultats à la suite des entretiens collectifs. Considérant le petit nombre de sujets analysés, tirer des absolus à partir des données dégagées reste un exercice devant être nuancé puisque les conclusions d'une étude qualitative demandent normalement un échantillon plus large pour assurer des résultats généralisables. Néanmoins, s'il est difficile d'établir des corrélations absolues, nos résultats de recherche prennent plutôt la forme de propositions théoriques et pratiques pour ceux et celles intéressé.e.s par les liens entre participation et inclusion.

Nous avons élucidé au cours de l'analyse quelques paramètres pour vérifier l'inclusion dans différents designs participatifs de chaque groupe à l'étude. Du moment où notre étude de cas sur les structures de participation des initiatives vise à se concentrer sur des recommandations, elle s'en remet à faire émerger des éléments saillants pouvant être transférés dans le but de conseiller sur les contextes d'inclusion et sur les pratiques politiques et culturelles. Au-delà de ce qui n'est pas généralisable, les expériences d'engagement des personnes participantes, leurs histoires et leurs affects consubstantiels à leurs identités prêtent à notre étude une loupe unique pour présenter de futures propositions convaincantes en ce qui concerne une amélioration de l'inclusion et de l'accessibilité aux espaces de participation citoyenne.

D'emblée, les résultats de notre recherche exploratoire peuvent avoir des implications pour jeter les bases d'une analyse plus approfondie sur le phénomène. Nos constats peuvent également être destinés aux projets qui désirent entamer ou poursuivre leurs réflexions sur la réalité des initiatives de participation politique autonomes et leurs façons de faire, à l'aune du prisme de la solidarité alimentaire ou non. Les expériences de participation des personnes de l'étude concernent des principes et procédés d'organisation en matière de bonnes pratiques collectives. Ces principes et procédés explorent des avenues prometteuses pour la conception de mécanismes participatifs en contexte urbain tout comme en contexte rural. En d'autres termes, de telles avenues ne sont pas spécifiques aux systèmes alimentaires urbains et s'adressent autant à d'autres types d'organisations œuvrant à l'échelle locale. En cela, notre étude de cas s'inscrit dans la continuité des recherches qui réfléchissent aux pratiques participatives à l'égard des inégalités sociales, économiques et politiques et des rapports de domination. L'étude fait donc écho à des projets citoyens et militants subversifs, et des écrits sur l'autonomie collective en tant que culture organisationnelle (Lachapelle, 2017 ; Kruzynski, 2018). Ce sont quelques-unes de ces perspectives que nous explorons dans cette dernière section du chapitre.

Premièrement, notre concept de participation a fourni des éléments pour vérifier de l'inclusion. Ce que nous retenons est que la part des relations entre les participant.e.s complexifie la notion de participation. Il serait donc conséquent d'accorder plus d'attention aux rapports sociaux entre les membres des groupes autonomes. En effet, nous avons découvert que la part de la socialisation prévaut souvent à titre de bénéfice. Si on vient, c'est par hédonisme, pour le plaisir de s'engager ; si on reste, c'est pour continuer de se réaliser tout en cultivant des rapports harmonieux avec les autres. Cette part suppose que les relations sociales formées hors du capitalisme incarnent un aspect particulièrement pertinent de la (co)production d'une communauté composée de groupes populaires, queers ou racisés face aux modèles dominants de développement de la communauté (Payant-Hébert, 2013 ; Ramirez, 2015 ; Beauvais, 2020). Ceci correspond notamment aux travaux de Kimberly D. Hudson (2015) dont nous avons discuté précédemment. Hudson explore comment l'engagement et l'appartenance à une communauté intersectionnelle sont un facteur important dans le sentiment d'inclusion. Ainsi, porter la réflexion sur les compréhensions, significations et expériences des interactions entre les participant.e.s au sein des mécanismes participatifs (par exemple, la coopération, les délibérations, les prises de paroles et de décisions) est un paramètre conséquent pour vérifier de l'inclusion. Pour reprendre nos observations, le manque de perspectives intersectionnelles dans un groupe aux identités variées se détache en tant que facteur qui affecte l'inclusion, car ce manque peut modérer le sentiment d'appartenance. Selon Hudson,

les thèmes récurrents de l'expérience intersectionnelle dans ces mécanismes sont le « policing », le « self-awareness », la reconnaissance de privilèges, etc. (p.45). De cette manière, les observations de notre étude implorent que ceux et celles qui voudront explorer les bonnes pratiques à adopter pour cultiver le sentiment d'appartenance adoptent une lunette appropriée à leurs approches théoriques, y compris anticoloniale, antiraciste, queer, et ainsi de suite.

Comme dans un contexte communautaire les oppressions sont souvent vécues dans une matrice de pouvoir complexe dans laquelle l'accès au groupe suppose l'interdépendance d'enjeux identitaires (Heynen, 2006), il est utile de se rattacher à des outils et récits conceptuels critiques (Martinez Palacios, 2016). De nombreux cadres d'analyse peuvent être appariés dans le but d'aborder les expériences de la participation dans une approche qui permet de décentrer le sujet blanc, hétérosexuel et de classe moyenne pour comprendre le fonctionnement et la perpétuation des privilèges y étant relatifs. Par exemple, appuyées sur les perspectives de Zask au sujet des dimensions de l'accès à la participation, nous avons sollicité l'approche intersectionnelle afin de tendre vers une conception précise des rapports entre les actrices et du pouvoir. D'autres approches critiques peuvent aussi autoriser un récit approprié, notamment un cadre conceptuel qui tend à anticiper l'ouverture et les discussions afin de cerner les sensibilités individuelles. Enfin, ceci aide à révéler les relations complexes entre les actrices politiques, comme les communautés raciales, l'urbanité et le système capitaliste (McClintock, 2021). Pour ceux et celles intrigué.e.s par la teneur des interactions sociales dans les mécanismes participatifs, la grille de l'inclusion dans les délibérations de Iris Marion Young est un bon exemple de ce type d'approche.

Si le sentiment de communauté est vu comme un levier de participation civique (Hudson, 2015, p.29), les personnes qui s'intéressent à des approches théoriques qui présument de visibiliser les classes minoritaires dans la coproduction des espaces collectifs de participation, pourront aussi s'allier à une dimension intersectionnelle. Par exemple, une chercheuse curieuse d'explorer le concept de droit à la ville (Lefebvre, 1968, 2000[1974]) à l'étape théorique de son projet, ou encore le praticien d'une initiative communautaire qui s'intéresse à la collectivisation des arts de la scène, pourraient conférer une approche anticoloniale, antiraciste ou queer à ses espaces de communauté. De plus, un angle intersectionnel est également utile pour explorer le prisme de la solidarité alimentaire à l'extérieur de contextes urbains. Pour cette raison, nos propositions ne sont pas que transférables aux groupes urbains. Elles peuvent intéresser par exemple des regroupements ruraux communautaires d'agriculteurs et agricultrices queers (Williamson, 2019). Suivant la notion des communs, ces propositions sont avantageuses dans le cadre de l'usage et de

la gestion collective d'une ressource ou d'une chose par la communauté. Elles mettent effectivement en relation l'accès équitable au partage et à la délibération à des cadres structurels conventionnels (Bacqué et Biewener, 2013). En contexte capitaliste et néolibéral, les propositions que nous avons évoquées aident à contrer la réification des logiques d'appropriation et d'oppression possibles lors de l'encadrement d'une ressource (Blomley, 2017). Des pratiques politiques et culturelles axées sur les intentions des membres ont plus de chances d'encourager les identités marginalisées à « practice leading, following, cooperating and joint-accountability » (Healy et al. 2021, p.321).

Dans d'autres secteurs urbanisés comparables à Montréal, un espace inclusif possède de plus des significations propres à son contexte d'émancipation. À Vancouver, par exemple, un espace de participation, engagé dans la solidarité alimentaire ou non, devra particulièrement s'attarder aux réalités coloniales et raciales dans le design de ses pratiques et agir en considération des communautés autochtones présentes dans le secteur et dans l'initiative. Ce constat implique de réfléchir à deux aspects. D'abord, il serait bon de considérer comment les modèles théoriques dominants agissent sur la reproduction des iniquités du système alimentaire colonial (Deawuo et Classens, 2023). Finalement, d'élucider les relations de pouvoir racistes ou coloniales implique d'être attentive à une approche par et pour dans le but de favoriser l'auto-identification des besoins. Nous avons vu que les participant.e.s ressentent le plus souvent une participation inclusive lorsque les pratiques du groupe favorisent leur individuation dans une dynamique réciprocaire. Le par et pour, par exemple, encourage cette réciprocité. Une grande diversité de personnes partageant des réalités similaires peut aussi être un aspect valorisé pour recréer des espaces sécuritaires où les membres se sentent à l'aise de prendre part selon leurs besoins et leurs affects avant de traverser vers la contribution.

Durant notre étude, nous avons rattaché l'existence des modes de production socioéconomique capitalistes, racistes et hétéropatriarcaux à l'impossibilité de sortir de ces modes au quotidien. Ces derniers influencent le cours des décisions et des interactions entre les membres ; or ce que la reconnaissance des structures de contraintes décrit est justement la critique de n'avoir d'autres choix que de vivre avec ces systèmes. Pour tous les types d'organisation, favoriser le plus possible l'inclusion veut dire d'arriver à négocier les systèmes de domination dans les pratiques au quotidien pour mener à bien les prérogatives d'un espace de participation politique autonome.

Dans la foulée des mouvements de lutte et de résistance pour l'accès à une alimentaire saine, abordable et diversifiée, nous avons noté que les actions effectuées vers ce but s'inscrivent dans la promotion d'un réseau collectif autodéterminé (décidé pour soi) et auto-organisé (se doter de moyens de décider pour soi). Nous voulons placer l'accent sur le poids des structures de contraintes dans l'amarrage d'un projet politique autonome. S'entourer d'un réseau d'autres forces affinitaires et collectivités de résistance de la société replace l'engagement au cœur de l'initiative. Rappelons que l'autonomie n'est pas tant la dynamique d'une société sans règles ou lois que le résultat de l'organisation horizontale de priorités préalablement, volontairement et collectivement identifiées. En ce sens, il est utile de garder en tête qu'être autonome collectivement impose de discerner et d'aborder les structures de contrainte extérieures qui habitent une organisation et influencent le déroulement des choses (Lachapelle, 2017). Le manque de ressources financières peut être un exemple de structures de contrainte qui agit en amont ; tout comme dans les relations sociales au cœur des mécanismes participatifs où la blanchité et les normes hétéropatriarcales représentent un facteur d'influence extérieure aux organisations. Nous invitons les praticiens et praticiennes à ne pas invisibiliser les enjeux nés des structures de contraintes. Ceci implique de vivre les inconforts qui leur sont liés et de trouver des façons d'atténuer le poids de la domination. Par exemple, composer avec les éventuelles micro-agressions vécues par les membres veut aussi dire s'informer sur comment les affronter et les surpasser ou comment d'autres groupes de notre communauté vivent ces réalités.

En outre, s'unir à d'autres initiatives ou d'autres types d'organisation concernée dans une approche de réseau a pour conséquence de favoriser les solidarités et les échanges. Ce réseau peut être fondé sur un principe d'autonomie s'il permet de disposer l'initiative d'une capacité d'autodétermination et d'auto-organisation. Il s'agit d'une étape essentielle pour apprendre et s'inspirer des méthodes des autres, mais aussi pour remettre en question nos propres façons de faire et perceptions (L'Allier, 2021). En conséquence, il est bon de noter qu'un réseau est particulièrement pertinent dans la gestion de ressources (alimentaire, par exemple). Ces façons de faire en réseau sont aussi transférables à d'autres collectifs, telles que des communautés d'habitations et des coopératives en habitation. En raison de sa proximité avec les systèmes juridiques, une coopérative d'habitation s'assortit la plupart du temps d'un amalgame intriqué de structures pour pérenniser son existence. Les membres d'une coopérative d'habitation destinée à l'intention des populations marginalisées n'ont pas besoin d'imaginer seul.e.s les avenues à prendre afin de loger de manière abordable les locataires. La coopérative peut certainement s'entourer

d'autres collectifs solidaires et de groupes communautaires qui aideront à fixer une liste de priorité, à réduire les coûts, à trouver des ressources, etc.

Ensuite, lorsque ces structures de contraintes sont reconnues, les données illustrent des propositions éclairantes qui ont favorisé l'inclusion dans leurs espaces. Des pratiques politiques et culturelles en adéquation avec des aspirations de proximité et de collectivité, et qui répondent aux besoins des membres, sont utiles pour toutes celles et ceux qui envisagent de construire des espaces collectifs. En contexte de solidarité alimentaire, comme dans d'autres contextes sociaux, les structures extérieures et intérieures charpentent et régissent les choix organisationnels et les comportements des gens. Subséquemment, les besoins structurels en ce qui concerne la planification, bien qu'ils soient parfois une condition *sine qua non* de certains types d'initiatives, n'ont pas besoin d'être une fatalité pour une personne qui cherche des avenues à la construction d'un espace inclusif. Entre autres, une organisation interne par comités, ou encore basée sur la mutualité, la proximité et les échanges peut être plus à même de répondre aux besoins des membres et d'identifier les problèmes.

Sur le plan structurel, les membres se sentent le plus satisfaits de leur participation lorsque l'échelle d'action est réduite en raison de la simplicité à comprendre comment contribuer. Généralement, les groupes favorisent davantage la cocréation de liens personnels et collectifs et cultivent mieux le sentiment de reconnaissance parmi les participants. Les espaces politiques n'ont pas toujours besoin d'être inclus dans la liste des rôles possibles, mais si les groupes tiennent à le faire, présenter des pratiques politiques souples afin de se sentir légitimes de délibérer est utile. Cela peut s'accompagner par exemple d'ateliers sur la participation aux CA ou aux tables de décision, d'une répartition des rôles éloignée de la professionnalisation et adaptables aux différents aléas du quotidien (remplacements, etc.), des rôles de coordination moins autoritaires (plus de facilitation), des formations ouvertes à toutes, etc. Liés à certaines pratiques politiques, les modes de communication, quant à eux, trouvent plus d'écho dans les réponses en étant basés sur des canaux courts, simples, ponctuels et non instantanés. Effectivement, ils démontrent de meilleurs résultats de contribution. En matière de pratiques culturelles, il existe autant de possibilités que de personnes qui participent. Pour les répondants, les pratiques culturelles ont lieu dans les moments partagés à l'intérieur de l'entre-soi de l'initiative. La responsabilité est partagée : l'aspect culturel de l'engagement est primordial pour générer de meilleurs résultats de contribution des membres car il favorise souvent les bénéfiques. Imaginer des ateliers, transmettre ses valeurs et ses intérêts, partager des moments ensemble est souvent possible si les participants sentent qu'on fait confiance à leur apport,

à leur expérience. L'important est que cet entre-soi se fonde dans la confiance mutuelle, la proximité, la créativité, l'entraide, etc.

Puisqu'une organisation plus souple, comme nous l'avons décrit, comporte davantage de situations à anticiper, il peut être parfois ardu de mettre en œuvre dans le réel des méthodes structurales plus collectives. Dresser une liste des priorités et des nécessités peut aider à y voir plus clair. Un exemple de priorité pourrait être de maintenir un nombre élevé de personnes présentes au quotidien. En effet, presque tous les entretiens ont été sans équivoque : un plus grand nombre de personnes sur place au quotidien s'accompagnent d'une meilleure appropriation des méthodes de contribution. Ensuite, une autre priorité pourrait être de formaliser la répartition des tâches par une méthode de rotation afin que les membres ressortent satisfait.e.s et à l'aise avec leurs rôles. Nous avons discuté que les personnes marginalisées, sur un ou plusieurs axes d'oppression, ont des compétences différentes d'autres personnes plus avantagées en raison de leurs expériences de vie, y compris des personnes en situation de pouvoir qui ont parfois plus de chances d'être techniquement et socialement avantagées. Plus de personnes au quotidien, spécialement de personnes vivant des réalités d'oppression systémique similaires, peuvent aider à déconstruire les rapports de hiérarchie pouvant réapparaître naturellement, à freiner la professionnalisation, à faire l'apprentissage de nouvelles habiletés, à user de créativité, etc. Les probabilités de sentir que son engagement soit utilitaire sont amoindries et en retour l'engagement a plus de chance de se pérenniser.

Pour parvenir à annoncer des paramètres formels indispensables en s'éloignant de dynamiques d'exclusion, une culture organisationnelle est souvent utile. Kruzynski s'intéresse à cette idée à travers le concept d'autonomie collective (2017 ; 2018). Prenons en exemple les canaux de communication. À titre de rappel, nous avons vu que la contribution des membres est facilitée quand la communication des besoins est discutée sur place, interchangeable (peu de spécialisation), rapprochée dans le temps (quotidienne ou hebdomadaire) et répartie en groupe. La proximité que favorise ce type de communication joue un rôle clé pour développer l'intentionnalité dans les discussions et dans les relations interpersonnelles. Ce continuum peut être décrit comme une approche structurée pour faire vivre les échanges dans le groupe tout en cocréant avec les membres les outils nécessaires à une communication harmonieuse et anti-oppressive. Ce qu'il faut retenir est qu'une initiative autonome en alimentation est souvent dépendante de la mise en œuvre d'un cadre plus ou moins formalisé. Tous les types d'organisation qui font de la participation politique autonome peuvent choisir d'orienter le fonctionnement vers une

agrégation entre pratiques standards et innovantes. Pour que la participation s'approche d'un équilibre, réfléchir sur une culture organisationnelle qui place autant d'efforts dans ses pratiques culturelles (créer des liens, vivre) que dans ses pratiques politiques (discuter, décider) est utile afin de stabiliser dans un référentiel commun les intentions et attentes des membres envers les principes et missions du groupe.

De part et d'autre, l'organisation que la gestion de denrées alimentaires implique (comme aux épiceries solidaires et dans la restauration) et la planification du verdissement (comme au camp de vacances et au jardin) requièrent des ressources humaines, matérielles et financières parfois importantes. Pour cette raison, les perspectives mises en lumière au cours de notre étude reflètent bien les initiatives complémentaires à l'instauration d'un cadre structurel. Nos résultats se transfèrent moins bien à des pratiques de participation informelle davantage individualisées, puisque de telles pratiques ne requièrent pas nécessairement d'un milieu très structuré pour s'inscrire dans la logique de résistance de solidarité alimentaire. Dans ce pan de la participation autonomisée, le nombre de personnes importe peu puisque l'action est menée sur une base individuelle (Bherer, 2023, p.3). Les personnes partisans de ce type d'initiative peuvent interagir dans le même contexte tout en s'engageant de manière individuelle. Ainsi, quelqu'un.e qui voudrait explorer la proximité et la camaraderie dans la répartition des tâches sans passer par des méthodes plus structurées pourrait se tourner vers des exemples d'initiative informelle comme le glanage (Bherer et al., 2018) ou encore le jardinage dans l'espace public (Ghose et Pettgrove, 2014). Ainsi, étendre le jardin de son terrain en bordure de rue comme forme de subversion de l'espace public ne sollicite pas forcément une réflexion de fond sur les structures mises en place pour y parvenir.

Par ailleurs, deux personnes qui pratiquent le glanage pourraient tout à fait décider de collectiviser leurs pratiques. En s'inspirant des propositions établies par notre étude, il serait possible d'intentionnaliser ses sorties en voyant comment les aspirations du groupe peuvent rencontrer les réalités des glaneur.se.s. Des exemples d'aspirations pourraient être la redistribution et la reconnaissance. Suivant cette idée, afin d'être en adéquation, des exemples de pratiques politiques pourraient être de réfléchir collectivement à la manière de redistribuer les aliments récupérés inutilisés. Des pratiques culturelles pourraient être d'organiser des repas collectifs avec les aliments dans lesquels ce sont les personnes en situation de privilèges qui s'occupent des tâches domestiques (cuisine, vaisselle, etc). L'idée est que ces pratiques répondent à des besoins auto-identifiés et soient en adéquation avec les aspirations du collectif. Rappelons-le, ces pratiques sont des facteurs avérés dans le sentiment d'appartenance et dans les

probabilités de pérennisation de l'engagement. Dans cet exemple, un groupe de glanage collectivisé aurait plus de chances d'affaiblir les impacts des rapports de pouvoir et de favoriser les dynamiques d'inclusion.

En fin de compte, nous nous sommes penchées sur le design de pratiques formelles et informelles à travers certains espaces participatifs et comment certaines perspectives peuvent être transférables ou non à d'autres groupes de la société civile. En comparant les groupes et les approches, nous avons pu cerner quelques tendances pour aider à réfléchir à l'organisation des espaces de participation et à la gestion des rapports de pouvoir au quotidien. Les entretiens ont offert des données intéressantes sur de bonnes pratiques à adopter pour les groupes qui ne voudraient pas voir l'inclusion simplement comme une « aspiration sociale » (Ahmed, 2014), mais comme une politique d'action de justice sociale et de reconnaissance (Fraser, 2004). Bien que nous convenions que les types d'organisation présentés lors de notre recherche exploratoire ne sont pas inhéremment transformatifs, les résultats dégagés serviront certainement à ceux et celles qui visent à installer des contre-pouvoirs aux forces hégémoniques et aux forces politiques.

CONCLUSION

Notre étude exploratoire visait à découvrir des manières fructueuses de construire la participation à des espaces de solidarité alimentaire. En analysant les expériences d'engagement des membres de six collectifs montréalais du milieu de la solidarité alimentaire autonome, ce mémoire a démontré un lien entre l'inclusion au sein des initiatives et l'établissement de pratiques qui répondaient aux besoins auto-identifiés des membres. D'après nos résultats de recherche, des pratiques politiques et culturelles efficaces mises en place pour répondre aux attentes des personnes concernées sont un facteur dans l'articulation adéquatement balancée de la participation. Notre méthodologie, soutenue par des entretiens collectifs, a fourni un aperçu sur les mécanismes de contribution et de bénéfice mis en œuvre par les structures des initiatives étudiées.

Alors qu'un vivre-ensemble collectif peut être cimenté par des formes verticales et horizontales, une grande quantité de méthodes procédurales et formelles peut limiter chez les membres la confiance en soi et la confiance mutuelle, la créativité et la spontanéité. De plus, un manque d'outils pour saisir comment contribuer facilite l'exclusion, particulièrement quand on sort de l'entre-soi de l'initiative. Le sentiment d'être inutile ou utilisé.e et d'avoir du mal à comprendre peut alors survenir. En revanche, des principes d'organisation en adéquation avec les aspirations politiques et les structures mises en place sont plus agiles pour s'accorder à certains événements de la vie courante. Modulables, ils permettent aux membres d'innover dans la communication, les activités proposées, les horaires et les responsabilités, ce qui s'accompagne généralement de sentiments d'« empowerment », de gratitude et d'un meilleur attachement à l'initiative.

Devant ces considérations, des pratiques organisationnelles conventionnelles peuvent tout à fait s'harmoniser à des intentions collectives du moment que celles-ci s'unissent aux attentes des personnes concernées. Une organisation formalisée n'est pas inhéremment portée à reproduire des attitudes et comportements sexistes, racistes et classistes. Cela se relève davantage conséquent dans le cas de groupes ayant choisi de naviguer l'impact excluant des structures de contraintes extérieures sur les aspirations politiques, les pratiques mises en place et les interactions sociales. Cette perspective réinscrit la pertinence d'agir dans une culture d'organisation misant sur la coproduction afin de ne pas demeurer emprisonné dans des dynamiques excluantes. À ce titre, les initiatives représentant une adéquation entre les

aspirations politiques et les pratiques ont plus de chances d'offrir des espaces alternatifs de solidarité dans lesquels sont imaginés d'autres lieux pour vivre collectivement.

En parallèle, les perceptions sur ce que signifient une contribution et un bénéfice satisfaisants sont différentes et propres à chaque membre. Le risque est que le manque d'outils octroyant plus de possibilités pour adapter ou même subvertir les techniques mises en place par les collectifs devienne une barrière à une participation bien articulée. Les groupes courent alors le risque de reproduire un contexte d'exclusion pour poursuivre leurs objectifs généraux au détriment des réalités individuelles. Au niveau de la contribution, les membres n'ont pas exposé uniquement leur envie d'affermir cette dernière. Le simple plaisir de prendre part aux activités générées par les collectifs, dans un lieu qui soit sécuritaire ou sécurisant, est parfois un bénéfice précieux au point de devenir le levier principal derrière leur participation. Pour des collectifs qui œuvrent avec et pour des populations vulnérabilisées, s'efforcer de créer un entre-soi sécurisant sert à ne pas réduire les membres à vivre les expériences de l'oppression.

Somme toute, nous avons convenu que la participation politique non conventionnelle ne peut désormais être comprise comme intrinsèquement subversive. Cette perspective soulève des questions conséquentes sur la place de l'informalité dans la participation, sa capacité à déconstruire les mécanismes de pouvoir et d'agir sur les rapports de domination. Sortir du cadre formel de l'organisation peut être un soutien notable à l'inclusion en encourageant les discussions sur l'oppression. Si la participation politique déployée dans certains espaces ne conduit pas de manière instinctive à l'« empowerment » de ses membres, la proximité et la camaraderie que les liens sociaux engagent, en revanche, contribuent certainement à former une réflexion politique grâce aux interactions ordinaires de l'engagement civique. Parmi les apports saillants découverts, une conjugaison de structures formalisées et souples s'arrime tout à fait aux visées collectives de la participation politique autonome. Cette conjugaison permet d'assurer la réalisation des tâches et laisse les participant.e.s s'investir librement envers leur communauté et envers les autres membres.

Souvent porté par des pratiques autodésignées, le sentiment de confiance, de réciprocité et d'appartenance dote les personnes d'outils pour affronter des aléas de la vie en communauté. Être mieux outillé.e permet de détenir un meilleur ancrage, individuel ou collectif, sur les solutions devant les situations d'injustice. Ainsi, forcer les individus à faire face à leurs privilèges peut être un catalyseur pour prendre en charge les microagressions pouvant survenir au cours des situations courantes de la vie en communauté. Pour maximiser un espace collectif où les subalternes ont une place au chapitre de la

communication de leurs besoins de manière sécuritaire, la responsabilisation joue un rôle majeur quant au développement du sentiment de confiance entre les membres.

Enfin, l'intentionnalité des participant.e.s face à leurs responsabilités et à leurs pairs est un paramètre captivant de l'étude. S'il est vrai que les méthodes procédurales ralentissent parfois la contribution, c'est que les personnes qui s'engagent vivent fréquemment leur participation de manière intentionnelle. Or, nous avons vu que des pratiques politiques et culturelles aménagées dans le but de faire exister les paramètres informels ont plus de chances d'alimenter des relations intentionnelles. Si elle garantit de fixer les intentions et les attentes des participant.e.s, à la fois dans le fonctionnement démocratique et dans les activités de la vie normale, l'intentionnalité peut aisément venir se loger dans des cadres souples ou moins souples, du moment où elle agit par subsidiarité. En s'engageant, les participant.e.s visent à allier leurs intérêts personnels à des intentions collectives larges. Cette découverte justifie suffisamment le recours à la souplesse de l'informalité pour atteindre une participation équilibrée valorisée par les participant.e.s. *A posteriori*, la dualité inédite entre les frontières du formel et de l'informel s'altère dans leur propre processus de mutation.

Malgré tout, il est important de souligner que l'étude n'a permis que d'approfondir un pan du rapport entre pratiques de groupes autonomes et participation des membres. Le format de notre recherche ne cherchait donc pas à prouver une relation de causalité. Son apport est d'offrir des propositions inédites sur un sujet de recherche encore en développement dans la littérature scientifique francophone. D'autres facteurs continuent de jouer un rôle dans la construction d'espaces de participation autonome, qu'il conviendra de mieux comprendre dans l'avenir.

Afin de poursuivre la réflexion à la suite de nos conclusions de recherche, les études futures devront continuer de cartographier le phénomène de la solidarité alimentaire dans la mouvance des théories sur la justice, la reconnaissance et l'inclusion. Dans les dernières années, les scientifiques s'impliquent de plus en plus au dialogue entre solidarité alimentaire et justice alimentaire. Explorer ces avenues pourra être considéré à travers une analyse croisée sur comment le capitalisme et l'hétéropatriarcat, ce dont nous avons peu parlé au final, façonnent les mouvements alimentaires et reflètent sur la manière d'aborder certains espaces queers.

Cette recherche exploratoire a permis d'introduire un interligne singulier dans la littérature : avancer des pistes de réflexion pour cerner les limites de l'inclusion dans quelques initiatives de solidarité alimentaire

de Montréal. Notre lentille unique est parvenue à mettre en relief que la solidarité alimentaire, plus vivante que jamais, ne cesse de multiplier les occasions d'imaginer des opportunités de participation politique. Ce qui a été mis en lumière dans ce travail est un exemple d'avenues possibles pour imaginer une typologie des pratiques participatives et pour améliorer comment les personnes se sentent accueillies et reconnues dans les espaces. En plus des recommandations émises, la recherche a assuré qu'il puisse y exister des expériences politiques de communauté irréfutables pour les membres qui y participent. Ces expériences peuvent être le mieux résumées par la réflexion de l'une des participantes à un entretien : « C'est pour ça que j'aime autant la ferme, ça me donne un sentiment d'appartenance avec l'écosystème dans lequel j'habite ».

ANNEXE A

GUIDE DES QUESTIONS

0. Présentation, tour de table : Noms, pronoms, nom du collectif, années d'implication

Rapport au collectif (prendre part)

1. Comment fonctionne le collectif ?
 - a. Relance : Comment fonctionne la répartition des tâches et responsabilités ?
2. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager ?
3. Quels sont les rôles et/ou les activités auxquels vous prenez part ?
 - a. Comment vous sentez-vous dans ces tâches ?
 - b. Relance : comment exercer de nouvelles responsabilités ?

Apporter une part (contribuer)

4. Comment votre expérience de vie, par rapport à votre identité, est utile pour le groupe ?
 - a. Relance : Comment contribuez-vous de manière personnelle ?
5. Quelle influence avez-vous ou pourriez-vous avoir sur les décisions, qu'elles soient administratives, logistiques et/ou associatives ?
 - a. Relance : Quelle influence est-ce que vous pouvez avoir sur le fonctionnement de groupe ?
6. Qu'est-ce qui favorise ou défavorise votre contribution ?
 - a. Relance : Qu'est-ce qui encourage ou décourage la place que vous avez, que ce soit par rapport à des personnes, des façons de faire ou des activités spécifiques ?
7. Comment se présente la question des privilèges et des inégalités entre les membres ou bénévoles ou personnes usagères, etc. ?
 - a. Relance : Sentez-vous que certaines personnes ont des permissions ou obtiennent des faveurs ?
 - b. Relance : Est-ce qu'il y a des situations d'injustice ?
 - c. Relance : Qu'est-ce qui est arrivé, qu'est-ce qui a causé cela ?
8. Comment fonctionnent les stratégies mises en œuvre pour amoindrir ces situations ?
 - i. Relance : Avez-vous déjà pensé, seul.e ou en groupe, à des manières pour régler la situation ?
 - b. Quelles sont les limites des stratégies ?
 - i. Relance : Si oui, est-ce que ça a fonctionné ? Sinon, qu'est-ce qui est arrivé qui a rendu la résolution plus difficile ?

Recevoir une part (bénéficier)

9. Dans quelle mesure les pratiques mises en œuvre par le collectif reconnaissent votre apport
 - a. Relance : À quel niveau pensez-vous que votre groupe et vos collègues prennent en considération vos idées et votre travail ?
10. Quels sont les liens qui vous unis aux autres membres et qui vous unit au collectif ?
11. Comment participer à ce projet a changé votre rapport au politique ?
 - a. Relance : Comment ce que vous avez vécu a changé chez vous votre point de vue face à la société ?

BIBLIOGRAPHIE

- Ahmed, S. (2014). *Queer Feelings*. JSTOR. Dans *The Cultural Politics of Emotion* (New edition, 2, p. 144-167). Edinburgh University Press.
- Ahmed, S. (2012). *On being included : racism and diversity in institutional life*. Duke University Press. [1 online resource (x, 243 pages)]. <https://doi.org/10.1215/9780822395324>
- Anadón, M., & Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches qualitatives, Hors-série*, (5), 26-37.
- Anadón, M. et Savoie Zajc, L. (2009). Introduction. *Recherches qualitatives*, 28(1), 1. <https://doi.org/10.7202/1085318ar>
- Angué, K. (2009). Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne. *Recherches qualitatives*, 28(2), 65. <https://doi.org/10.7202/1085273ar>
- Apostoli Cappello, E. (2017). Buissonnière et initiatique : la participation locale à travers les pèlerinages politiques. *Participations*, 19(3), 73. <https://doi.org/10.3917/parti.019.0073>
- Bacqué, M.-H. (2005). 2. Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France (p. 81-99). La Découverte. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/gestion-de-proximite-et-democratie-participative--9782707143068-page-81.htm>
- Bacqué, M.-H. (2019). XIII. Quelques questions sur le(s) commun(s) à partir des quartiers populaires. Cairn.info. Dans *L'alternative du commun* (p. 191-200). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.laval.2019.01.0193>
- Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, 173(3), 25-32. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>
- Bacqué, M.-H., Rey, H., Sintomer, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. La Découverte. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39992320z>
- Bacqué, M.-H. et Sintomer, Y. (2011). Introduction. Le temps long de la participation . Cairn.info. Dans *La démocratie participative* (p. 9-35). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0009>
- Balsiger, P. (2017). Chapitre 7 - La consommation engagée . Cairn.info. Dans *Sociologie plurielle des comportements politiques* (p. 193-214). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2017.01.0193>
- Bang, H. P. (2009). 'Yes we can': identity politics and project politics for a late-modern world. *Urban Research & Practice*, 2(2), 117-137. <https://doi.org/10.1080/17535060902979022>

- Banque de dépannage linguistique. (2020). *Cadre bâti*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17010652/cadre-bati>
- Banques alimentaires Canada. (2019). *Étude CSA pour les Banques Alimentaires : 69% des bénéficiaires sont des femmes*. <https://www.banquealimentaire.org/etude-csa-pour-les-banques-alimentaires-69-des-beneficiaires-sont-des-femmes-1909>
- Banques alimentaires Canada. (2020). *Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19 – Un aperçu national*. https://fbcblobstorage.blob.core.windows.net/wordpress/2022/03/A-Snapshot-of-Food-Banks-in-Canada-and-the-COVID-19-Crisis_FR.pdf
- Banques alimentaires Canada. (2023). *Comment les banques alimentaires créent des espaces plus sécuritaires pour les communautés 2ELGBTQI+*. <https://foodbankscanada.ca/fr/comment-les-banques-alimentaires-creent-des-espaces-plus-securitaires-pour-les-communautes-2elgbtqi/>
- Baudry, S. (2012). Reclaiming Urban Space as Resistance: The Infrapolitics of Gardening. *Revue française d'études américaines*, 131(1), 32. <https://doi.org/10.3917/rfea.131.0032>
- Bendl, R., Fleischmann, A. et Walenta, C. (2008). Diversity management discourse meets queer theory. *Gender in Management: An International Journal*, 23(6), 382-394. <https://doi.org/10.1108/17542410810897517>
- Berti, F., Duran, Fournier, Llobet et Magaña. (2017). Pour une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire. Dans *Revue du CREMIS* (vol. 10). Horizons.
- Bherer, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, 1(1), 105-133. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0105>
- Bherer, L. et Dufour, P. (2021). Participation informelle : où et comment s'engage-t-on à Montréal aujourd'hui ? . WorldCat.org. Dans *Montréal en chantier : les défis d'une métropole pour le XXIe siècle* (p. 189-202). Éditions Écosociété. <http://brossard.pretnumerique.ca/isbn/9782897197100>
- Bherer, L., Dufour, P., Montambeault, F. et Les professeurs de science politique de l'Université de Montréal. (2018). Fouiller dans les poubelles est-il une forme d'engagement politique ? JSTOR. Dans *La politique en questions* (p. 135-144). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69st1g.15>
- Bherer, L., Dufour, P. et Montambeault, F. (2023). What Is Informal Participation?: Introduction to the Special Issue: Quietly Standing Out: Understanding Informal Forms of Political Engagement. *International Journal of Politics, Culture, and Society*. <https://doi.org/10.1007/s10767-022-09440-z>
- Biehl, J., Bookchin, M. (2013 [1998]). *Le municipalisme libertaire : la politique de l'écologie sociale* (Nouv. éd. rév.). Les Éditions Écosociété.

- Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme & la Société*, 176-177(2-3), 43-64. <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0043>
- Black, D. (2020). Queering and Querying: Hope for Critical Queer Theory in Community Practice. Dans S. Todd et S. Savard (dir.), *Canadian perspectives on community development* (p. 111-132). University of Ottawa Press.
- Blomley, N. (2021). Urban commoning and the right not to be excluded. Dans D. Özkan et G. Baykal Büyüksaraç (dir.), *Commoning the city: empirical perspectives on urban ecology, economics and ethics* (p. 89-103).
- Blondiaux, L. et Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 17-35. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1205>
- Blondiaux, L. et Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, N° 1(1), 8-35.
- Blondiaux, L. et Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif 2002. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 17-35. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1205>
- Bohunicky, M. (2020). *Confronting Settler Colonialism in Food Movements* [Lakehead University]. 92p. https://dspace.library.uvic.ca/bitstream/handle/1828/14714/Williamson_Connor_MPA_2023.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Borrits, B. (2019). XIX. De la logique coopérative au principe du Commun. Cairn.info. Dans *L'alternative du commun* (p. 255-262). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.laval.2019.01.0257>
- Botreau, H. et Cohen, M. J. (2019). Gender Inequalities and Food Insecurity: Ten years after the food price crisis, why are women farmers still food-insecure? *Oxfam*, 60.
- Boullier, C. et Ruffier, C. (2021). Autogestion et entreprises libérées : une réappropriation en trompe-l'œil ? *Mouvements*, 106(2), 145-152. <https://doi.org/10.3917/mouv.106.0145>
- Bourgeois, I. (dir.) (2021). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (7e édition). Presses de l'Université du Québec, 531 p.
- Bouvard, H. (2019). Faire des gays et des lesbiennes des citoyen-ne-s responsables. Construction élitaine d'un public minoritaire par un dispositif de démocratie participative à Boston au début des années 1980. *Participations*, 25(3), 59-82. <https://doi.org/10.3917/parti.025.0059>
- Braconnier, C. (2012). L'évitement du politique, N. Eliasoph: *Economica*, Paris (2010). 352 p. [traduction française de Camille Hamidi]. *Sociologie du travail*, 54(4), 547-550. <https://doi.org/10.4000/sdt.2170>
- Braconnier, C. (2014). Voter ensemble. Dispositifs informels de mobilisation et compensation des inégalités de politisation de François Ploux, Michel Offerlé, Laurent le Gall,. Dans *La politique sans en avoir l'air, aspects*

de politique informelle XIXe-XXIe siècle (Ploux, F., Offerlé, M., Le Gall, L., p. 355-384). Presses universitaires de Rennes.

- Breton, É., Grolleau, J., Kruzynski, A. et Saint-Arnaud-Babin, C. (2008a). Mon/notre/leur corps est toujours un champ de bataille: Discours féministes et queers libertaires au Québec, 2000-2007. *Recherches féministes*, 20(2), 113-139. <https://doi.org/10.7202/017608ar>
- Breton, É., Jeppesen, S., Kruzynski, A. et Sarrasin, R. (2015b). Les féminismes au coeur de l'anarchisme contemporain au Québec : des pratiques intersectionnelles sur le terrain. *Recherches féministes*, 28(2), 199-222. <https://doi.org/10.7202/1034182ar>
- Bulliard, J., Dominique ;. Durand Folco. (2020). La sobriété numérique, plus que jamais nécessaire ? *Relations*, (810), 12-13.
- Cadieux, K. et Slocum, R. (2015). What does it mean to do food justice? *Journal of Political Ecology*, 22, 1-26. <https://doi.org/10.2458/v22i1.21076>
- Castells, M. (1983). *The city and the grassroots : a cross-cultural theory of urban social movements*. University of California Press.
- Castoriadis, C. (1988). Pouvoir, politique, autonomie. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 93(1), 81-104.
- Catellin, S. (2004). L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermès, La Revue*, 39(2), 179-185. <https://doi.org/10.4267/2042/9480>
- Chambers, S. (2007). Public Reason that Speaks to People: Iris Marion Young and the problem of internal exclusion. *Les ateliers de l'éthique*, 2(1), 36. <https://doi.org/10.7202/1044658ar>
- Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (5th ed). Presses de l'Université du Québec.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- Cyr, J. (2019). *Focus Groups for the Social Science Researcher* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781316987124>
- de Moor, J. (2016). External Efficacy and Political Participation Revisited: The Role of Perceived Output Structures for State- and Non-State-Oriented Action Forms. *Parliamentary Affairs*, 69(3), 642-662. <https://doi.org/10.1093/pa/gsv055>
- de Moor, J. (2017). Lifestyle politics and the concept of political participation. *Acta Politica*, 52(2), 179-197. <https://doi.org/10.1057/ap.2015.27>

- Deawuo, L. A. et Classens, M. (2023). Confronting Anti-Black, Anti-Indigenous, and Anti-Asian Racisms in Food Systems in Canada. *Canadian Food Studies / La Revue canadienne des études sur l'alimentation*, 10(1), 1-4. <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v10i1.631>
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance: le management totalitaire*. Lux Éditeur.
- Devaux, C. (2015). *L'habitat participatif: De l'initiative habitante à l'action publique*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.59120>
- Dorlin, E. (2021). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la philosophie féministe* (2e édition mise à jour.). Presses universitaires de France.
- Dufour, P. (2016). Les forums sociaux locaux comme outils d'action politique pour les personnes en situation de marginalité : des appropriations à échelle variable. *Recherches sociographiques*, 57(1), 177-202. <https://doi.org/10.7202/1036626ar>
- Dupont-Rachiele, C., E. Duchemin, J. Utgé-Royo. (2021). *L'agriculture urbaine à Montréal : portrait des initiatives sociales et collectives*. aboratoire sur l'agriculture urbaine / Conseil SAM. <https://agriurbain.hypotheses.org/5119>
- Dupuis-Déri, F. (dir.). (2008). *Québec en mouvements: idées et pratiques militantes contemporaines*. Lux.
- Dupuis-Déri, F. (2016). *La peur du peuple: agoraphobie et agoraphilie politiques*. Lux Éditeur.
- Dupuis-Deri, F. (1999). L'esprit antidémocratique des fondateurs de la « démocratie » moderne. *Angone*, (22), 95-113.
- Durand Folco, J. (2016). Y a-t-il une démocratie participative à Montréal? Entre gouvernance métropolitaine, gestion de proximité et démocratie radicale. *Les ateliers de l'éthique*, 11(1), 80-100. <https://doi.org/10.7202/1038200ar>
- Durand Folco, J. (2017). *À nous la ville! traité de municipalisme*. Écosociété.
- Durand Folco, J. (2019). Les trois trajectoires historiques de l'innovation sociale. Entre marchandisation, reconnaissance et émancipation. JSTOR. Dans J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dir.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (1^{re} éd., p. 29-38). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvggx4hk.8>
- Duverger, T. (2013). Écologie et autogestion dans les années 1970. Discours croisés d'André Gorz et de Cornelius Castoriadis. *Écologie & politique*, 46(1), 139-148. <https://doi.org/10.3917/ecopo.046.0139>
- Eliasoph, N. (1998). *Avoiding politics : how Americans produce apathy in everyday life*. Cambridge University Press. [1 online resource (x, 330 pages)]. <http://hdl.handle.net/2027/heb.31798>

- Elwood, S. (2004). Partnerships and Participation: Reconfiguring Urban Governance in Different State Contexts. *Urban Geography*, 25(8), 755-770. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.25.8.755>
- Falquet, J. (2005). Trois questions aux mouvements sociaux «progressistes» Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux. *Nouvelles Questions Féministes*, 24(3), 18-35.
- Femmes et Égalité des genres Canada. (2003). *Banques alimentaires Canada sélectionné pour mener un projet pilote national visant à éliminer les obstacles à l'équité menstruelle*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/nouvelles/2023/09/banques-alimentaires-canada-selectionne-pour-mener-un-projet-pilote-national-visant-a-eliminer-les-obstacles-a-lequite-menstruelle.html>
- Fisher, R. et Shragge, E. (2007). Contextualizing community organizing: Lessons from the past, tensions in the present, opportunities for future . WorldCat.org. Dans M. 1962- Orr (dir.), *Transforming the city: community organizing and the challenge of political change* (p. 193-217). University Press of Kansas. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41383109w>
- Fishkin, J. (2011). *When the People Speak: Deliberative Democracy and Public Consultation*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:osobl/9780199604432.001.0001>
- Fishkin, J. (2018). Response to Critics: Toward the Reform of Actually Existing Democracies. *The Good Society*, 27(1-2), 190-210. <https://doi.org/10.5325/goodsociety.27.1-2.0190>
- Flach, A. (2020). Le communalisme au Rojava : une révolution de femmes. *Mouvements*, 101(1), 153-162. <https://doi.org/10.3917/mouv.101.0153>
- Florida, A. (2018). The Origins of the Deliberative Turn. Dans A. Bächtiger, J. S. Dryzek, J. Mansbridge et M. Warren (dir.), A. Florida, *The Oxford Handbook of Deliberative Democracy* (p. 34-54). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780198747369.013.25>
- Foessel, M. (2017). *L'avenir de la liberté : Rousseau, Kant, Hegel*. PUF.
- Fontaine, A. (2013). La quête d'autonomie de l'action communautaire au Québec. Mission ou illusion collective ? *Le Sociographe, Hors-série 6(5)*, 205-219. <https://doi.org/10.3917/graph.hs06.0205>
- Fontaine, G. (2019). Les conditions d'émergence de communs porteurs de transformation sociale . JSTOR. Dans J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dir.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (1^{re} éd., p. 39-48). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvggx4hk.9>
- Fortier, A., Kruzynski, A., Leblanc, J., Newbold, L., riot, coco et Pirotte, M. (2009). Questionnements sur la compréhension de militantEs libertaires Queer et féministes au Québec à l'égard du Nous femmes et de la non-mixité : recouvrements et divergences. *Cahiers de L'IREF/UQAM*.

- Fotopoulou, A. (2012). Intersectionality queer studies and hybridity: Methodological frameworks for social research. *Journal of International Women's Studies*, 13(2), 19-32.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, (23), 152-164. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>
- Fung, A. (2003). Survey Article: Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences. *Journal of Political Philosophy*, 11(3), 338-367. <https://doi.org/10.1111/1467-9760.00181>
- Fung, A. (2013). Chapter 11. The Principle of Affected Interests: An Interpretation and Defense. Dans J. H. Nagel et R. M. Smith (dir.), *Representation* (p. 236-268). University of Pennsylvania Press. <https://doi.org/10.9783/9780812208177.236>
- Fung, A. (2015). Putting the Public Back into Governance: The Challenges of Citizen Participation and Its Future. *Public Administration Review*. <https://onlinelibrary-wiley.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/full/10.1111/puar.12361?sid=worldcat.org>
- Fung, A., Graham, M. et Weil, D. (2007). *Full disclosure : the perils and promise of transparency*. Cambridge University Press. (xvii, 282 pages). <https://doi.org/10.1017/CBO9780511510533>
- Galerand, E. et Kergoat, D. (2015). Consubstantialité vs intersectionnalité?: À propos de l'imbrication des rapports sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 44-61. <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Gallani, A. (2020). *Accès à l'alimentation saine dans l'Est de Montréal : perspective des ménages à faible revenu et des acteurs en sécurité alimentaire* [Mémoire de maîtrise en nutrition, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/24476>
- Gardin, L. (2006). *Les initiatives solidaires : la réciprocité face au marché et à l'Etat*. Erès. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40925731v>
- Gauchet, M. (2008). Crise dans la démocratie. *La revue lacanienne*, 2(2), 59. <https://doi.org/10.3917/lrl.082.0059>
- Geoffrion, P. (2009). Les groupes de discussion. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (5th ed, p. 390-414). Presses de l'Université du Québec.
- Ghose, R. et Pettygrove, M. (2014). Urban Community Gardens as Spaces of Citizenship. *Antipode*, 46(4), 1092-1112. <https://doi.org/10.1111/anti.12077>
- Gibson-Graham, J. K. (2006). Affects and Emotions for a Postcapitalist Politics. JSTOR. Dans *A Postcapitalist Politics* (NED-New edition, p. 1-22). University of Minnesota Press. <http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.5749/j.ctttt07.5>

- Gibson-Graham, J. K., Cameron, J. et Healy, S. (2013a). Reframing the Economy, Reframing Ourselves . JSTOR. Dans *Take Back the Economy* (p. 1-16). University of Minnesota Press.
<http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.5749/j.ctt32bcgj.5>
- Gibson-Graham, J. K., Cameron, J. et Healy, S. (2013b). Take Back the Economy . JSTOR. Dans *Take Back the Economy* (p. xiii-xxiv). University of Minnesota Press.
<http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.5749/j.ctt32bcgj.4>
- Gibson-Graham, J. K., Cameron, J., Healy, S. et Querrien, A. (2018). La construction du commun comme politique post-capitaliste. *Multitudes*, 70(1), 82-91. <https://doi.org/10.3917/mult.070.0082>
- Giraud, I. (2014). Féminisme, participation politique des femmes et « publics contestataires » : dépasser la dichotomie privé-public et penser les liens du local au global. *Participations*, N° 9(2), 263-276.
- Hallée, Y. et Garneau, J. (2019). L’abduction comme mode d’inférence et méthode de recherche : de l’origine à aujourd’hui. *Recherches qualitatives*, 38(1), 124-140. <https://doi.org/10.7202/1059651ar>
- Hamel, P. (1982). Les pratiques urbaines revendicatives à Montréal et le pouvoir politique . WorldCat.org. Dans *L'intervention sociale* (p. 269-280). Editions Saint-Martin.
- Hamidi, C. (2006). Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l’immigration. *Revue française de science politique*, 56(1), 5-25.
- Hamidi, Camille. (2010). *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Economica.
- Hancock, A.-M. (2007). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm. *Politics & Gender*, 3(02).
<https://doi.org/10.1017/S1743923X07000062>
- Harding, S. (2004). Introduction: Standpoint theory as a site of political, philosophic, and scientific debate. Dans S. G. Harding (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies* (p. 1--15). Routledge.
- Harvey, D. (2004). The “New Imperialism”: Accumulation by Dispossession. *Actuel Marx*, 35(1), 71.
<https://doi.org/10.3917/amx.035.0071>
- Hatzfeld, H. (2011). 2. De l’autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie. Cairn.info. Dans *La démocratie participative* (p. 51-64). La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0051>

- Hayat, S. (2011). 5. Démocratie participative et impératif délibératif : enjeux d'une confrontation . Cairn.info. Dans *La démocratie participative* (p. 102-112). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0102>
- Healy, S., Borowiak, C., Pavlovskaya, M. et Safri, M. (2021). Commoning and the politics of solidarity: Transformational responses to poverty. *Geoforum*, 127, 306-315. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.03.015>
- Henaway, M., Prince, J. et Shragge, E. (2021). Le pouvoir et la ville. Dans *Politique urbaine à Montréal : un guide des citoyens* (p. 23 à 51). École des affaires publiques et communautaires.
- Hévin, S. (2021). La dégénérescence dans les coopératives autogérées et des moyens de la combattre. *Mouvements*, 106(2), 137-144. <https://doi.org/10.3917/mouv.106.0137>
- Heynen, N., Kaika, M. et Swyngedouw, E. (2006). *In the Nature of Cities : Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*. Taylor & Francis Group. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=256935>
- Hall, K.Q. (2014). Toward a Queer Crip Feminist Politics of Food. *philoSOPHIA* 4(2), 177-196. <https://www.muse.jhu.edu/article/565882>.
- Hill Collins, P. (2010). The New Politics of Community. *American Sociological Review*, 75(1), 7-30. <https://doi.org/10.1177/0003122410363293>
- Hill Collins, P. (2014 [1990]). Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment. Dans *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (p. 221-230).
- Holmes, A. G. D. (2020). Researcher Positionality - A Consideration of Its Influence and Place in Qualitative Research - A New Researcher Guide. *Shanlax International Journal of Education*, 8(4), 1-10. <https://doi.org/10.34293/education.v8i4.3232>
- Honneth, A. 1949-, Joas, H. 1948-, Honneth, A. 1949- et Joas, H. 1948-. (1991). *Communicative action : essays on Jurgen Habermas's the theory of communicative action*. MIT Press.
- hooks, bell. (2000). *Feminism is for everybody : passionate politics*. Pluto Press. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38801897h>
- Hudson, K. D. (2015). Toward a Conceptual Framework for Understanding Community Belonging and Well-Being: Insights from a Queer-Mixed Perspective. *Journal of Community Practice*, 23(1), 27-50. <https://doi.org/10.1080/10705422.2014.986595>
- Julien, P. (2019). XXXVII. Les usages politiques du commun. Une alternative démocratique à la représentation . Cairn.info. Dans *L'alternative du commun* (p. 443-449). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.laval.2019.01.0445>

- Katsiaficas, G. (2001). The Necessity of Autonomy. *New Political Science*, 23(4), 547-555. <https://doi.org/10.1080/07393140120099633>
- Kitzinger, J., Markova, I. et Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups? *Bulletin de Psychologie*, 57(3), 237-244. https://www.researchgate.net/publication/47685665_Qu%27est-ce_que_les_focus_groups.
- Klein, J.-L., Boucher, J. L., Camus, A., Champagne, C. et Noiseux, Y. (2019). INTRODUCTION. Dans J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dir.), *Trajectoires d'innovation* (1^{re} éd., p. 1-12). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvggx4hk.6>
- Kokkinidis, G. (2015). Spaces of possibilities: workers' self-management in Greece. *Organization*, 22(6), 847-871. <https://doi.org/10.1177/1350508414521098>
- Krase, J. (2015). L'ethnographie, ou comment combler l'écart entre le qualitatif et le quantitatif. *Diogenes*, 251-252(3-4), 74-89. <https://doi.org/10.3917/dio.251.0074>
- Krueger, R. A. et Casey, M. A. (2015). *Focus groups: a practical guide for applied research* (5th edition). SAGE.
- Kruzynski, A. (2017). De l'écologie sociale aux économies de communauté. Pour un autre vivre-ensemble. Dans M.-A. Casselot et V. Lefebvre-Faucher (dir.), *Faire partie du monde: réflexions écoféministes* (p. 53-74). Remue-ménage.
- Kruzynski, A. (2018). L'autonomie collective en action: Du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 71. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 139-158. <https://doi.org/10.7202/1043397ar>
- Kruzynski, A. (2019). *Le commun dans la ville : pouvoir citoyen à Pointe-Saint-Charles*, 11.
- Lachapelle, M. D. (2017). Espaces d'autonomie et structures de contraintes : La mise en œuvre du projet Bâtiment 7 à Montréal. Dans *Colloque GRIR à Université du Québec à Chicoutimi*.
- Laclau, Ernesto. (2007). *On populist reason*. Verso.
- L'Allier, M.-S. (2021). L'économie des communs à Montréal. Dans J. Durand Folco et M.-S. Banville (dir.), *Montréal en chantier: les défis d'une métropole pour le XXI^e siècle* (p. 130-151).
- Lamoureux, D. (2008a). Démocratiser radicalement la démocratie. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 121-136. <https://doi.org/10.7202/019362ar>
- Lamoureux, D. (2008b). Québec 2001 : un tournant pour les mouvements sociaux québécois ? Dans F. Dupuis-Déri (dir.), *Québec en mouvements: idées et pratiques militantes contemporaines*. Lux.

- Latendresse, A. (2008). L'émergence des sommets citoyens de Montréal : vers la construction d'un programme autour du droit à la ville ? *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 104-120. <https://doi.org/10.7202/019361ar>
- Laval, C., Sauvêtre, P. et Taylan, F. (2019). *L'alternative du commun*. Hermann. <https://www.cairn.info/l-alternative-du-commun--9791037000880.htm>
- Le Coadic, R. (2006). L'autonomie, illusion ou projet de société ? *Cahiers internationaux de sociologie*, 121(2), 317-340. <https://doi.org/10.3917/cis.121.0317>
- Le Crom, J.-Pierre. et Retière, J.-Noël. (2022). *Une solidarité en miettes Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*. Presses universitaires de Rennes. [1 online resource (314 p.)]. <https://doi.org/10.4000/books.pur.170638>
- Le Velly, R. (2007). Laurent Gardin, Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État: Édition Érès, Ramonville, 2006 (191 pages). *Sociologie du travail*, 49(3), 440-442. <https://doi.org/10.4000/sdt.22762>
- Lebrun, P. (2014). *L'économie participaliste: une alternative contemporaine au capitalisme*. Lux Editeur.
- Lefebvre, H. (2009 [1968]). *Le droit à la ville* (3e éd). Economica-Anthropos.
- Lefebvre, H. 1901-1991. (2000 [1974]). *La production de l'espace* (4. éd.). Anthropos. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb370983677>
- Lefebvre, R. (2011). 3. *Retour sur les années 1970. Le Parti socialiste, l'autogestion et la démocratie locale*. La Découverte. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/la-democratie-participative--9782707157201-page-65.htm>
- Legroye, J. (2003). Les processus de politisation. WorldCat.org. Dans *La politisation*. Belin. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38985828g>
- Leslie, I. S. (2019). Queer Farmland: Land Access Strategies for Small-Scale Agriculture. *Society & Natural Resources*, 32(8), 928-946. <https://doi.org/10.1080/08941920.2018.1561964>
- Lichterman, P. et Eliasoph, N. (2014). Civic Action. *American Journal of Sociology*, 120(3), 798-863. <https://doi.org/10.1086/679189>
- Lorde, A. (s. d.). *The Use of Anger*.
- Lorenz, W. et Maurer, S. (2020). Civil Society, Self-Organisation, and Resistance . JSTOR. Dans W. Lorenz, F. Kessl, H.-U. Otto et S. White (dir.), *European Social Work – A Compendium* (1^{re} éd., p. 83-100). Verlag Barbara Budrich. <https://doi.org/10.2307/j.ctvcxsrf.8>

- Macadre, A. (2021). La participation des sans voix : l'expérience buissonnière comme fabrique de citoyenneté ? L'exemple du Parlons-en de Grenoble. [Science politique]. *HAL open science*. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03720108>
- Manin, B. (2019 [1996]). *Principes du gouvernement représentatif* (3e édition 2019.). Flammarion.
- Manin, B. (2012). Pour une histoire des pratiques délibératives. Entretien avec Bernard Manin. *Participations*, 3(2), 189-206. <https://doi.org/10.3917/parti.003.0189>
- Mansbridge, J. (1983). *Beyond adversary democracy* (University of Chicago Press ed). University of Chicago Press.
- Mansbridge, J. (1999). Everyday talk in the deliberative system. Dans S. Macedo (dir.), *Deliberative politics: essays on « democracy and disagreement »* (p. 211-239). Oxford University Press.
- Mansbridge, J., Bohman, J., Chambers, S., Estlund, D., Føllesdal, A., Fung, A., Lafont, C., Manin, B. et Martí, J. Luis. (2010). The Place of Self-Interest and the Role of Power in Deliberative Democracy*. *Journal of Political Philosophy*, 18(1), 64-100. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9760.2009.00344.x>
- Markova, I. (2003). Les focus groups. Dans S. Moscovici et F. Buschini, *Les méthodes des sciences humaines*. Presses universitaires de France.
- Marsh, D. et Akram, S. (2015). Political participation and citizen engagement: beyond the mainstream. *Policy Studies*, 36(6), 523-531. <https://doi.org/10.1080/01442872.2015.1109616>
- Martinez Palacios, J. (2016). Equality and diversity in democracy: how can we democratize inclusively? *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 35(5/6), 350-363. <https://doi.org/10.1108/EDI-04-2016-0030>
- Maynard, M. (2004). Feminist Issues in Data Analysis. Dans M. Hardy et A. Bryman, *Handbook of Data Analysis* (p. 131-145). SAGE Publications, Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781848608184.n6>
- McCann, H. (2016). Epistemology of the Subject: Queer Theory's Challenge to Feminist Sociology. *Women's studies quarterly*, 44(3/4), 224-246.
- McClintock, N. (2018). Urban agriculture, racial capitalism, and resistance in the settler-colonial city. *Geography Compass*, 12(6), e12373. <https://doi.org/10.1111/gec3.12373>
- Ministère de la Santé et des services sociaux, Pageau, M. et Québec. (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire*. Ministère de la santé et des services sociaux. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1767955>
- Moreno, A. (2004). Auto-organisation, autonomie et identité. *Revue internationale de philosophie*, 228(2), 135-150. <https://doi.org/10.3917/rip.228.0135>

- Morrow, O. et Parker, B. (2020). Care, commoning and collectivity: from grand domestic revolution to urban transformation. *Urban Geography*, 41(4), 607-624. <https://doi.org/10.1080/02723638.2020.1785258>
- Mouffe, C. et Laclau, E. (2019). *Hégémonie et stratégie socialiste: vers une radicalisation de la démocratie*. <http://banq.prenumerique.ca/accueil/isbn/9782818507339>
- Neveu, C. (2011). 1. Habitants, citoyens : interroger les catégories. Cairn.info. Dans *La démocratie participative* (p. 39-50). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0039>
- Neveu, C. et Vanhoenacker, M. (2017). La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté. *Participations*, 19(3), 7. <https://doi.org/10.3917/parti.019.0007>
- Nightingale, A. J. (2019). Commoning for inclusion? commons, exclusion, property and socio-natural becomings. *International Journal of the Commons*, 13(1), 16. <https://doi.org/10.18352/ijc.927>
- Nind, M., Kaley, A. et Hall, E. (2021). Focus Group Method: Doing Research Inclusively and Supporting Social Inclusion. Dans P. Liamputtong (dir.), *Handbook of Social Inclusion* (p. 1-21). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-48277-0_57-1
- Nishii, L. H. (2013). The benefits of climate for inclusion for gender-diverse groups. *Academy of Management Journal*, 56(6), 1754-1774.
- Ostrom, E. (2015). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781316423936>
- Overney, L. (2017). Prendre (sa) part. Habiter, c'est participer. *Participations*, N° 19(3), 23-48.
- Palacios, J. M., Gurrutxaga, I. A., Menzada, A. S., Rodriguez, L. Z. et Bach, J.-N. (2015). La participation entravée des femmes. Le cas des processus d'innovation démocratique au Pays basque. *Participations*, N° 12(2), 31-56.
- Panet-Raymond, A. (2022). *Les initiatives alimentaires des organismes communautaires en sécurité alimentaire sur la région métropolitaine de Montréal durant la pandémie de la COVID-19* [CUFE, Université de Sherbrooke].
- Panhwar, F. Y. et Buriro, G. A. (2020). An Overview of Theories and Approaches to Code-Switching. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:222185542>
- Parazelli, M., Ruelland, I., Giauque, D., Legendre, G., Tardif, G. et Tavlian, N. (2017). Qu'entend-on par « autorité »? Dans *Autorité et gestion de l'intervention sociale* (1^{re} éd., p. 33-46). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1s47616.6>
- Pateman, C. (2000 [1976]). *Participation and democratic theory* (Reprinted). Cambridge Univ. Press.

- Pateman, C. (2012). Participatory Democracy Revisited. *Perspectives on Politics*, 10(1), 7-19. <https://doi.org/10.1017/S1537592711004877>
- Patsias, Caroline. (2016). *Une chronique de la démocratie ordinaire : Les comités de citoyens au Québec et en France*. Les Presses de l'Université de Montréal. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv69svqk>
- Paul, V. (dir.). (2004). *Critique de la raison numérique*. CNRS Ed.
- Payant-Hébert, R. (2013). *La contribution des jardins collectifs urbains à la lutte contre l'insécurité alimentaire* [Maîtrise en études urbaines, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique].
- Pimbert, M. P. (2018). *Food sovereignty, agroecology and biocultural diversity : constructing and contesting knowledge*. Routledge, an imprint of the Taylor & Francis Group. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=1554149>
- Prince, J. (2021). L'économie sociale et la ville. Dans *Politique urbaine à Montréal : un guide des citoyens* (p. 181-198). École des affaires publiques et communautaires.
- Ramírez, M. M. (2015). The Elusive Inclusive: Black Food Geographies and Racialized Food Spaces: Black Food Geographies and Racialized Food Spaces. *Antipode*, 47(3), 748-769. <https://doi.org/10.1111/anti.12131>
- Rancière, J. (2005). *La haine de la démocratie*. La fabrique éditions. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40134684r>
- Rauws, W. (2016). Civic initiatives in urban development: self-governance versus self-organisation in planning practice. *TPR: Town Planning Review*, 87(3), 339-361.
- Rodriguez, A. B. (2017). Food insecurity & the revolutionary democracy of urban food sovereignty struggles in the early 21st century. *The Activist History Review*. <https://activisthistory.com/2017/09/29/food - insecurity - the - revolutionary - democracy - of - urban - food - sovereignty - struggles - in - the - early - 21st - century/>
- Rosanvallon, P. (1976). Autogestion et propriété. *Esprit*, 456(4), 647-668.
- Russomanno, J. et Jabson Tree, J. M. (2020). Food insecurity and food pantry use among transgender and gender non-conforming people in the Southeast United States. *BMC Public Health*, 20(1), 590. <https://doi.org/10.1186/s12889-020-08684-8>
- Safer space*. (2019). Mental Health Commission of Canada. https://www.mentalhealthcommission.ca/wp-content/uploads/drupal/2019-03/safer_space_guidelines_mar_2019_eng.pdf
- Sa Vilas Boas, M.-H. (2015). Politiser les « différences » : les rapports sociaux en débat au sein des conférences municipales des femmes de Recife. *Participations*, 12(2), 139. <https://doi.org/10.3917/parti.012.0139>

- Sarrasin, R., Kruzynski, A., Jeppesen, S. et Breton, É. (2016). Radicaliser l'action collective : portrait de l'option libertaire au Québec. *Lien social et Politiques*, (75), 218-243. <https://doi.org/10.7202/1036306ar>
- Schiffino, F., Garon, N., Cantelli, F. (2013). Visages de la participation et capacités critiques des citoyens. *Politique et Sociétés*, 32(1), 129-142. <https://doi.org/10.7202/1018724ar>
- Sen, A. (1999). *Development as freedom* (1st. ed). Knopf.
- Simard, M. (1999). Communauté, identité et développement : pour un nouveau cadre d'analyse (p. 23-39).
- Sintomer, Y. (2011a). 6. Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes. Cairn.info. Dans *La démocratie participative* (p. 113-134). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bacqu.2011.01.0113>
- Sintomer, Y. (2011b). Tirage au sort et politique : de l'autogouvernement républicain à la démocratie délibérative. *Raisons politiques*, n°42(2), 159-186.
- Slocum, R. (2007). Whiteness, space and alternative food practice. *Post Communist Transformation*, 38(3), 520-533. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.10.006>
- Shragge, Eric. (2013). *Activism and social change : lessons for community and local organizing* (2nd ed.). University of Toronto Press.
- Svensson, J. (2015). Participation as a Pastime: Political Discussion in a Queer Community Online. *Javnost - The Public*, 22(3), 283-297. <https://doi.org/10.1080/13183222.2015.1060014>
- Talpin, J. (2016). Légitimer les inégalités. De la démocratie participative en Amérique. *Participations*, 14(1), 265-282. <https://doi.org/10.3917/parti.014.0265>
- Theocharis, Y. et van Deth, J. W. (2018). The continuous expansion of citizen participation: a new taxonomy. *European Political Science Review*, 10(1), 139-163. <https://doi.org/10.1017/S1755773916000230>
- Touré Kapo, L. et Hussein, D. (2021). *Accès à l'alimentation locale au Canada francophone: Perspectives antiracistes et décoloniales*. Réseau pour une alimentation durable. https://foodsecurecanada.org/sites/foodsecurecanada.org/files/fr_rapport_-_acces_a_l'alimentation_locale_au_canada_francophone_links.pdf
- Université de Sherbrooke. (s. d.). *Rénoviction* [Usito le Dictionnaire]. Récupéré le 21 avril 2023 de <https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/r%C3%A9noviction>
- Weber, M. (1963 [1919]). *Le savant et le politique*. Paris. Union générale d'éditions. http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant_et_le_politique.pdf

- Weber, M. (2003 [1921]). *Economie et société I*. Pocket.
- Westmarland, N. (2001). The Quantitative/Qualitative Debate and Feminist Research: A Subjective View of Objectivity. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 2(1), Art. 13, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0101135>.
- Wheeler, R. S. et Swords, R. (2004). Codeswitching: Tools of Language and Culture Transform the Dialectally Diverse Classroom. *Language arts*, 81, 470.
- Williamson, C. (2019). *Queering Food Sovereignty: "It Feels like Building Community; to Joyfully Gather Around Food"* [University of Victoria], 73p. https://dspace.library.uvic.ca/bitstream/handle/1828/14714/Williamson_Connor_MPA_2023.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Willis, P. (2009). From exclusion to inclusion: young queer workers' negotiations of sexually exclusive and inclusive spaces in Australian workplaces. *Journal of Youth Studies*, 12(6), 629-651. <https://doi.org/10.1080/13676260902902689>
- Wright, E. O. (2010). *Envisioning real utopias*. Verso. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42349614m>
- Young, I. M. (1990). *Justice and the Politics of Difference* (REV-Revised). Princeton University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvc4g4g>
- Young, I. M. (1997). *Intersecting voices: dilemmas of gender, political philosophy, and policy*. Princeton University Press.
- Young, I. M. (2002). *Inclusion and Democracy*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/0198297556.001.0001>
- Young, I. M. (2011). La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme. *Raisons politiques*, n°42(2), 131-158.
- Zask, J. (2011). *Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.
- Zitcer, A. (2015). Food Co-ops and the Paradox of Exclusivity. *Antipode*, 47(3), 812-828. <https://doi.org/10.1111/anti.12129>